

NOTRE VOLONTE

Bulletin de l'Union des Engagés Volontaires Anciens Combattants Juifs 1939-1945

N° 5 (18). — Mensuel. — Juin 1949

18, Rue des Messageries - PARIS-X° - Tél. : PRO. 44-69

NOTRE SOLIDARITÉ A L'ETAT D'ISRAËL

par J. ORFUS

Avec la conclusion de l'Armistice entre Israël et ses voisins arabes, l'opinion s'est fait jour parmi les masses juives, à travers le monde, que la guerre qu'Israël a menée contre ses agresseurs est terminée par une victoire aussi éclatante que définitive.

Ayant répondu, dans un sentiment de solidarité fraternelle et avec un élan magnifique à l'appel de la Haganah de venir en aide au Yichouv en danger, les Juifs de la Diaspora, et plus particulièrement nos coreligionnaires en France, estiment qu'ils ont une part de mérite dans la victoire qu'ils croient définitive, et qu'ainsi leur devoir envers le Yichouv se trouve entièrement accompli.

En fait, cette opinion est erronée, et ses conséquences présentent un danger qui risque d'anéantir les résultats obtenus au prix de sacrifices qu'on n'est même pas encore en mesure d'évaluer, le nombre des jeunes héros de l'armée d'Israël manquant à l'appel n'étant pas encore publié.

Il faut donc rappeler que l'armistice n'est pas encore la paix; que si les Arabes, sous les coups des cuisants échecs que l'armée israélienne leur a infligés, se sont vus obligés d'accepter l'armistice, ils ne sont nullement pressés de conclure une paix résultant d'une guerre perdue; cela d'autant plus qu'en vertu du principe que la victoire appartient au plus fort, cette défaite leur paraît aussi « injuste qu'illogique ». Et, par ailleurs, ils ne manquent pas de conseillers « désintéressés » pour les « éclairer » et pour les « guider ».

Il résulte une nouvelle situation qui n'est ni la guerre ni la paix. Par conséquent, les charges que le jeune Etat d'Israël doit continuer à assumer sont presque aussi lourdes que celles que la guerre avait imposées. Et ce fait n'est nullement ignoré par les différents ennemis de l'Israël.

En outre, il ne faut pas oublier l'esprit de revanche, particulièrement cher aux dirigeants arabes, et qui ne facilitera pas non plus la conclusion d'une paix durable, surtout si le Yichouv leur paraît abandonné à ses seuls moyens.

Ce n'est donc qu'une phase de la guerre pour l'indépendance d'Israël qui vient d'être achevée. La seconde phase, conséquence logique de la première, est déjà commencée. Il s'agit maintenant de gagner la paix, après avoir gagné la guerre.

Ce n'est que le succès de cette seconde phase qui pourra consolider les résultats obtenus préalablement. Or, à ce point de vue, on ne saurait trop souligner l'importance vitale que revêt pour l'avenir de l'Israël le maintien de la paix du monde, sans laquelle tout risquerait d'être compromis. Cela étant, il est indispensable que soit assurée une immigration massive et un développement intense du pays, au moyen d'une colonisation rapide et équilibrée des régions dont la densité en habitants est faible, surtout dans le Néguev. Cette partie méridionale de l'Israël n'est presque pas peuplée.

Cette immigration — qui doit être de l'ordre de 200.000 immigrants au moins par an, et cela pendant de lon-

gues années, — est une question de vie ou de mort pour ce jeune Etat.

Or, une pareille immigration dépend de deux facteurs : des immigrants et des possibilités financières d'absorption.

La première condition est assurée. Près de 250.000 personnes sont entrées en Israël depuis la proclamation de l'Etat. D'autres, beaucoup plus nombreuses, attendent avec impatience leur tour.

La sécurité et la paix en Israël exigent que cette immigration soit non seulement maintenue au rythme actuel, mais accélérée. Mais le maintien, comme l'accélération de cette immigration, dépendent également du deuxième facteur : des moyens financiers qui doivent en assurer les possibilités d'absorption.

Or, sans l'aide constante et efficace du Judaïsme mondial, l'immigration ne pourra pas être maintenue à l'échelle actuelle et, par là même, la paix de l'Israël se trouvera constamment menacée.

Les Combattants Juifs de France, animés du sentiment de solidarité envers leurs frères d'Israël et de l'amour de la paix, ne peuvent pas rester indifférents en face de cette nouvelle tâche.

Aujourd'hui comme hier, nos camarades donneront l'exemple du devoir et du sacrifice lorsqu'il s'agit de défendre une cause qui leur est chère.

Après avoir aidé nos frères d'Israël à gagner la guerre, aidons-les à gagner la paix !

Les journées tragiques et glorieuses de Juin 1940

par G. KÖNIG

A l'approche du mois de juin, se réveillent chez nous, les anciens combattants, les souvenirs de ces journées de juin 40, lorsque, répartis dans plusieurs régiments des différents secteurs du front, nous étions engagés dans la bataille contre l'envahisseur allemand. C'étaient les journées tragiques pendant lesquelles les hordes hitlériennes défer-

laient sur le pays, semant la mort et la misère. Et le bilan de ces journées fut le sacrifice de dizaines de milliers de soldats et de civils, et la déportation en captivité d'un million et demi de soldats français pour cinq longues et terribles années.

Mais c'étaient aussi des journées de courage et d'héroïsme dont firent preuve, dans la lutte contre un ennemi possédant l'armement le plus moderne, des combattants mal équipés. Et au cours de ces journées de juin se sont tout particulièrement distingués les régiments de volontaires étrangers, les 12^e, 21^e, 22^e et 23^e R.M.V.E., où se trouvaient des milliers de Juifs de Paris et de province. Exposés aux premières lignes, sans l'appui de tanks ni de l'aviation, à certains moments mêmes sans celui de l'artillerie, et manquant à la fin même de munitions, les combattants juifs ont pourtant accompli, ensemble, avec leurs camarades d'autres nationalités, de véritables prodiges de courage et d'héroïsme. Ils se sont cramponnés à chaque position et ils ont fait payer cher à l'ennemi chaque mètre de terrain. Encerclés de tous les côtés, souvent à des dizaines de kilomètres déjà à l'intérieur des lignes ennemies, ils n'en poursuivaient pas moins une résistance désespérée.

Les batailles de la Somme, de Soissons, de l'Alsace, où tant des nôtres furent tués ou blessés, attendent l'historien futur qui écrira le glorieux chapitre de la lutte pour la liberté que les volontaires juifs ont soutenue.

Nous qui avons combattu pendant ces tragiques journées, et qui avons, plus tard, lutté contre l'hitlérisme en captivité, au maquis et en déportation, nous qui avons vu tomber nos meilleurs camarades pendant ces batailles inégales, nous portons, dans nos cœurs, le serment que nous avons prêté à nos morts et à nous-mêmes : d'être toujours au premier rang de la lutte pour la lib. et pour l'indépendance de la France.

Nous avons juré d'être toujours à l'avant-garde de ceux qui exigent que les bandits nazis qui ont souillé le sol français subissent la punition méritée. Dans notre cœur bouillonnant de colère, brûle, telle une plaie inguérissable, la douleur que nous éprouvons au sujet de la perte des millions de nos frères et de nos sœurs qui, sans aucune défense, furent jetés dans les chambres à gaz et dans les fours crématoires.

La guerre finie, nous avons compris la nécessité de nous organiser, de combattre pour nos droits, de protéger les veuves et les orphelins de nos camarades tombés, de défendre les droits de toute la communauté juive. Ensemble, avec les combattants juifs d'autres unités, ensemble avec nos aînés de 1914-1918, nous remplissons notre devoir dans la lutte contre l'antisémitisme, le racisme et la xénophobie, dans la lutte pour la dénazification de l'Allemagne, de cette Allemagne qui doit enfin cesser d'être un danger pour l'humanité pacifique, et qui doit payer la rançon des crimes commis.

De même que nous étions volontaires pour nous battre contre l'ennemi qui voulait détruire notre liberté, notre vie et la vie de nos enfants, de même nous sommes volontaires aujourd'hui dans la lutte pour le maintien et la consolidation de la paix, pour l'égalité et l'amitié entre les hommes de tous les peuples, de toutes les races et de toutes les couleurs.

ENEZ TOUS

à notre

Grande
Assemblée
d'Information

qui aura lieu le

Mardi 14 Juin, à 20 h. 30

A LA SALLE LANCY

10, Rue de Lancy

La carte d'adhérent sera exigée

à l'entrée

Les Anciens Combattants et la Paix

MAURICE DE BARRAL

AUJOURD'HUI, tout le monde jure ne vouloir que la paix. C'est devenu un lieu commun.

Mais l'Ancien Combattant, qui ne se paie pas de mots, sait que ce « tout le monde » cache des gens qui sont aux antipodes les uns des autres.

Il y a les combattants qui « veulent » la paix sincèrement, du plus profond de leur cœur, et « les autres ».

J'appelle « les autres » la bande des marchands de canons, des mercantis, des financiers internationaux, des profiteurs, en un mot, qui ne voient dans la recherche de la paix, comme d'ailleurs dans celle de la guerre, qu'une occasion nouvelle et opportune d'augmenter leurs bénéfices scandaleux, prélevés sur la misère et la passivité des peuples.

A la vérité, ces gens-là se moquent complètement du véritable sentiment de paix, supérieur et noble entre tous; d'abord, parce qu'ils sont incapables de le concevoir, ensuite parce que, au fond, ils verraient avec une certaine satisfaction revenir la guerre qu'ils savent, par expérience, être pour eux une source de profits monstrueux.

Ceux-ci sont des imposteurs que tout combattant

doit avoir le courage de démasquer, chaque fois qu'il en rencontre un.

L'Ancien Combattant, au contraire, est imbu de l'esprit de la paix dans toutes les fibres de son être, parce que, à la différence des autres, il a vécu les horreurs de la guerre et qu'il n'a pas besoin d'un grand effort d'imagination pour en évoquer les effroyables souvenirs.

En un mot, l'Ancien Combattant « sent » la paix. Il ne la raisonne pas.

Mais il sait aussi que la paix ne s'installera pas parmi les hommes par des discours, si éloquents soient-ils.

La véritable paix ne peut résulter que de l'application, sur le plan international, de l'esprit combattant, qui est le même chez tous ceux qui ont vraiment fait la guerre, c'est-à-dire de l'application des notions de devoir civique, de justice sociale et de solidarité humaine, sans lesquels il n'y a et il ne peut y avoir de véritable démocratie.

L'Ancien Combattant, en conséquence, doit être prêt à s'associer sans réserve à tous mouvements ou tous organismes qui, de façon réaliste, se proposent de développer l'esprit de paix, s'exprimant par un mutuel bon vouloir et une mutuelle et sincère compréhension

entre tous les peuples.

Toutefois, l'Ancien Combattant ne doit pas être un « bèleur de paix ». Il sait que, pour obtenir ce bien suprême, il lui faudra montrer autant de courage, de ténacité et d'abnégation qu'il en a déployés sur les champs de bataille pour la défense de sa patrie. Les forces adverses sont différentes. Elles n'en sont pas moins dangereuses et puissantes : raison de plus pour leur opposer notre barrage partout où elles se présentent.

Tel me paraît être, résumé en quelques phrases, le premier devoir de l'Ancien Combattant, resté digne de ce nom, dans les conjonctures actuelles.

Soyons donc tous unis sur le « Front de la Paix » comme nous l'étions en 1914-1918 et en 1939-1945 sur le « Front de la Guerre » et, pour conclure, associations-nous pleinement à ce passage du manifeste de Léon Viala, président de l'U.F.A.C., pour le 3 mai prochain :

« HONTE A TOUS CEUX
« QUI ENTRETIENNENT
« DES PROPAGANDES
« BELICISTES, QUI
« TROMPENT LES PEU-
« PLES AVEUGLES OU
« PASSIFS, QUI EMPE-
« CHENT LA FORMATION
« D'UNE CONSCIENCE
« UNIVERSELLE. »

INTERVIEW DE M^r VINCIGUERRA

A l'occasion du Congrès National de l'U.G.E.V.R.E., nous avons posé quelques questions à M^r Vinciguerra, sur le rôle et les tâches de la Fédération qu'il préside.

Première question : *Quelles sont les tâches essentielles posées devant le Congrès de l'U.G.E.V.R.E. qui aura lieu les 16, 17 et 18 juin ?*

Réponse. — L'U.G.E.V.R.E. a deux ans d'existence. Le Congrès de 1947, qui avait enregistré sa création, lui avait fixé, en même temps, certaines tâches. Il importe en premier lieu d'examiner le chemin parcouru et de voir jusqu'à quel point ces tâches ont été accomplies. Mais cela c'est le passé et c'est surtout l'avenir qui nous intéresse.

Une première constatation s'impose : l'unité du mouvement combattant immigré n'est pas absolue. Un de nos premiers soucis doit être de la réaliser de façon complète, et nous voulons profiter de notre Congrès de juin pour parfaire cette unité qui donnera à notre action la force qu'elle doit avoir.

Nous ne pouvons manquer également d'étudier l'actuelle législation concernant nos camarades. Bien des points laissent à désirer sur lesquels nous voulons attirer

l'attention des pouvoirs publics.

Enfin, nous tenons à apporter notre contribution à l'œuvre de Paix. Bien des voix se sont élevées dans le monde pour condamner la guerre et prêcher l'union sacrée entre les peuples. Nous estimons pouvoir parler plus haut que beaucoup d'autres, car notre organisation est la preuve vivante de la possibilité réelle de cette Paix. Notre exemple prouve que des groupes de races, de religions, d'idéologies différentes et parfois même opposées, peuvent s'entendre et s'unir, à la condition d'avoir un idéal commun et une bonne volonté commune.

Nous souhaitons que le monde suive cet exemple et que, marchant sur les traces des ressortissants des quelques 50 nationalités que nous groupons, les peuples de la Terre unissent leurs efforts pour se consacrer à une œuvre de prospérité et de bonheur universel.

Deuxième question : *Quels sont actuellement les rapports entre l'U.G.E.V.R.E. et les organisations combattantes françaises ?*

Réponse. — Nos rapports sont extrêmement étroits. L'U.G.E.V.R.E. se devait de se mêler à la masse des combattants français dont nos camarades ont partagé les souffrances et les périls. Elle l'a fait en adhérant à l'U.F.A.C.

Nous participons à toute l'action de cette grande organisation et nous sommes représentés, tant à son Conseil d'administration que dans ses quatre commissions de travail.

Notre volonté est de faire connaître de plus en plus au peuple de ce pays ce que les immigrés ont fait pour la France et de nous assimiler le plus complètement possible aux combattants français pour reconstruire avec eux la France que nous avons contribué, avec eux, à défendre et à libérer.

Troisième question : *Pourriez-vous faire une déclaration à l'adresse des anciens combattants et résistants juifs ?*

Réponse. — Camarades juifs, vous êtes, dans l'U.G.E.V.R.E., parmi les groupements les plus actifs. Personne n'ignore le loyalisme dont vous avez fait preuve aux côtés de vos camarades français et immigrés, de 1940 à 1945.

A l'U.G.E.V.R.E., nous connaissons bien vos problèmes et nous faisons tous nos efforts, en collaboration avec vos dirigeants, pour leur trouver une heureuse solution.

Continuez comme par le passé à faire preuve de ce loyalisme et de cette ardeur au travail que l'on se plaît à vous reconnaître. Restez groupés dans vos organisations respectives et continuez à soutenir l'U.G.E.V.R.E. dans son action. Imprégnez-vous de l'utilité que présente pour vous, comme pour vos camarades des autres nationalités, le Congrès National des 16, 17 et 18 juin. Participez-y largement et travaillez de toutes vos forces à faire de ce Congrès une grandiose manifestation de l'attachement des combattants immigrés à la France et de leur volonté indéfectible de réaliser une Paix que permettra enfin au monde d'unir ses efforts pour le bonheur de tous dans la liberté, le travail et la justice.

Un peu d'histoire

MATYSJAHU

Nous commençons dans ce numéro la publication d'une série de récits de l'histoire juive que nous estimons intéressants pour nos lecteurs.

Les armées sauvages du roi despotique Antiochus Epiphane asservissent le peuple juif vaincu. Ils pillent les trésors, violent les femmes et déportent les hommes de la Judée vers d'autres pays, où ils les vendent comme esclaves. Les fonctionnaires syriens volent, dans le Temple, tout l'or, l'argent et les objets sacrés, pour en faire un sanctuaire dédié au dieu grec Zeus. Sur l'autel est érigé un porc, dont le sang est répandu dans l'enceinte sacrée et dont la graisse souille la sainte Thora.

Dans toutes les villes de la Judée on érige des autels et des statues de dieux grecs et l'on force les Juifs de sacrifier en l'honneur de ces idoles. Ceux qui s'y refusent sont tués.

Le peuple juif est menacé d'une extermination complète. Pris de panique, les Juifs quittent les villes et s'enfuient dans les montagnes pour échapper à la cruauté de l'occupant.

Dans la petite ville de Madaïth (12 kilomètres de Jérusalem) habitait le vieux Matysjahu et ses cinq fils. Il s'y était réfugié après les persécutions qui avaient eu lieu à Jérusalem. Matysjahu descendait de la famille des Hamoréens, appelés aussi Makkabéens. Les membres de cette famille s'étaient toujours distingués par leur dévouement, par leur rare intelligence et par leur force exceptionnelle. Le cœur serré, Matysjahu assiste à la perte de la patrie. Pourtant ni ses sentiments religieux, ni son patriotisme ne lui permettent de se résigner, et il dit à ses fils :

« La Judée s'est évanouie, alors à quoi bon vivre ? »

Et il décide, en accord avec ses fils, de ne plus se cacher dans les cavernes de la montagne, mais de lutter afin de sauver le peuple, ou de mourir pour l'idéal sacré.

Des fonctionnaires syriens vinrent dans la petite ville de Madaïth pour y forcer les Juifs à adorer les deux grecs. Le premier, ils sommèrent le vieux Matysjahu, comme la personnalité la plus considérée, de donner l'exemple de l'obéissance.

Matysjahu refusa et déclara que, même si tous les peuples de la Syrie trahissaient leur foi, lui, ses fils et ses frères n'en resteraient pas moins fidèles à leur Dieu.

L'un des habitants de Madaïth voulut

plaie au fonctionnaire syrien et s'approcha de l'autel pour y offrir un sacrifice au dieu grec Zeus. Matysjahu tua ce Juif et ses fils se jetèrent, armés de couteaux, sur le fonctionnaire syrien et ses soldats, les abattirent et brisèrent l'autel. Cet événement fut le signal de la résurrection de tous les patriotes. Bientôt, Matysjahu fit proclamer que « ceux qui veulent venger la Thora et leur foi viennent le rejoindre ».

Tous les habitants de la ville et des environs suivirent cet appel et Matysjahu les conduisit dans les montagnes d'Ephraïm.

Rapidement se répandit dans le pays entier la nouvelle de la révolte. Les Juifs forgèrent des armes et, en masse, se précipitèrent dans la montagne pour se mettre à la disposition de Matysjahu et de ses fils.

Matysjahu avertit tous ceux qui arrivaient que la lutte sera dure et sanglante, qu'ils doivent être prêts à sacrifier leur vie pour la cause sacrée et que, si l'ennemi attaquerait le jour du Sabbath, ils ne devront même pas en tenir compte, mais se défendre les armes à la main.

Alors, Matysjahu mène la lutte avec prudence, il tend des embuscades à des groupes pas trop nombreux et les anéantit. Plus tard, il devient plus audacieux. Il fait des attaques brusquées contre des villes et des villages, détruit les autels, brise les idoles et punit les Grecs et les Juifs qui passaient avec l'ennemi. Puis il exécute une retraite rapide et disparaît dans la montagne.

Antiochus, comprenant les conséquences possibles de ces attaques, envoie contre les rebelles une grande expédition punitive. Alors l'armée de Matysjahu semble s'évanouir comme par enchantement et, pour un temps, toutes les attaques cessent. Une patrouille tactique était capable de démoraliser l'armée la plus forte.

L'armée de l'insurrection devenant chaque jour plus forte et expérimentée, Matysjahu se demande s'il ne doit pas livrer un combat ouvert à l'occupant et libérer ainsi sa patrie. La mort empêche le vieux Matysjahu d'exécuter son plan que, peu de temps après, réalisa son fils Jehonda Makkah.

Mourant, Matysjahu désigna son fils aîné Siméon comme conseiller et le fils cadet, Jehonda, comme chef militaire de l'insurrection.

Avant de mourir, il dit à ses fils : « N'ayez pas d'égards pour votre vie, ne craignez pas la mort et jusqu'à la dernière goutte de votre sang, lutez pour votre Dieu et pour votre patrie. »

Ing. GILDERMAN.

MANIFESTE DE L'U.G.E.V.R.E.

à l'occasion de son 2^e Congrès National qui se tiendra les 17, 18 et 19 juin 1949 au Cercle Militaire

En 1939 comme en 1914, des dizaines de milliers d'hommes de toutes origines, reconnaissants de l'hospitalité que la France leur avait accordée, se sont levés spontanément pour défendre leur Patrie d'adoption contre l'agresseur.

Unis à leurs frères de combat français, ils ont forcé l'admiration du peuple français par leur bravoure et leur courage. Aujourd'hui, nous appelons les combattants étrangers à s'unir pour contribuer à la grandeur de la France et à la défense de la Paix.

Anciens combattants étrangers !

Une fois de plus nous vous appelons à comprendre le vieil adage : « L'union fait la force ». Nous avons tous des intérêts communs à défendre et la même cause à faire triompher.

L'union de tous les combattants étrangers permettra de créer un front solide, vaillant, prêt à défendre les droits de tous nos camarades, à combattre la xénophobie et également à remplir le devoir de la Paix, semblable à ceux que nos adhérents ont rempli au prix de lourds sacrifices dans la guerre.

La génération des survivants a le droit de rappeler que tous ces morts ont lutté et souffert pour que la guerre soit mise hors la loi internationale et pour que le monde, enfin apaisé, connaisse une ère de bonheur.

C'est à cette grande œuvre de Paix et de progrès humain que nous vous convions.

Les 17, 18 et 19 juin se tiendra, à Paris, le grand Congrès National de l'U.G.E.V.R.E.

Ce sera un Congrès d'unification. Il rassemblera tous les anciens combattants, engagés volontaires, résistants, légionnaires, les combattants avec ou sans uniforme, les anciens camarades de combat sans distinction de leurs appartenances politiques, culturelles ou philosophiques.

Ils pourront assister au Congrès en tant que délégués, invités ou observateurs, il leur sera réservé un accueil fraternel.

Anciens combattants étrangers !

Popularisez partout le Congrès National de l'U.G.E.V.R.E. des 17, 18 et 19 juin.

Convoquez des assemblées générales des Amicales en posant à l'ordre du jour le Congrès National, en organisant de larges discussions sur le programme et le but de l'U.G.E.V.R.E.

Désignez des délégués ou des observateurs au Congrès. Posez largement le problème de l'unification de tous les combattants étrangers au sein d'une Fédération unique.

Exprimez des vœux et des solutions pratiques et réalisables dans le domaine de la défense des droits des anciens combattants étrangers et de la Paix.

Notre organisation unifiée entend être une organisation démocratique où chacun se plie à une discipline librement consentie dans l'intérêt commun.

C'est au sein de l'U.F.A.C., à laquelle nous appartenons, que nous agirons pour le bien commun et fortifierons l'amitié qui nous unit aux combattants français.

Vive l'union de tous les anciens combattants français et étrangers !

Vive l'U.G.E.V.R.E. !

EXCURSION pour ISRAEL en AVION

POUR 1, 2, 3 ET 4 SEMAINES

Départs les 11, 25 Juin, et 9, 16 et 23 Juillet DE L'AERODROME DE PARIS (AVION DIRECT)

Réduction de 25,00%

(Pour les groupes de 10 personnes, réduction spéciale)

DEPARTS IMMEDIATS

PAR BATEAU PAR AVION (direct)
De MARSEILLE et GENES : 14, 21, 28 et 29 Juin
Constellation Quadrimoteur, Paris-Tel-Aviv en 9 heures
TOUS LES QUATRE JOURS

Agence de Voyages «EUROPA»

Agent officiel « Air-France » et toutes Compagnies d'Aviation et de Navigation

46, Rue de Rivoli - PARIS (IV^e)

Tél. : ARG. 24-21 - TUR. 69-09 - Métro : Hôtel-de-Ville

NATURALISATIONS

Les camarades de notre « Union » dont les noms suivent viennent d'être naturalisés français. Nous leur adressons, à cette occasion, nos fraternelles salutations

ALTMAN Brajola
APELBAUM Leiba
BERGER Boris
BROTMAN Noach
BRONSNICK Rubin
COHEN Moïse
CICAL Aron
DYSTELMAN Israël
DLUGI Psachja
ETNER Joseph
FINKELSTEIN Szmuel
GRUNSPAN Alain
GRINBERG Jeszna

HUBERMAN Leïb
HAJEK Armin
ICKI Wolf
JANKLOVIC Majer
KRAMER Kurt
KURLAND Lejb
KAUFMAN Samuel
LEWKOWICZ Aron
LEWIN Abram
MENDELMAN (Mme)
NEIPAMETNY Moszé
RYBAK Moïse
SZERMANSKI Josef
SCHWARZ Léon

SOKOLOWSKY Jankiel
SZPIRO Hersz
SZEKELY Joseph
SEKULA Simon
SILBERBERG Abraham
SZADMAN Icek
WAINRYB Szlama
WRONA Andzel
WEBERSZPIEL Samuel
WIEWORKA Echiel
WOLFF Marcus

TELEGRAMME DE FELICITATIONS A L'ETAT D'ISRAEL

Nous publions ci-dessous le télégramme de félicitations que notre Union a adressé à Ben Gourion à l'occasion de l'anniversaire de l'indépendance d'Israël et de l'admission d'Israël à l'O.N.U.

Président gouvernement Israël,

Occasion anniversaire indépendance et admission O.N.U., meilleurs vœux et félicitations.

Union Engagés Volontaires

Anciens Combattants Juifs

1939-1945.

MANIFESTE

proclamé à la Journée Nationale
contre le Racisme, l'Antisémitisme
et pour la Paix
le 22 Mai 1949, au Cirque d'Hiver

Nous, délégués élus en Assemblées Populaires à Paris, dans les villes de France et représentants de 102 organisations,

Nous, femmes, hommes, jeunes, de toutes conditions sociales, de toutes opinions et philosophies,

Nous, en qui jamais ne s'éteindront la douleur et le souvenir de l'extermination de millions de nos frères gazés, brûlés et fusillés par les nazis, sommes venus clamer notre colère face au danger croissant du racisme et de l'antisémitisme au moment où grandit la menace d'une nouvelle guerre.

Quatre ans après la défaite de l'hitlérisme, un nouvel Etat allemand est reconstitué à l'Ouest, qui n'est ni dénazifié, ni démilitarisé, un Etat allemand où la chienne de Buchenwald est graciée et où les criminels de guerre, officiers, S.S., chefs nazis, magnats de l'industrie de la mort, occupent les postes les plus importants.

La réhabilitation et la libération des assassins de millions d'hommes est un encouragement aux crimes de demain.

La reconstitution à nos frontières d'une Allemagne de l'Ouest dont la population de cinquante millions d'habitants est animée par l'esprit de revanche constitue un danger pour la paix du monde et particulièrement pour la sécurité de la France, qui a été au cours des 80 dernières années, trois fois envahie et pillée.

Le danger est d'autant plus grand que cette Allemagne aurait pour mission de fournir les troupes mercenaires à ceux qui préparent une nouvelle et sanglante tuerie mondiale et pour qui la bombe atomique représente la forme perfectionnée du four crématoire, l'instrument de l'assassinat en masse de millions d'être innocents.

La renaissance du nazisme est accompagnée d'une nouvelle vague de racisme et d'antisémitisme, tant en Allemagne que dans notre pays et les éléments qui ont formé, pendant la guerre, les cinquièmes colonnes fascistes et qui ont été les auxiliaires les plus précieux de l'occupant, deviennent chaque jour plus arrogants.

En France, alors que le danger grandit à nos frontières, les fascistes de l'intérieur préparent leur revanche et font paraître journaux, tracts et livres qui prônent l'idéologie du racisme et l'antisémitisme, de la xénophobie et de la guerre.

Nous savons par notre expérience tragique que le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie sont les signes avant-coureurs de la guerre. Ce sont les armes dont les bellicistes se servent toujours.

La lutte contre l'antisémitisme et le racisme est la cause de tous les partisans de la Paix.

Notre place à nous qui combattons le racisme et l'antisémitisme est dans le camp des Partisans de la Paix.

C'est pourquoi nous affirmons notre plein accord avec le Manifeste et les décisions du Congrès Mondial des Partisans de la Paix qui sont pour nous un engagement sacré.

Nous lutterons parmi les centaines de millions d'hommes de toutes langues et de toutes couleurs qui se sont levés pour défendre la Paix et l'amitié entre les peuples.

Nous sommes pour la charte des Nations Unies et pour l'entente entre les alliés dont l'unité a permis la victoire sur l'hitlérisme.

Nous sommes contre les alliances militaires qui sont contraires à la Charte de l'O.N.U. et qui mènent à la guerre.

Nous sommes pour l'interdiction de l'arme atomique et de toutes les autres armes d'agression.

La lutte pour la Paix est inséparable de la lutte pour la Fraternité entre les peuples.

Nous sommes contre toute oppression nationale et coloniale, pour l'indépendance des peuples.

Nous saluons à cette occasion la naissance de l'Etat d'Israël qui, à l'exemple d'autres peuples, a su conquérir son indépendance et nous nous élevons contre toutes les intrigues et contre toutes les manœuvres impérialistes qui menacent l'indépendance et la sécurité de l'Etat d'Israël.

Nous ne permettrons pas qu'Israël soit transformé en une base militaire d'agression et en un tombeau de ses enfants.

Nous déclarons que nous ne pouvons pas être neutres à l'égard des assassins de millions d'être humains.

Nous disons qu'il ne saurait y avoir davantage de neutralité à l'égard de ceux qui préparent une nouvelle guerre.

Nous, qui avons vécu les horreurs de l'hitlérisme et les souffrances de millions de femmes et d'enfants martyrisés, gazés, brûlés et fusillés,

Nous, qui avons défendu comme résistants, combattants ou engagés volontaires la terre de France contre la barbarie hitlérienne,

Nous qui, dans les rangs des partisans avons aidé à porter des coups mortels à l'ennemi nazi,

Nous qui sommes fidèles à la mémoire de millions de martyrs, à la mémoire des héros légendaires du ghetto, à la mémoire des Combattants de la Hagana,

Nous jurons de ne jamais être les alliés des nazis et d'être toujours aux côtés des Combattants de la Paix et de la Démocratie.

Restons unis pour maintenir et renforcer le puissant front contre l'antisémitisme, le racisme et pour la Paix.

POUR VOS LOISIRS

LE CINEMA

LE POINT DU JOUR (Français)

C'est un film qui doit avoir un retentissement mondial. Il n'est pas permis d'en douter.

On ne disserte pas sur la valeur technique d'un tel film. On ne chicanne pas sur l'opportunité de telle ou telle image. Mais devrait-on le faire ici qu'on ne trouverait rien à redire à la qualité de cette bande, à sa mise en scène ni à son interprétation, d'une si émouvante simplicité.

Le début est surprenant et attachant. La caméra se promène dans la grisaille du coron : ambiance. Et puis, brusquement, c'est l'action. On est plongé d'un coup dans la rudesse de la vie de la mine. On prend part à la lutte de ses hommes pour la vie, pour la sécurité.

Qu'ils sont beaux et émouvants ces visages de mineurs, penchés sur le pic, apparaissant dans l'ouverture d'une saillie, rudes et âpres. Qu'ils sont admirables ces femmes courageuses qui luttent aux côtés des hommes.

La misère est là, contre laquelle on se bat chaque jour. La misère qui épuise. La misère qui tue. La misère qui engendre la lutte, cette lutte à laquelle Daquin nous fait assister.

Un film qui, par sa réalité et sa simplicité éclipsent celui que Becker avait pourtant fort bien réussi : *Antoine et Antoinette*. Il y a cependant une certaine analogie entre ces deux bandes.

CES DAMES AUX CHAPEAUX VERTS (Français)

C'est la troisième fois, si je ne m'abuse, que l'on tourne un film sur ce sujet et, pour ma part,

me souvenant particulièrement de l'une de ces versions, force m'est de reconnaître que je préfère la dernière, celle qui tient actuellement l'affiche. Un regret cependant, l'inoubliable création de René Lejèvre que nous aurions aimé retrouver dans cette dernière.

Point n'est besoin de rappeler que ce film est adapté du roman de Germaine Acremant, roman qui parut en 1922 et fut inspiré à son auteur par sa vie dans une petite ville du Pas-de-Calais (sa ville natale) : Saint-Omer.

Ici, on trouve une adaptation très libre de l'œuvre initiale.

Le cadre de la petite ville du Nord a été transporté dans un ravissant village méridional, et personnellement, je ne regrette pas la grisaille que n'eût pas manqué de nous valoir le tournage à Saint-Omer.

Les quatre vieilles filles, « ces dames aux chapeaux verts », ce sont : Marguerite Pierry (Teicide), Jane Marken (la gourmande), Elisa Ruïs (l'amoureuse qui soupire depuis dix ans après son rêve enfui), et Mag Avril (la bête), toutes quatre excellentes, même remarquables. Arlette, c'est Colette Richard, charmante et malicieuse, ainsi que l'exige son rôle. Le professeur Ulysse Hyacinthe, c'est Henri Guizol qui anime de si belle façon cette bande. Une très bonne distribution, on le voit. Des rôles bien tenus. De jolies photos.

Pour la première fois, j'ai entendu la salle rire sans interruption d'un bout à l'autre de la bande... et souvent j'ai ri moi-même, ce qui, pour un critique, est un record.

Un bon film dans l'ensemble, et bien français.

LE THEATRE

LE ROI CANDAULE d'André Gide

(Pavillon de France)

Une trouble et grandiose aventure psychologique et amoureuse située à la cour du roi de Lydie à la fin du VIII^e siècle avant notre ère. Une langue riche de poésie, allusive, peu conforme aux exigences de l'art théâtral. L'interprétation et la mise en scène traduisent quelques inexpériences, mais beaucoup de ferveur aussi.

LES GAITES DE L'ESCADRON de Georges Courteline et E. Norea (La Renaissance)

Il n'est pas certain que nos com-

pagnes trouveront le même plaisir que nous à ce spectacle savoureux. Mais je garantis que ceux qui ont connu la vie de caserne s'abandonneront volontiers à la tentation du rire courtelinien. On s'esclaffe à jet continu au déroulement de ces scènes caricaturales de la vie militaire, retracées avec une joyeuse bonhomie par le grand Courteline; je dis bien : le grand Courteline. Observez, par exemple, ce personnage humain et finement typé qu'est le brave capitaine Hurleur. Décidément, la Compagnie Grenier-Hussenot représente un des efforts les plus réussis du théâtre d'aujourd'hui.

LA VIE DE NOS SECTIONS

* LYON *

Une émouvante manifestation

Le dimanche 24 avril dernier a eu lieu, à Lyon, une grande manifestation en l'honneur du Congrès Mondial de la Paix, coordonnée avec une cérémonie commémorative du Ghetto de Var-

sovie.

Toutes les plaques portant les noms de nos fusillés et déportés avaient été fleuries et, à 10 h. 30, place Bellecour, des gerbes furent déposées au sanctuaire de la Résistance, par les organisations suivantes, précédées de leurs drapeaux : Consistoire; Anciens Combattants et Engagés Volontaires Juifs; M.R.A.P.; L.I.C.A.; U.J.R.E.; représentants de « Vaillants ».

Cette manifestation fut suivie d'un départ en autocar pour le Cimetière Israélite de la Mouche. Là se déroula une cérémonie religieuse dirigée par M. le Grand Rabbin Poliakov et M. le Rabbin Assouline. Ces personnalités ont prononcé des allocutions, ainsi que les représentants des organisations suivantes : Cercle des Amis de la Pensée; Association des A.C.J.; U.J.R.E.; Chrétiens Progressistes; Les Combattants de la Liberté; F.F.I. et F.T.P.F.; L.I.C.A.; M.R.A.P.

Lettre adressée au Consistoire Israélite de Lyon

Messieurs,
Notre Comité Directeur, se félicitant de la magnifique manifestation organisée par le Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix, en l'honneur des Combattants du Ghetto de Varsovie, et associant la population juive de Lyon aux centaines de

millions de Partisans de la Paix, dont les représentants les plus éminents tenaient le même jour, 24 avril 1949, le Grand Congrès de Paris, a cependant déploré un événement fâcheux survenu au cours de la cérémonie qui s'est déroulée au Cimetière Israélite de la Mouche.

Les Anciens Combattants ont été désagréablement surpris et émus par les paroles exprimées par M. Marcel Lévy, qui a fait une distinction entre les Combattants et Volontaires Juifs d'avec les Juifs d'origine française.

Nous tenons à vous exprimer la peine que nous ont causé ces paroles, car nous n'avons pas oublié que les nazis ont brûlé, gazé et torturé des millions de nos frères, sans distinction de leur origine et opinion.

Nous nous permettons de vous signaler la pénible réaction qu'a produite cette intervention du dirigeant du Consistoire : M. Marcel Lévy.

Nous serions très heureux de savoir si le Consistoire tout entier est d'accord avec les paroles prononcées par M. Lévy, qui créent une dissociation dans notre milieu juif, au moment même où un danger d'antisémitisme et de guerre nous commande, au contraire, une Union plus étroite.

Dans l'espoir que, dans un avenir très proche, notre Communauté Lyonnaise n'aura pas à déplorer de nouveau pareil incident, nous vous prions de recevoir, messieurs, nos salutations fraternelles.

TISSUS - MERCERIE - PEAUSSERIE
GROS - DEMI-GROS

L. MILGROM

326, RUE SAINT-MARTIN - PARIS (III^e) - TUR. 80-91

La cérémonie traditionnelle à l'Arc-de-Triomphe



Le 9 mai dernier, comme tous les ans, notre Union a ranimé la flamme du Soldat Inconnu.
La tête du cortège arrive à l'Arc-de-Triomphe.

A la suite de la requête introduite par le lieutenant-colonel Bourgoïn, le Conseil d'Etat, au cours de sa séance du 13 mai, a pris la décision numéro 98.163.

Le Conseil d'Etat, statuant au Contentieux;

Sur le rapport de la Première Sous-Section de la Section du Contentieux;

Vu la requête présentée pour le lieutenant-colonel Bourgoïn, demeurant à Paris, avenue Mozart, n° 78, enregistrée au Secrétariat du Contentieux du Conseil d'Etat le 5 juillet 1948, et tendant à l'annulation pour excès de pouvoir de l'article 4 de l'arrêté ministériel du 4 mai 1948 fixant les conditions d'attribution de la Carte du Combattant;

Vu les autres pièces produites et jointes au dossier;

Vu la loi du 19 décembre 1926, art. 101;

Vu les décrets des 1er juillet 1930 et 29 janvier 1948;

Vu l'ordonnance du 31 juillet 1945;

Où M. Després, maître des Requetes, en son rapport;

Où M^e Célice, avocat du sieur Bourgoïn; M^e Tréteau, avocat de l'Association départementale des Combattants prisonniers de guerre de Seine-et-Oise et autres, et M^e Jolly, avocat de la Fédération nationale des Combattants prisonniers de guerre, en leurs observations;

Où M. Chardeau, maître des Requetes, commissaire du gouvernement, en ses conclusions;

Sur l'intervention de l'Association des Combattants prisonniers de guerre du département de la Seine, de l'Association départementale des Combattants prisonniers de guerre de Seine-et-Oise, de l'Association départementale des Combattants prisonniers de guerre du Rhône, de la Fédération nationale des Combattants prisonniers de guerre et de diverses Associations d'anciens prisonniers;

Considérant que les Associations sus-nommées ont intérêt au rejet de la requête, que, par suite, leur intervention est recevable;

Sur la recevabilité de la requête :

Considérant, d'une part, que l'arrêté interministériel du 4 mai 1948, dont l'article 4 est attaqué, a été publié au Journal officiel du 5 mai 1948 et que la requête susvisée a été enregistrée au secrétariat du Contentieux du Conseil d'Etat le 5 juillet 1948, soit avant l'expiration du délai de deux mois imparté par l'article 49 de l'ordonnance du 31 juillet 1945; que, dès lors, ladite requête n'est pas tardive;

Considérant, d'autre part, que le requérant qui remplit les conditions exigées pour l'obtention de la Carte du Combattant a intérêt à critiquer les modalités d'attribution de cette carte; que, par suite, sa requête est recevable;

Sur la légalité de l'article 4, 1^{er} et 2^e, de l'arrêté interministériel du 4 mai 1948 :

Considérant que l'article 101 de la loi du 19 décembre 1926, qui dispose pour l'avenir sans limitation de durée, n'a été abrogé expressément ou implicitement par aucune disposition législative; que, dès lors, il doit être regardé comme étant toujours en vigueur;

Considérant que le législateur, en employant le mot « combattant », a entendu réserver en principe le bénéfice de la carte qu'il institue à ceux qui avaient participé activement à la lutte contre l'ennemi; que, dès lors, s'il appartenait au gouvernement, en vertu de la délégation que lui conférait l'article 101, de prendre par voie de règlement d'administration publique toutes mesures utiles en vue d'adapter les modalités d'attribution de la carte aux formes particulièrement complexes qu'ont revêtues les hostilités au cours de la guerre 1939-1945, il ne pouvait, sans aller à l'encontre des termes mêmes dudit article, prescrire, par voie de disposition, générale et absolue, l'attribution de la carte à des personnes n'ayant à aucun moment participé effectivement, sous une forme quelconque, à la lutte contre l'ennemi; que, dès lors, le requérant est fondé à soutenir que les dispositions de l'article 2, par. 3^e du décret du 1er juillet 1930, tel qu'il a été complété par l'article premier du décret du 29 janvier 1948, sont entachées d'illégalité en tant qu'elles n'exigent aucune participation active à la lutte contre l'ennemi, pour l'attribution de la carte du Combattant à certaines catégories d'intéressés, et à demander, par voie de conséquence, l'annulation pour excès de pouvoir des dispositions de l'article 4 1^{er} et 2^e de l'arrêté interministériel du 4 mai 1948, prises pour leur application; que, d'ailleurs, en la forme, les mêmes dispositions du décret du 29 janvier 1948 complétant le décret du 1er juillet 1930, sont entachées d'illégalité, comme différenciant à la fois du projet soumis par le gouvernement au Conseil d'Etat et du texte adopté par le Conseil d'Etat;

Décide :

Article premier. — L'intervention de l'Association des Combattants prisonniers de guerre du département de la Seine, de l'Association des Combattants prisonniers de guerre du Rhône, de la Fédération nationale des Combattants prisonniers de guerre et de diverses associations d'anciens prisonniers est admise.

Article 2. — Les dispositions de l'article 4, 1^{er} et 2^e, de l'arrêté interministériel du 4 mai 1948, sont annulées.

Article 3. — Les frais de timbre exposés par le lieutenant-colonel Bourgoïn, s'élevant à 550 francs, et ceux de la présente décision lui seront remboursés par les associations intervenantes.

Article 4. — Expédition de la présente décision sera transmise au ministre des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre, au secrétariat d'Etat des Forces Armées (Guerre) et au ministre de la France d'Outre-mer.

CONSEILS JURIDIQUES

Dans ma dernière rubrique, j'ai signalé que les anciens combattants pensionnés n'avaient pas encore touché leur indemnité de vie chère pour la fin de l'année 1948.

A ce jour, aucune modification n'est intervenue et les pensionnés attendent toujours, tant le rappel de cette indemnité que ce lui de la majoration des pensions qui leur est due à partir du 1er janvier 1949.

Peut-être, Monsieur le Ministre des Finances trouvera-t-il bientôt le peu de temps nécessaire à la signature du décret de rajustement ?

Il faut l'espérer.

En tout cas, il faut bien constater que certains services mettent peu d'empressement à satisfaire aux modestes revendications des anciens combattants. Ce souci « d'économies », qui serait fort louable si l'on avait la certitude qu'il s'applique en priorité à certaines autres dépenses, a fortement inspiré les décisions gou-

vernementales concernant les anciens combattants. On le retrouve facilement dans nombre de dispositions que je passe ci-dessous rapidement en revue.

LE STATUT DES COMBATTANTS VOLONTAIRES DE LA RESISTANCE

Dans sa séance du 11 mars 1949, l'Assemblée Nationale a voté en deuxième lecture une loi portant statut des combattants volontaires de la Résistance.

L'article 15 de cette loi, publiée le 25 mars, prévoit qu'un règlement d'administration publique devra, dans les trois mois, préciser les modalités d'application dudit statut.

Espérons que ce délai sera respecté par le gouvernement et qu'il ne sera possible d'entrevoir bientôt les lecteurs de ces modalités pratiques. Je leur signale en tout cas, aujourd'hui, que la loi prévoit la délivrance aux résistants d'une carte spéciale et d'une médaille commémorative.

La demande devra être introduite auprès du ministère des Anciens Combattants dans le délai d'un an à partir de la publication du décret dont je parle plus haut. Cette demande sera présentée par l'intéressé ou, s'il est décédé, par ses ayants cause.

Pour avoir droit à la carte, il faut avoir appartenu pendant trois mois au moins, avant le 6 juin

1944, soit aux F.F.I., soit à une organisation homologuée des F.F.O. ou de la Résistance. Les conditions de durée ne sont pas applicables aux personnes qui auront été exécutées, tuées ou blessées pour des actes de résistance dans des conditions ouvrant droit à pension militaire — ou qui bénéficient du statut des déportés du 6 août 1948.

UNE DECISION REGRETTABLE CONTRE LES ANCIENS COMBATTANTS PRISONNIERS DE GUERRE

Le Conseil d'Etat, dans sa séance du 13 mai, a annulé l'article 4 de l'arrêté ministériel du 4 mai 1948.

Cet article attribuait la carte de combattant « aux militaires de toutes armes faits prisonniers de guerre alors qu'ils appartenaient à une unité combattants » et aussi à ceux à « quelque unité qu'ils appartiennent » ayant passé un certain temps (60 ou 90 jours, selon les cas) dans les camps de P.G.

Le Conseil d'Etat a estimé que cette dernière disposition de l'article 4 ne correspondait pas à la lettre et à l'esprit de l'article 101 de la loi du 19 décembre 1926 qui est à la base du régime de la carte du combattant.

Quoi qu'il en soit, cette décision du Conseil d'Etat prive les prisonniers de guerre d'avantages pour lesquels ils avaient longuement souffert et lutté. Une intervention législative du Parlement s'impose, afin de réparer cette injustice.

K. KENIG.

BERNARD PONS
TAILLEUR POUR HOMMES
239, RUE ST-MARTIN - PARIS
ARC 43-94

Affaires fiscales, juridiques, commerciales, artisanales, rédaction actes sociétés, fonds de commerce, gérance, baux, registres du Commerce, des Métiers, déclarations fiscales, etc...

Simon FELDMAN
CONSEIL JURIDIQUE ET FISCAL
132, Rue Montmartre - PARIS-2^e
Tél. : CENTral 27-68

Consultations tous les jours, sauf dimanche, de 18 h. à 19 h. 30
Samedi de 15 à 18 heures et sur rendez-vous

Maison I. LIPSKI
42, Bd du Temple, PARIS (XI)
M^e République. — Tél. Roq. 82-17

Vous trouverez, comme toujours, un grand et beau choix de :

Vêtements pour Hommes et Cadets
ainsi que de
Pantalons golf

Le restaurateur bien connu

Joseph
fait savoir à sa fidèle clientèle qu'il vient de rouvrir son

RESTAURANT
57, r. N.-D.-de-Nazareth
PARIS-3^e
Tél. : ARC. 55-10
(Métro : Strasbourg-Saint-Denis)
Spécial. russes et polonaises

Menuiserie Ebénisterie
INSTALLATION GENERALE DE MAGASINS
EBENISTERIE - VERNISSAGE
Prix modérés - Travail soigné

ÉTABLISSEMENT KREMSKI
Remise de 5 % aux membres de l'Union
9, rue Victor-Letalle
PARIS-20^e
Métro : Mémilmontant
Tél. : MEN. 79-96

DANS UN CADRE SYMPATHIQUE
VOUS TROUVEREZ LA MEILLEURE CUISINE YDDISH
UNE VISITE S'IMPOSE
Le meilleur accueil vous est réservé

RESTAURANT SIMON
13, Rue Notre-Dame-de-Nazareth
PARIS (III^e)
Métro : République
Tél. : TUR. 58-71

GRANDE SALLE POUR NOCES ET BANQUETS
à des prix très intéressants

AU POSEUR DE LINOS
LINOLEUM - BALATUMS
Toiles Cirées - Papiers Peints, etc.

MAURICE WAIS
98, Boulevard de Mémilmontant
PARIS-XX^e
Téléphone : OBERkampf 12-55
Métro : Père-Lachaise
Même maison 40, rue de Rivoli, Paris-4^e

RESTAURANT

Chez HALLI

SALLE SPECIALE pour
BANQUETS - MARIAGES
TOUTES SPECIALITES YDDISH

Prix spéciaux aux membres l'Union

31, Rue de Trévis
PARIS-IX^e
Tél. : Taitbout 50-26
Métro Cadet et Montmartre

MANUFACTURE D'ARTICLES
pour Maroquinerie
Chaussure - Carrosserie
Automobile - Ameublement
Passepoils - Joints d'atelles
Bordures, etc...

"LA PARFAITE"
86, Rue du Fbg-Saint-Denis
PARIS-X^e
Tél. : PRO. 47-38
(Métro : Gare de l'Est)

Confection pour Dames
ROBES - MANTEAUX
TAILLEURS

Ch. Lehnhaupt
82, rue du Fbg-Saint-Denis
PARIS-X^e
Tél. : TAI. 53-24
C.C. Postal 188.13
Métro :
Château-d'Eau et Gare de l'Est

Le Gérant : S. APPEL

Pèlerinage du 23^e R.M.V.E.
Le dimanche 26 juin 1949
les Anciens du 23^e R.M.V.E.
iront en pèlerinage à Soissons.

Imprimerie S.I.P.N.
14, rue de Paradis
PARIS-X^e

JACQUES BANATEAU MARCEL MOURIER
MARBRERS
Directeurs-Propriétaires de

LA MARBRERIE DE BAGNEUX
122, Route Stratégique, Montrouge (Seine)
Face à la porte principale du Cimetière de Bagneux
Téléphone. Jour : ALEsia 20-16 - Nuit : MONTmartre 24-74
Entreprise générale de convois

Transports funèbres et tout ce qui concerne les travaux de cimetière
Fournisseurs des Sociétés de Secours Mutuels Israélites et de l'Union
RENSEIGNEMENTS GRATUITS MAISON RECOMMANDEE

ארבע זעקל

ארויסגעגעבן פון פארבאנד פון די יידישע פרייוויליגע און פראנט-סעמפער

שאפט אכאנענט
פאר דער צייטונג
פון די יידישע קאמבאטאנטן

יידיש-האט און זיינונג-פרייהייט

(אונזער פראצעס קעגן „אספע דע לא פראנט“)

ווארט און מיטגלידער פרייהייט פאלש
אנגענומענע.
אלע אונזערע אינטערוויעס אין
דער ריכטיגער האבן געהאט דעם
זעלבן גורל. מיר האבן יעדעס מאל
זי געפילט ווי מען וואלט אונז אפ
געהאט די פליגל און די שנאה
אויסגעצויגן און אלץ הוצפהדיקער
געשטיגן. ביז מיר זענען געקומען
צו דער איבערזייגונג, אז מיר מוזן
די דאזיקע יידן - פרעסירטע פרייהייט
סע טעלן פארן געריכט און דאך
טען, פארן גרינעם טיש, ארויס-
ברענגען אונזער בארעכטיקטן
צאן און איין מאל פאר אלע מאל
א סוף מאכן צו דעם צעברוקענעם
וועטן קורס פון די נעאנא-נאציס.

פון ה. שליכער

מיר וועלן אין דעם פראצעס ארויס-
ברענגען די אידן, אז יידן האט און
נישט קיין געדאנקען-גאנג, וואס
פאסט זיך אריין אין דעם באגריף:
„פרייהייט פון ווארט“ און מיר
נוגן.

עס איז פאראן אין פראנקרייך
דאס אזויגענומענע „מארשאנדא-
געזעץ“, וואס פארבוט דעם יידן
פאנאנדע קעגן געוויסע טיילן פון
דער באפעלקערונג. איצט ווילן מיר
טאקע זען וואס פארא ווערט דאס
דעמאנטע געזעץ קען האבן.

די זעלבע סיטואציע זענען מיר
אויך אין אנדערע דעמאקראטישע
לענדער: אין אמעריקע זענען עס
די קורקלוקס-קלען-סעקטעס און
פילמיניאטע-געזעצן, אין ענגלאנד די
מאקסלי - פאשיסטן, אין צפון-
אפריקע איז דאסן - האס ווידער א
מקובל-פראגראם, אין געוויסע יידן-
אמעריקאנישע לענדער עקזיסטירן
אנטי-יידישע געזעצן. אין דער צייט
ווען אין דער „אנו“ נעמט מען אן
„גענאסיס“ - פארפליכטונגען, דער-
לאזן די זעלבע רעגירונגען אין זייער
ערע לענדער צו פירן א אומגע-
שטערטע אנטוויקלונג - העצע אויף
דעמאנסטראציעס און מיטגינגען,
אונטער די גוט באקאנטע לאזונג
גען: א מיט די יידן, יידן אין די
קריסטאנדעס א. א.

פארוואס זאלן די יידישע הויכע
אינסטאנצן נישט אויפהויבן זייער
שייטעל אין דער „אנו“ קעגן אזא
צייטונג און פאדערן לויטן ביי
שיפול פון ראטנפארבאנד צו שטעלן
דעם אנטיסעמיטיזם אויסערן גע-
זעץ?

מיר ווייסן אז אנטוויקלונג העצע
און א דאנקבארע ארבעט פאר
אלערליי רעאקציאנערע און פאר-
שייטשע באוועגונגען. מיר ווייסן
אז מיט קיין כישור-שטעקלע וועט
קיינער די דאזיקע פלאט נישט אונט
טערברענגען, אבער פארשווייגן די
געפאר טארן מיר זיכער נישט, און
דער אנטיסעמיטיזם איז א פערמא-
נענטע קאמבאטאנט מוזן נעמען
רויט זיך אמאל שוואכער און אלע
מאל שטארקער, ווען עס לאזט זיך
נאך. די צרה איז נאך, וואס זיין
ווייכונג ווערט נישט גענוצט דער
מאקל, ווען עס איז נאך צייט, די
יידישע קאמבאטאנטן מוזן נעמען
אויף זיך די פליכט צו באווייזן, אז
אנטיסעמיטיזם האט נישט קיין
רעכט צו פיגורירן אין דער ליסטע
פון פילאזאפישע אויפפאסונגען און
האט נישט קיין פלאץ אין די ראמען
פון דעמאקראטישע פרייהייטן.

אונזער אינפארמאציע-פארזאמלונג פון אידי בלום

די יידישע פרייוויליגע און פראנט-סעמפער

זיי ווייסן, וואס דער פארבאנד
האט רעאליזירט - אין דער פראגע
פון נאטורליזאציעס, מיליטערי-
שע פאפירן, פענסיעס, דעקארא-
ציעס, קאמבאטאנטן - קארטע א.
א. וו.
זיי ווייסן ווי אזוי דער פארבאנד
האט זיך ווארעם באטייליקט אין
דער הייליגסטער פאר ישראל און
אויף וויפל עס איז געווארן אויס-
געדריקט אין פארשידענע פאלן זיין
סאלידאריטעט לגבי דעם קעמפן
דיין ישוב פון דער יונגער מדינה,
פאר איר אומאפהענגיקייט.

זיי איז אויך באקאנט דער איד
טייל פון פארבאנד אין דער קאמ-
פאניע פאר דערהאלטן דעם שלום
און זיין טעטיקייט אין קאמפ קעגן
אנטיסעמיטיזם און סענאטאריעס
עס איז גענוג צו דערמאנען
בלויז דעם דערפאלגרייכן מיטגליד
קעגן דעם שטערקליכן ארטייל איר
בער קאוווע וואלט, דעם פראצעס,
וואס מיר האבן לעצטנס פארפירט
קעגן דער אנטיסעמיטישער ציר-
טונג „אספע דע לא פראנט“, און
אונזערע פארשידענע אינטערוויעס
וועגן די דאזיקע פראגן ביי דער
אפיציעלער מאכט.

אלע אונזערע עפנטלעכע אונ-
טערנעמונגען און אקציעס האבן
צוגעצויגן מיטגלידער פון האבן
דער פארבאנד איז אויסגעוואקסן
סען און געווארן א געזעלשאפטלע-
כער כוח דערפאר טאקע, וואס ער
האט זיך מיט דער געהעריקער
ערנסטקייט פארנומען מיט די
מאגן - טעגלעכע פראבלעמען, וואס
מאטערן יעדן איינעם פון זיינע
מיטגלידער, אבער אויך דערפאר,
וואס ער האט שטענדיק אפגעשטעלט
די וויכטיקע ראלע, וואס האט צו
שפילן און וואס דארף דערפילן א
יידישע קאמבאטאנטן - ארגאניזא-
ציע אין אלגעמינע, וויכטיקע פרא-
בלעמען.

די יידישע קאמבאטאנטן וועלן
קומען אין א ווער גרויסער צאל
אויף דער נאנטסטער אינפארמא-
ציע - פארזאמלונג, וואו עס וועלן
פאר זי אוועקגעשטעלט ווערן אלע
וויכטיקע פראבלעמען פונעם פאר-
באנד.
זיי וועלן זיך ארויסוואגן וועגן די
דאזיקע פראגן און זיכער וועט דער
מיטגלידער-אויסטייט צווישן דער איד
פירונג מיט דער ברייטער מיטגליד-
דערשאפט נעבן מעגלעכקייטן פאר
א ווייטערדיקער אנטוויקלונג פון
דער טעטיקייט און פאר א נאך
געזעסן וואס און פארשטארקונג
פונעם פארבאנד פון די יידישע
פראנט-סעמפער.

ראיאן - פארזאמלונגען, צאלרייך
באזוכטע, וואו די ברייטע מאסע פון
די קאמבאטאנטן קען זיך פריי
ארויסוואגן וועגן דער טעטיקייט
פון פארבאנד און אויך מאכן פאר-
שידענע באמערקונגען און אנוויי-
זונגען, אפט זייער אינטערעסאנטע,
מיט וועלכע די פארזאמלונג רעד-
כענט זיך.

דער קאמבאטאנטן - פארבאנד
איז געווארן פאפולער און איז א
וויכטיקער פאקטאר אין יידישן
געזעלשאפטלעכן לעבן אין פראנט-
רייך.
דאס איז צוליב דעם, וואס אין
מישך פון די פאר יאר פון זיין עק-
זיסטענץ, האט דער פארבאנד צו
פארציילענען גאנץ שוין דערגריי-
כונגען אויפן געביט פון דער פאר-
טיידיקונג פון די אינטערעסן פון
זיינע מיטגלידער, די פאפולארי-
טעט פון אונזער ארגאניזאציע און
די סימפאטיעס פון די ברייטסטע
קרייזן פון דער יידישער עפנט-
לעכקייט צו איר זענען אבער אויך
דערפאר געווארן דערפאר, וואס
זי האט גענומען שטעלונג צו אלע
פראבלעמען, וואס האבן א שיי-
כות מיטן יידישן בלץ.

מיר ווילן זיך דא נישט אפ-
שטעלן וועגן אלע אויסטוען אין די
אויבנערמאנטע געביטן. אונזערע
מיטגלידער, וואס פאלגן נאך מיט
אינטערעס די טעטיקייט פון זייער
פארבאנד, איז די דאזיקע טעטיקייט
באקאנט.

צווייטער נאציאנאלער קאנגרעס פון „אוישעוורע“

די 17-טן, 18-טן און 19-טן
יוני וועט פארקומען דער 2-טער
נאציאנאלער קאנגרעס פון „אוי-
שעוורע“ (פארבאנד פון די גע-
ווענענע אויסלענדישע פראנט-
קעמפער און ווידערשטענדלער), אין
„סערקא מיליטער“, אין דער איד-
וועגווייט פון הונדערטער דעלע-
גאטן פון גאנצן לאנד און מיט דער
באטייליקונג פון מיליטערישע און
ציווילע פערזענלעכקייטן.

אונזער מיטגלידערשאפט זענען
באקאנט די גרויסע אויפטוען פון
„אוישעוורע“ פאר די געוועזענע
קאמבאטאנטן, ספעציעל אין די
וויכטיקע פראבלעמען, וואו עס איז
געווען די פראגע פון דער קאמפא-
טאנט-קארטע, וואו דער „אוישעו-
רע“ א דאס איר אנטויל אין דער
מיניסטערעלער קאמיסיע, האט
אויסגעשטעלט פאר די אויסלענדי-
די זעלבע רעכטן ווי פאר פראנצוי-
זען. דאס זעלבע האבן מיר אויך
געשטעלט פארציילענען אין דער פרא-
גע פון קריסט-פענסיעס און אנד.

דער „אוישעוורע“ האט אויך גע-
שפילט א וויכטיקע ראלע אין קאמ-
פאניע קעגן אפאפאניע. עס איז גע-
נוג צו דערמאנען דעם מיטגליד
וואס זי האט איינגעארדנט אין
זאל וואגראם, אויף וועלכן עס זע-
נען געקומען פאליטישע פערזענ-
לעכקייטן פון פארשידענע האר-
זאנטן, אויסגעדריקט זייער סאלידא-
ריטעט מיט די אויסלענדישע קאמ-
באטאנטן אין קאמפ קעגן סעק-
נאפאניע.

דער „אוישעוורע“ וואס איז איר
געלאפן אין „אופאק“, האט
אויך אנטוילענעמען אלס אבסע-
רוואטאר אויפן וועלט-קאנגרעס
פאר שלום אין פלעיעל, וואו האט
אזוי ארום אויסגעדריקט איר וועלן
עס זיין מיטבאטייליקט מיט די אלע
כוחות, וואס קעמפן פאר דערהאלטן
דעם שלום.

דער צווייטער קאנגרעס וועט זי-
כער האבן א גרויסן אפפלאנג צו-
דער „אוישעוורע“, וואס איז איר
געלאפן אין „אופאק“, האט
אויך אנטוילענעמען אלס אבסע-
רוואטאר אויפן וועלט-קאנגרעס
פאר שלום אין פלעיעל, וואו האט
אזוי ארום אויסגעדריקט איר וועלן
עס זיין מיטבאטייליקט מיט די אלע
כוחות, וואס קעמפן פאר דערהאלטן
דעם שלום.

דער צווייטער קאנגרעס וועט זי-
כער האבן א גרויסן אפפלאנג צו-
דער „אוישעוורע“, וואס איז איר
געלאפן אין „אופאק“, האט
אויך אנטוילענעמען אלס אבסע-
רוואטאר אויפן וועלט-קאנגרעס
פאר שלום אין פלעיעל, וואו האט
אזוי ארום אויסגעדריקט איר וועלן
עס זיין מיטבאטייליקט מיט די אלע
כוחות, וואס קעמפן פאר דערהאלטן
דעם שלום.

אלע אונזערע מיטגלידער קומען אויף דער אינפארמאציע-פארזאמלונג

וואס קומט פאר דינסטיק דעם 14-טן יוני, 8.30 אונט

אין זאל לאנקר, 10 רי לאנקר

אויף דער טאג-ארדענונג:

1. באריכט וועגן דער טעטיקייט פון פארבאנד
2. פראצעס קעגן דער אנטיסעמיטישער צייטונג „אספע דע לא פראנט“
3. קאנגרעס פון „אוישעוורע“
4. דיסמוסיעס

די מיטגלידער - קארטע וועט ווערן געפאדערט ביים אריינגאנג.

① 1949 Jun 5 (18)

יידישע גבורה

דער געשיכטע

קאפיטל 2

צו אים זענען אויך צוגעשטאנען די שומדנער און די פלישתיים, די אייביקע שונאים פון יהודה. גורש גיזש איז געווען אזוי זיכער אין זיין געזונט, אז ער האט אפילו פארשקלאפן הענדלעך מיט געלט און קייטן, צו קויפן און צו בינדן די געפאנגענע יידן. אונטער דער פאן פון יהודה המכבי האט זיך דער וויל צוגעפונען 6000 יידישע קעמפער. איידער יהודה האט זיין חיל אויף דעם שלאכטפערד ארויס געפירט האט ער באשטימט מאכן א פויערלעכע פארזאמלונג אין דער בערגשטאט מצפה, בכדי זיי מיט העלרנמיט און באגייסטערונג אהר פילן. פון אלע ארומקע שטעט האט בען זיך פארזאמלט פיל יידן, בכדי

דער סירישער קעניג אנטיוכוס איז געווען זיכער, אז ער וועט בלייב שטעל אונטערדריקן דעם יידישן אויפשאנער. נאך ווען ער האט זיך דערווייט וועגן דער גרויסער מפלה פון העראנס ארמיי געבן ביר-חורון און וועגן לעגנדראן העלד יהודה המכבי, האט ער פארשטאנען, אז זיין חשבון וועגן דער קעמפ-פעאקייט פון די אויפ-שטענדלעך איז געווען א פאלשער. ער איז שטארק אויפגעברויט געווארן און באשלאסן מאכן א סוף, נישט בלויז פון דער מלוכה יהודה, נאך פון דעם גאנצן יידישן פאלק. דעם דאזיקן פלאן פארזאמלען, האט ער פארלוירן נישט געקענט, צוליב פאלגנדיקע סיבות: די גרעס טע טייל פון זיין ארמיי איז באשאט געווען געווענע סאלדאטן און צוליב זיין פארשווענדעניש לעבן, האבן זיינע הכנסות נישט געקענט דעקן די הוצאות. דערצי איז נאך אפגעפאלן אזא קוואל פון הכנסה, ווי יהודה, וועלכע זינט דעם אויף-שטאנד, האט אויפגענומען צו צאן לען שטייערן. אין דער זעלבער צייט, האט אנטיוכוס געהאט פיל צרות פון זיינע אונטערטעניקע מלוכות, — ארזאצער, דער סאטראפ פון אדום, האט זיך אפגעריסן פון סיריש-באלישן קעניג און בשר פרייט דאס פאלק פון זיין יאך; דאס זעלבע האט געטאן ארטאקס, סיאס, דער הערשער פון ארמעניע. דאס האט געוויקלט אויף דעם פיר נאצייעלן צושטאנד פון סוריע. פונדעסטוועגן האט זיך אים איינגע-געבן אפשאפן א געוויסע סומע געלט און דינגען א שטארקע ארמיי אויף איין יאך. אויף צוויי טיילן האט ער די דאזיקע ארמיי צעטיילט. מיט איין טייל האט ער אוועקמאר-שירט אויף מדינה, קעגן די מלוכות וועלכע האבן זיך פון אים אפגע-ריסן, און די צווייטע העלפט האט ער איבערגעגעבן אונטער דער אהר פויערשטאט פון דעם קריגס-פירער ליוויס. בנוגע דעם יידישן פאלק, האט ער באשלאסן זיי מערער נישט צווינגען ביטן זייער גלויבן, נאך אינגאנצן פארניכטן. און האט באפוילן ליוויסן ארויסטרעטן קעגן יהודה, פארניכטן יעדן שופר פון די יידן און באזעצן דאס לאנד דורך אנדערע פעלקער. אין זיין פאזיטיוןס-פלאן זענען אויך אריין די העלעניסטן.

פון אינזש. מ. גילדעמאן דיאריא מיט

אנטיילצוגעמען אין דער פויערלעכער תפילה צו גאט פאר דער ישר עה פון לאנד. נאך א שטרענגן תע- נות, וואס האט געדויערט א גאנצן טאג, האט מען פונדערנעם וויקלט די איינציקע ספר-חורה, וואס איז פון פארניכטעטן בית המקדש אפגעראטעוועט געווארן, זי געלייגט און געוויינט. די דאך וועט ספר-חורה האבן די אויפ-שטענדלעך מיטגענומען פאר א פאן פון קאמפ. נאך די באגייסטער-טע פארברעניטונגען, האט זיך יהודה פארנומען מיט די סטרא-טעגישע איינאנדערגענגן פון זיין ארמיי. ער האט זי צעטיילט אויף כיר טיילן. מיט איין טייל האט ער אלליין אנגעפירט און מיט די איר בעריקע זיינע דריי ברידער. פאר דעם ארויסמארש האט ער געגעבן דעם געזעץ פון דער תורה, געגעבן אן אויסרוף: ווער עס האט נאך וואס חתונה געהאט און האט זיך נישט אנגעפרייט מיט זיין פרוי. ווער עס האט א הויז געבויט, נאך דאס נישט באנייט, אדער וועמען דאס הארץ שרעקט פאר דער מל-חמה, זאל פארלאזן זיין מחנה און זיין צוריק אהיימקערן.

יהודה האט אוועקגעפירט זיין ארמיי קיין עמאס, אייניקע שעה וועג קיין מצפה. דאס ווי נאך

יהודה המכבי

גיזש האט זיין לאגער געמאכט. אויף דעם פלאץ האט דער סירישער ארמיי-פירער קאנצענטרירט 6 טויזנט פוסגיוער און טויזנט רייטער, און האט דורך דעם פונקט זיך געקליבן אריינצודרינגען קיין יהודה. גיזש האט פלאנירט צו באפאלן די יידישע מחנה פונאכט. יהודה האט אבער פארזאמלעט פארזאמלעט אונטער דעם שווא און ווי נאך עס איז צוגעפאלן די נאכט, וואס ער פארקאזט זיין פלאץ אין דורך אים גוט באקאנטע אומוועגן, אריבערגעפירט זיין ארמיי און זיך אונטערגעשטעלט דעם פיינט אין ריזן. ווען גיזש האט געקומען אויף דעם ארט, ווי ער האט גע-זאגט טרעפן די יידישע ארמיי און זי דארט נישט געטראפן, האט ער געמיינט, אז די יידן האבן זיך פאר-אם דערשראקן און אוועק אין די בערג. נישט טראכטנדיק לאנג, האט ער זיך און די בערג נאך יאגן דעם אנטלאפענעם שווא. ער איז רויף האט יהודה געווארט. ער איז אנגעלאפן פון הינטן, דערגרייכט זייער לאגער און אים אונטערגעצונ-דען. ווען עס האט אנגעהויבן טאגן, האט ערשט גיזש געזעהן, אז דער פיינט, וועלכע ער האט געזוכט אין די בערג, שטייט ביי אים פון הינטן און איז גאנץ מונטער און דרייט צו פירן מלחמה. די גרעסטע טייל פון זיינע סאלדאטן זענען שוין געווען ווייט פון די בערג. און בלויז מיט א קליינער אפטיילונג, וועלכע עס איז אים געלונגען אויף שטעלן, איז ער אריינגעטראפן אין קאמף.

יהודה האט פאר דעם באגייט טעג זיינע סאלדאטן און זיין קלע-נער ברודער שמעון, האט ארויס-געגעבן א פארלא, בכדי צו דער-קענען איינער דעם צווייטן. דער פא-ראל איז געווען: "תשועות ה'", (נאכטהעלף). דאס יידישע חיל האט איבערגעשטיגן די קליינע אפטייל-לונגען פון גיזש, וואס זיי לויט דער צאל, כיי לויט איר מוט און דער-בער האבן זיי אפגעהאלטן איבער דעם פיינט אן גיבן אן לייכטן נצחון. יהודה האט באפעלן דערוויי-לויט נישט פארנעמען מיט קיין רויב פון דעם באנייטן שווא, ווייל דער גרעסטער טייל מוריד זענען נאך נישט באזיגט און קענען יעדע וויר-קאמף. און ווירקלעך האט זיך דעם פאראויס - מארשירנדיקע מורישע ארמיי ארוםגעקוקט, אז זייער אהר פירער איז נישטא און זיך אומגע- (סוף זייט 4)

די יידישע סאמבאטאנט שאפן "מארענעז" פאר די פרייוויליקע פון פראנקרייך אין ישראל

אונזער פארבאנד האט לעצטנס באקומען א גרעסערע צאל אדרעסן פון פרייוויליקע יידישע קעמפער פון פראנקרייך אין ישראל. מיר האבן שוין געשריבן וועגן זייער לאגע און זיך געוואנדן צו אונזער רע מיטגלידער זיי זאלן זיך פאר-אויסטרעסירן מיט ווערע חברים אין ישראל.

עס איז נויטיק אז אונזער פאר-באנד זאל שאפן א גרעסערע צאל מארענעז, וועלכע זאלן זיך שטעלן אין דירעקטער פארבינדונג מיט א סאלדאט אין ישראל. מיר מאכן דעריבער אן אפעל צו אונזערע מיטגלידער זיי זאלן זיך פארבינדן מיט א פרייוויליקן אין ישראל, שרייבן בריוו און שוין פעלקלעך. (ביי-כער שפייז א. אהר).

אונזערע חברים וועלן זיכער זיך ווארעם אפרופן אויף אונזער אפעל

אונזער קאסירער באַלעק פשענדאָסקי קומען פון א ריווע, וואס ער האט געמאכט קיין ישראל.

די סאמבאטאנט און דער שולן

שטאב פון קעמפערשן גייסט, וואס איז דער זעלבער ביי די אלע, וואס האבן באמת מיטגעמאכט דעם קריג, דאס הייסט, פון דעם אנווענד-דען פון באגריפן פון געזעל-שאפטלעכן הוב, פון סאציאלער גערעכטיקייט און פון מענטשלעכער סאלידאריטעט, אן וועלכע עס איז נישטא, און עס קען נישט זיין קיין אמתדיקע דעמאקראטיע. דער געוועזענער קאמבאטאנט דארף דעריבער זיין גרייט זיך אג-צושליסן אין אלע באוועגונגען און ארגאניזמען, וואס האבן ברעה

פון מאַרס דע באַראַל

אויף א רעאליסטישן אופן צו אנטוויקלען דעם גייסט פון שלום, וועלכער דארף זיך אויסדריקן אין א קעגנזייטיקן גוטן ווילן, און אין א קעגנזייטיקער און אויפריכ-טיקער פארשטענדעניש צווישן אלע פעלקער.

דער געוועזענער קאמבאטאנט דארף אלעמאל נישט בלויז סתם רופן צו שלום. ער פארשטייט, אז כדי צו דעראבערן אים דאס גרעס-טע גליק, וועט ער מוזן ארויסווייזן א גויפיל מוט, עקשנות און אפפער-ווייליקייט, ווי ער האט געוויזן אויפן שלאכטפערד אין דער פארטיידי-קונג פון זיין פאטערלאנד. די קעג-נערישע כוחות קענען נישט שטאל-צירן מיט אזא מענטשלעכער איבערגעגעבנקייט. נישט געקומט דערויף, זענען זיי מעכטיק און גע-פעלדעך. דעריבער דארפן מיר זיי אנטקעגנשטעלן אונזער שוין-וואנט אומעטום, ווי זיי באווייזן זיך. רעזומירט א עטלעכע ווער-מער, שיינט דאס פאר מיר צו זיין און די איצטיקע באדינגונגען דער ערשטער הוב פון געוועזענעם קאמ-באטאנט, וואס פארדינט נאך אלץ אים דעם טיטל.

לאמיר אלאז אלע זיין פאראיי-ניקט אויפן "פראגמאט פון שלום", פונקט ווי מיר זענען עס געווען אין 1914-1918 און אין 1939-1945, און צום אויפן "פראגמאט פון קריג", און צום שלום, לאמיר זיך ארויסזאגן מיטן גאנצן הארץ פארן נאכאנאנדן אויסצוג פון מאניפעסט פון לעאן וואלא, פרעזידענט פון פראנצויז-זישן פארבאנד פון געוועזענע קאמ-באטאנט צום 8טן מאי: "זאל א שאנדע בארעקן די אלע וואס פארשפרייטן קריגס-פראפא-גאנדע, וואס נארן אפ זי פאר-גאנדעטעט, אדער פאטייליג פיל-קער, וואס שטערן דער אנטשטיי-אונג פון אן אלטעמלעך געוויסן".

שיינע מאניפעסטאציע ביים פרייוויליק-טוינער

5 פארנאכט האבן זיי זיך געזאמלט ביים ארויסגאנג פון מעטרא-זשאנ-זש סטען, וואו עס איז געווען בא-שטימט דער זאמל-פונקט. פינקטלעך 5.45 דירט דער צוג באגלייט פון מיליטערישן ארבעט-טער, אין שפיץ קענען זיך די פענער פון די יידישע קאמבא-טאנטן - ארגאניזאציעס, ווי אויך א גרויסע צאל פענער פון אנדערע אמיאטאלן, פראנצויזישע און אויס-לענדישע, וואס זענען געקומען מיט גרעסערע דעלעגאציעס אג-טייל צוגעמען אין דער מאניפעס-טאציע.

מען באמערקט אויך די אנהייב-דיקע חברים פון אונזער "ארגאניז-אציע, ווי אויך אלע געסט און דעקארימען, וואס גייען אין די ערשע רייען.

אין א מיטטערהאפטער אדרע-נונג מאהשירט דער צוג איבער שאנדעלזייזן ביו צום טריאומף-מויער.

די פרעזידענטן פון די יידישע ארגאניזאציעס ליגן אוועק די קרעניז אויפן קבר פון אומבאקאנטן סאלדאט און צינדן אן דעם פלאם. נאך דער צערעמאניע, איז ארגא-ניזירט געווארן אן אויפנאמע ביי א גלעזל וויין, פאר אלע געסט און חברים, ווי פריינט וואנטיקאן האט אלעמען געדאנקט פאר דער מאסן-באטייליקונג אין דער טריאומף-נעלער מאניפעסטאציע.

אלע שווערן היינט, אז זיי ווילן בלויז שלום. דאס איז געווארן אן אלגעמיינ אנגענומענער כלל. אבער דער קאמבאטאנט, וואס לאזט זיך נישט פארנארן דורך ווערטער, ווייסט, אז צווישן אים די, "אלע" געפינען זיך מענטשן, וואס האבן קעגנענעלעכע שטעלונג-גען איינער צום צווייטן.

עס זענען דא די קאמבאטאנטן, וואס ווילן דעם שלום אויפריכטיק, פון דער טיף פון זייער הארץ, און עס זענען דא, "די אנדערע", איך רופ אן, "די אנדערע" די באג-דע פון קאנאנען-סוחרים, די שפער-קולאנטן, די אינטערנאציאנאלע פינאנסיסטן, מיט איין ווארט, די אלע, וואס זענען אין די באמיונגען פאן שלום, פונקט ווי אין די קריגס-צוגרייטונגען, בלויז א נייע און פאסיקע געלעגנהייט צו פאר-גרעסערן זייערע סקאנדאליעזע פראפיטן, וועלכע עס דערמעגלעכן זיי די גייט, און די פאסיוויקייט פון די פעלקער.

אין אמתן לאכן אט די לייט זיך פולשטענדיק אויס פון דעם אויפ-ריכטיקן סענטמענט פאר שלום, וואס איז דער איידלסטער פון אלע געפילן. דאס איז קודם כל דערפאר, וואס זיי זענען נישט אימ-שטאנד צו באגרייפן אזא געפיל, און צווייטנס דערפאר, וואס זיי וואלטן אין א געוויסער מאס גע-ווען צופרידן צו זען א נייע מלחמה, ווייל זיי ווייסן פון דערפארונג, אז זיי וועט זיין פאר זיי א סוואל פון קאלאסאלע פראפיטן.

דאס זענען דעמאגאגן, וועלכע יעדער קאמבאטאנט דארף האבן מיט צו דעמאנסטרירן יעדעס מאל, ווען ער טרעפט אן אזא איינעם. דער געוועזענער פראגמאטיקער איז, פארקערט, אין זיין גאנצן ווע-לן דורכגעדונגען מיטן גייסט פון שלום, ווייל אין קעגנזאץ צו די אנדערע, האט ער אלליין דורכגע-לעבט די גרוילן פון קריג. ער דארף דעריבער נישט שטארק אנשטערנ-גען זיין פארשטעלונגס-קראפט, כדי זיך צו דערמאנען די שרעק-לעכע זכרונות פון דער מלחמה.

מיט איין ווארט, פארן קאמבא-טאנט איז דער שלום א טיפער גע-פיל, און נישט קיין ענין פון מות-גריבלעניש.

דער קאמבאטאנט ווייסט אבער, אז דעם שלום קען מען נישט ברענ-גען צו די מענטשן מיט דער הילף פון רעדעס, ווי פרעכטיק זיי זאלן נישט זיין.

דער ווירקלעכער שלום קען בלויז ארויסדרינגען פון דעם אנווענדן אויפן אינטערנאציאנאלן מאס



1942 — לווייה פון א קריגסגעפאנגענעם אין א לאגער אין דייטשלאנד

25 (18) Juiv 1949

אויף דער סאם א פאר דערנינגען

(פון די קאמפן פונעם 22-טן ר. מ. וו. ע.)

ווען עס האט אָנגעהויבן טאָגן, האָבן מיר געדאַרפט פאַרנעמען די פּאַזיציעס, וועלכע עס האָט ביז איצט געהאַלטן אַ צווייטער רעגיר מענטש. אָבער יענער האָט אויף אונז נישט געוואָרט. געווען איז דאָס אין דער געגנט פון מעזע, וועלכע נאָרמאַל.

מיר האָבן זיך דורכגעשליקט דורך אַ וואַלד, וווּ עס האָבן זיך געפונען אונזער אייגענע אַרטילעריע פּעלד. מאָדע און פאַרדעכטיק שטיל איז אַרומ. מיר דערגייען צו אַ קאָנפליקט, וואָס שניידט דורך דאָס לאַנד. מיט אַין מאָל הויבט עס אָן צו שיסן. מיר זענען אין קאָנטאַקט מיטן שונא, וועלכער האָט אונז שוין אָפּגעוואָרט.

אָנגעהויבן ווין גרויסע אָפּנעסיווע פון דער זייט פון בעלגיע, האָלאַנד, לוקסעמבורג, עטלעכע טעג שפּעטער דעם 14-טן מאי, זענען מיר שוין געווען אויפגעלאָדעוועט אויף די מיליטערישע טראַנספּאָרט - צוגן, אין וואָנאָנען אויף וועלכע עס איז געשטאַנען די אויפּשריפט: "8 פּערד און 40 מענטשן". (מיר זענען דאָך עפּעס ווערט).

נאָך 36 שעה פאַרן, זענען מיר אין אַ פאַרנאָכט אויסגעשטויגן אין

דער רעגומענט, צו וועלכן איז האָב אָנגעהערט, דער 21-טער רעגומענט פון די אויסלענדישע פּריר וויליקע, פאַרמירט אין באַראַקעס, איז שוין זינט עטלעכע וואָכן געווען צעשפּרייט אין דער פּראָמיואַל נע, האָרט ביי דער מאַזשינאָליניע, און עלאָס. געלעגן זענען מיר אין די שטאַלן און באַראַקן פון די אַרומיקע עלאָסישע שטעט און שטעטלעך, וועלכע טראָגן נאָך די אַלטע דייטשע נעמען און גענדיקן זיך אויף "היים", אָדער "דאָרה".

פון ה. גאלדפּינגער

דער געגנט פון באַר-לעדיק, נאָך עטלעכע שעה אָפּרו, פאַרן מיר ווירטער, צומאָרגנס פאַרמאָגן זענען מיר שוין אין די אַרדענער וועלדער. מען פילט שוין דאָ דעם אַטעם פון פיינט. איר זענט שוין נישט ווייט פון די "באָשע" - זאָגט אונז דער קאָפיטאַל.

מיר וואַרטן איבער דעם טאָג און ווען עס נעמט דעמערן, הויבן מיר אָן אונזער מאַרש צו דער פּראָמיואַל ליניע, אין שלאַכט-אַרדענענג, צו שפּרייט איבער די וועגן, אָפּגערוקט איינער פון צווייטן, שלייבן מיר זיך אַ גאַנצע נאַכט ווי די שאַטנס, כדי דעם שונאס אַוואַציע זאָל אונז אָן לעבן.

מיר זענען שוין אין אָנהויב מאי 1940. אין דער לופט פילט זיך דאָס אָנקומען פון גרויסן שטורעם. מיר, יידישע אַרבעטער און פּאַלעס מענטשן פון פאַרשידענע לענדער, טראָגן די מונדירן פון דער פּראַנציווישער אַרמיי, וואָכן דאָ איבער דער אַלטער פּראַנציווישער ערד.

אָרום מיר האָלט עס מיט קויר לען. עס פאַלן די באַפּעלן פון אונז זעלע אָפּצירן זיך צו ליין אויף דער ערד. אַהערצופירן די מאָר טיערס, איינשטעלן דאָס מאַשינען געווער. שוין הערן מיר דאָס קרעכ צו פון די ערשטע פאַרנווענדעטע עטלעכע טריט פון מיר האָט אַ פיינטלעכע קויר געטראָפּן אונזער ליבן חבר בן-ציון, פון דער 11-טער קאָמפּאַניע. איידער די סאַניטאַרן האָבן באַוויזן זיך צו אים צו דערגעטערן, איז ער שוין געווען אָן לעבן.

אַ טייערער און ליבער חבר. ער איז געשטאַרבן ווי ער האָט געלעבט אַלס ערלעכער קעמפּער. קען די בלוטיקע פאַשיסטישע חיה, וואָס האָט אים פאַרזאָגט פון זיין היים, וואָס האָט געלוערעט אויף זיין און אונזער אַלעמענס לעבן. זאָלן די פאַר ווערטער, ליבער חבר, דינען אַלס געדעכעניש.



די שלאַכט איז ווייטער געגאַנגען ביז מיטאָנצייט. ווען עס איז געוואָרן אַ ביסל שטיל, האָבן מיר געדענקט איינאַרדענען זיך אויף דער לערע פּאַזיציעס. קודם כל האָט יעדער פון אונז געמוזט איינאַרדענען זיין "קאָפּ".

דער פּראָנט האָט זיך באַרויט, נאָר אין די נאַכט-שעהן האָט מען זיך אַביסל דורכגעשאַסן מיטן צד שכנא. מיליטאַר האָט גענומען דאָס וואָרט די שטילערע פון ביידע זייטן. די פּראַנציווישע איז אין דעם פאַל געווען פיל "באַרעדעוויי קער", ווי די דייטשע.

געדויערט האָט דאָס צוויי ביז 6-טן יוני. מיטאָמאָל האָט דער פאַר העלמנישעס רואיקער פּראָנט אָפּשניט גענומען אויפּלעבן. אויפן הימל באַוויזן זיך גרויסע אווילאָנען עסקאָדעס. עס הערט זיך דאָס גערויש פון טאָנקן.

דורכגעבראָכן געוואָרן איז דער פּראָנט נישט ווייט פון אונז. מיר באַקומען דעם באַפּעל זיך צוריק צוציען. און צוויי האָט זיך אָנגע-הויבן דער לאַנגער ריקצוג, וועלכער האָט אונז געפירט דורך די פּראַנציווישע אַרדענען, דורך די דעפּאַרטאַמענטן פון סען, מאַרנע, צו מערס און מאָזעל. אַרום 17-טן, אַדער 18-טן יוני דערגייען מיר צו דער געגנט נישט ווייט פון נאַנסי. אונזער רעגומענט פאַרנעמט פּאַזיציעס ביים שטעטל אַלען, 20 קילאָ-מעטער פון נאַנסי.

נישט באַמערקן. יעדעס מאָל הערן מיר דאָס אָפהילן פון אַרטילעריע-יעשאַסן. טייל פון זיי פליען דורך מיט אַ געזושם איבער אונזערע קעפּ.

די שטעטלעך און די דערפער, וועלכע מיר גייען דורך, זענען אויס געליידיקט. דאָ און דאָרט זעט מען אויף די פעלדער אַ פאַרלאָזטע קי, אָדער אַ פּערד. מיט פאַרחידושטע אויגן קוקן זיי אונז אָן און ווי זיי וואָלטן אונז געפּרעגט, וואָס פאַר אַ וואַגזין האָט דאָס פּלוצלונג אַלע-מען פאַרלאָזט.

אויף די אידינטיגע-מאַרקטן פון די מערסטע פון אונז איז אָנגע-מערקט דער פאַרבאָט צו וווינען אין די מורדעפאַרטאָמענטן. טייל פון אונז טראָגן אין זייערע זעלנערשע טאַשן. אַלטע אויסווייזן, וואָס פאַר אַיראַניע פון גורל! לויט די פאַרשפּרייטע קלאַנגען, האָבן מיר געזאָלט איינבליבן פאַרנע-מען פּאַזיציעס אין די קאָזעמאַטן פון דער מאַזשינאָליניע, אָבער נישט פון דאָנען איז געקומען דער קלאַפּ.

דעם 10-טן מאי האָט הימלער

בויד. היים קריכט צו צום לאָך, וווּ עס ליגט דער אַדוואַנט און זאָגט צו אים: "זעסט, אַדוואַנט, די יידישע סאַלדאַטן זענען אויף זייער פּאַסטן, זיי האָבן זיכער נישט מער מורא ווי דו". דער אַדוואַנט האָט איינגאַנצן פאַרלוירן דאָס לשון...

עס טאָגט. פון פאַרנט דאָרט היינטער אַ בויד, נאָנט צו די דייטשען. הערט מען דעם "שוסטערלעך" שטימע: "היים, לום אַהער צו מיר, כ'האָב אַ פּיין לאָך, אין איינוועגס וועל איך דיר צונויפן די באַלעווע". בייטאָג. יעדער ליגט אין זיין לאָך, דריקנדיק דאָס געווער. די דייטשע אַוואַנצן פאַרלאָזן נישט דעם הימל. (מיר האָבן נאָך ביז איצט נישט געהאַט די זכיה צו זען פאַר די אויגן אונזערס אָן אַויר יאָן).

מען הערט דאָס רונערן פון די קאַנאַנען, דאָס גרענערן פון די מאַשינעווערן. די קליינע מענטשען לעך, וואָס לויפן פון דאָרט, פאַר אונז, אויפן וועג, דאָס איז דער ערשטער באַמאַליאָן. מיר זענען אין רעזערוו.

מען פירט דורך אַ גרופּע דייטשע געפאַנגענע. עס גלויבט זיך קוים, אמתע דייטשן, און דאָס האָבן אונז זעלע באַוויזן מיט זייערע פאַרזשאַ-ווערטע ביסן 15-1907.

מיר גייען פאַראַוויס. ברייט צו שפּרייט איבער די פעלדער. מיר גייען אין דער ריכטונג צום שטע

פון אילעקס בעלער

מעלע מיטן שפיציקן טורעם. דער קאָפיטאַל זאָגט, אַז דאָס איז וויר לערס קאַרבאַנעל.

אַוויפּיל קילאָמעטערס האָבן מיר דורכגעמאַכט אין די לעצטע טעג צופוס, קוים וואָס מען האַלט זיך אויף די פיס. און וואָס וועט זיין, אַז אין שטעטלעכע זענען טאָ קע דאָ דייטשן אַז אין אַזא צו שטאַנד וועט מען דאָרפן אויפנע-מען די ערשטע שלאַכט...

אַ סך הברים בלייבן היינטערשטע ליק, זיי קענען נישט מיטמאַכן דעם שווערן מאַרש. אונזער אַדוואַנט ווייזט איצט אַרויס זיין "חור" פיסל. ער שרייט, אַז דאָס טונן זיי ספּעציעל, ווייל זיי זענען יידן. דער גראַבער היים, דער, וואָס איז געווען אַ שפּאַניע-קעמפּער, זאָגט אים ער זאָל בעסער פאַרמאַכן דאָס מויל.

מיר גייען שנעל אַדורך אַ שטעטלע, באַזעצט פונעם ערשטן באַמאַל יאָן. חברה וועגן פאַרשוואַרצט, פאַרבלייבט, קוים וואָס מען דער קענט אַ פנים.

מיר גייען צווישן ביימער. נאָך אַ פאַר מעטער און מיר זענען אין שטעטל.

מיטאָמאָל צעשרייט זיך דער קאָפיטאַל "באַיאָנעט אַ קאַנאַן!". עס גלויבט זיך קוים, אַז דאָס זאָל זיין אויף אַן אמת. עס דאַכט זיך, אַז מיר זענען אין באַראַקעס אויף עקזערסיס...

מיט אויסגעשטרעקטע ביסן, מיט לאַנגע באַיאָנעטן, לויפן מיר אַרויף אין שטעטל. אונזער סעקציע לופט אויפן לינקן פליגל. מיר זען גען שוין פאַרביי דאָס שטעטל אן איין שאַס.

מיט אויבמאַל, ווי אַן ערדציטער נישט. פון אַלע זייטן הייבן אָן די גערן קאַנאַנען, ווי אַן אונטערערער דיש פייער וואָלט אַרויס. עס ברענט פון אַלע זייטן, פאַר אונז, היינטער אונז. מיר פאַלן צו דער ערד, הייבן זיך אויף, לויפן פאַרן אויס און פאַלן ווייטער. ער הערן זיך געשרייען, וויינען, באַקאַנטע שטימען...

דייטשע אַוואַנצן קומען באַוואַרד פון אונז מיט באַמבעס. צענדלי-קער דייטשע קאַנאַנען שיסן אויף אונז, און וואָס קענען מיר מער טאָן, ווי זיך איינגראַבן און וואַרטן אין די קופּעס מיטן, וואָס ליגן אויף די פעלדער.

די נאַכט פאַלט צו, עס רעגנט. אַ דראַבנער רעגן. מיר זענען אַדורך געווייט. די דייטשע קאַנאַנען הערן נישט אויף צו שיסן. אונזערע פאַר-ווערטע ליגן און קרעכצן. לינגערק גראַבט מען אויס דעם ערשטן גרוב פאַר אַ געפאַנגענעם חבר.

היינטער אונז ברענט דאָס שטעטלע וויליערס קאַרבאַנעל. פאַר אונז - אַ רויק פייער. דאָס ברע-נען די בענזין-דעזערוואַרן פון דער ייטאָט פערזאָן.

זייערע קאַנאַנען האָבן זיך אַביסל באַוואַקסן. מען הייבט זיך אָן צו זאַמענצולייכן, קריכנדיק אויפן

גרויסער דערבאלג פון נאַציאָנאַלן טאַג קעגן דאַמיזם, אַנטיסעמיטיזם און פאַר שלום אין ציריך דיהיווער

פּראָפּעסאָר פרענאָן, מאַרק סאַניע, מאַרק שאַנאַל און אַנד.

דער קאַנגרעס האָט זיך פאַרעני-דיקט ביי אַ רירנדיקער שטימונג. ער האָט זיך פאַרענדיקט מיט אַן אויפמאַרש פון קינדער פון דער שאַטנע, פון די קאַמבאַטאַנטן מיט זייער פאַן, פון די יידישע דעפּאַר-טירע און דעלעגאַציעס פון פאַר-שידענע סאַסיעטעס.

רייך: אַרבעטער, קליינענדלעך, אינ-טעלעקטועלע, מענער, פרויען, דעי-פּאַרטיטע און קאַמבאַטאַנטן, אַל-טע און יונגע.

אויף דער שלום-זיצונג, וואָס איז געווען פרעזידירט פון אַדוואָ-קאַט בלומעל און אויף וועלכער עס זענען געליעגט געוואָרן די פאַרשי-דענע רעזאָלוציעס און דער מאַני-פעסט, האָבן גענומען אַ וואָרט און אויסגעדריקט זייער סאַלידאַריטעט מיט דער באַוועגונג קעגן אַנטיסעי-מיטיזם פּראָמינענטע פּראַנציווישע פערוואַלעכקייטן, ווי איין פאַרזיכ-לע לעאָפּ, גאַבריעל ד'אַרבוויע,

דער דערבאַלג פון קאַנגרעס קע-גען אַנטיסעמיטיזם און פאַר שלום, וואָס איז פאַרגעקומען דעם 22-טן מאי אין ציריך דיהיווער, האָט איז בערגעשטיגן אַלע פאַראַוויסער אונגען.

העכער צוויי טויזנט דעלעגאַטן פון פאַרזי און פּראָווינצ, ווי איינ-טויזנטער איינגעלאָדענע און צו-שויער, האָבן בייגעוויינט די דריי-זיצונגען פון קאַנגרעס.

אין משך פון טאָג האָבן אינטער-ווענירט דעלעגאַטן, וואָס האָבן מיט זיך פאַרגעשטעלט אַלע שיכ-טען פון יידישן ישוב אין פּראַנצ-

בעת דער דעפּליאַרע איז געוונ-גען געוואָרן די מאַרשעליעווע, די התחווה און דאָס יידישע פאַרמיטל-נעץ-ליד.

זכרונות פון דער געפאנענשאפט

אונזער סערציע איז לאנס

האט ארגאניזירט א מיטג

צום האנגרעם פון צירק ד'הווער

די סעקציע פון די יידישע פראנט קעמפער אין לאנס האט גענומען די איניציאטיוו צו רופן די יידישע באפעלקערונג פון זייער שטאט אויף א מיטג כדי אוועקצושטעלן לען די פראגע פון דער באטייליגונג פאר אונזערע נאציאנאלן מאג פון קאמפ קעגן אנטיסעמיטיזם, ראסיזם און פאר שלום אין צירק ד'הווער. דער מיטג איז פארגעקומען דאנערשטיק דעם 19-טן מאי אין דער אנטווענחייט פון א גרויסן ערלם, אונטערן פארווייז פון מער דעלעגאטן, פרעזידענט פון די יידישע קאמבאטאנטן. אין פארע ווירט האבן פארגעקומען פלאץ די מיטגלעך פון קאמיוטעט, וועבער, שווארץ, מארגנשטערן, רויזמאן און אייזעל, בלום, געלעראלסערטער פון פארבאנד פון די יידישע קאמבאטאנטן.

ראש

אכטונג אינוואלידן אייער קארטע דארף איבערגעסטירט ווערן פארן 15-טן יולי

די אפיציעלע אמתן האבנדיק פערסענלעכע אידן ווערט מיט געברויכט מיט דער אינוואלידן-קארטע, וואס דערמאנט צו ריין אויף די איינבאנען מיט רעדוצירטע פרייזן, האבן באשלאסן אן אלגעמיינע איבער-רעגיסטראציע פון די קארטן. אלע קארטן דארפן דעריבער איבערגעסטירט ווערן פארן 15-טן יולי, דורכן "אפיס דעפארטאמענט" טאל 105 די דעאמיר. די בירא איז אפן יעדן טאג אויסער שבת נאכמיטאג און זונטיק פון 9 פרי ביז 5 אונט.

שטייט זיך, וועגן דעם נישט גע-מאכט וויסן.

יעדער פון אונז האט צוגעגרייט עפעס אויף צו פארנווילן דעם ערלם: א ליד, א רעציטאציע, א פאר ווייזן. יעדע מינוט האבן געקענט אנקומען די וואכלייט, אבער אלץ איז אדורך בשלום.

איד האבן ביי דער געלעגנהייט אימפראוויזירט א ליד, וואס איז וויל דא איבערגעבן, ווייל כ'גלויה אז עס קען האבן א געוויסן דאסיר מענטאלישן ווערט, ווייל עס שפיר געלט אפ די שטימונג פון יידישן קריגס-געפאנגענעם.

ס'איז 5 יאָר געפאנגענשאפט שוין באלד, און ווידער האט מען אונז פאשיקט אין א וואלד. אויך דא ווערן מיר צו דער שווערער ארבעט געטריבן, אין די באראקן זענען נישט פיל פון די קראנקע גע-בליבן, נאר דער, וואס האט דער גראד אויפן מערמאנעמער, 40 בלייבט זיך אפערן אויף די הארטע ברעטער.

ווי לאנג נאך וועלן מיר דא ליד? ווען וועלן מיר זיך מיט די הינט צעשיידן? ווען וועלן מיר פאר אלץ נעמען נקמה, וואס אונז זען פאלק האט געליטן אין דער מלחמה?

שוין גענוג געמאדעט יידן אין די מאסן, שוין גענוג געפאנגענע יידן אין די מאסן, עס קומט איצט די העכסטע צייט, זיך אפצורעדען נען מיט די שמוציקע לייט.

די סאוויעטן, פראנצויזן, ענגלענדער און אמעריקאנער, וועלן אונז אינגליש באפרייען פון די טיר-ראנער, און דאן וועלן מיר אלע צוזאמען, פארניכטן דאס פארשאלטענע לאנד אין פלאמען.

פארניכטן דעם פאשיוו, פאר-ניכטן דעם היטלעריזם, דאס וועט שוין אינגליש זיין, אין קאמף וועלן מיר אלע גיין.

און איצט א מינוט אין טרויער, פאר די חברים, וואס זענען גע-שטעלט געווארן הונטער דער מויד-ער, און פאר אונזערע עלטערן, שוועסטער און ברודער, וואס מיר וועלן שוין קיינמאל נישט זיין ווידער.

ס'איז היינט פסח, פון פרייהייט דער טאג, אן אנהאג אז ס'וועט נונגען.

שוין באלד 5 יאָר, ווי מיר האבן זיך געפונען אין געפאנגענשאפט ביי די דייטשן. מיר זענען געווען איבער 800 יידישע סאלדאטן אין יידן-לאגער פון סטאלאג 17-א און 17-ב, אין פויגענדארף, אין ביי מיר האבן פאר דער צייט אדורכגעמאכט פארשידענע צרות, איבערהויפט די לעצטע חרשים, ווען די נאציס האבן זיך מיט אונז געווארפן פון איין ארט אויפן צוויי-טען. אפט זענען מיר געווען פאר-צווייפלט און שוין נישט געגלויבט, אז מיר וועלן לעבעדיקערהייט זיך ארויסבאקומען פון די היטלערישע לאפערס. אבער שטענדיק האבן מיר געמוען ביי זיך גענוג מוט און בטחון, כדי איבערצוקומען די שווערע טעג און נישט פארלירן דעם גלויבן אין דער מלחמה פון די נאציס.

און אט איז געקומען פסח 1945. דער 5-טער פסח אין געפאנגענער שאפט. כדי משמח צו זיין אונזערע חברים, וועלכע זענען שוין געווען אז א גרויסער יאָר אפהענגיק פון דער לאנגער פרייז, האבן מיר בא-שלאסן זיך צונויפצוזאמעלען לכבוד יום טוב און אדורכפירן א פאר-ווילונג צווישן זיך, אויף להכעיס די שונאים, וועלכע האבן, פאר-

ISRAEL
Amérique du Nord
Amérique du Sud
AVION - BATEAU
CHEMIN DE FER
pour toutes destinations
LLOYD OUTREMER
par
3, rue des Mathurins, PARIS (IXe)
(OPERA) OPE. 87-33 et 98-10

SADY MITTELMAN
Chirurgien-Dentiste
מאכט באקאנט אלע אירע געווע-
זענע פאציענטן און באקאנטע, אז
זי נעמט אן יעדן טאג פון 2 ביז
5 נ.מ. אויף
Rendez-vous :
Rue Geoffroy-L'Angevin
(Métro Rambuteau)
Tél. : TUR. 43-97

די בעסטע שטאפן
און אלע צוראמן ביי
ZAJDEL
89, Rue d'Aboukir
Métro : Saint-Denis, Réaumur
et Sentier
Tél. : GUT. 78-87
באמערקונג : מאגאזין אָפּ

HERSON - COUTURE
די נייעסטע מאָדעלעך
טאיערן, מאנטלען און וועסטן
אויסגעארבעט אויף שטאפן
פאר דאמען-קאנפעקציע.
12, rue Réaumur - PARIS-3e
Tél. : TUR. 72-43
Métro Arts-et-Métiers
et République

לויז, איינפאנגענען אין
אייבערפירן פון פראווייז
און אויסלאנד
קויף פון ערד און קאוואט
LEVI-RIVET
24, Rue Notre-Dame-de-Nazareth
PARIS (3e). Tél. : ARC. 54-97 et 59-96

יהודה המכבי

האט אריינגעגעבן דעם יידישן חיל מוט און גלויבן אין די אייגענע כוחות. עס איז אויפגעוויבן געווארן די שווער איבערן קאפ פון גרויזא-מען שונא, וועלכער האט דורח-לאנג פארשקלאפט דאס יידישע פאלק און באהערשט דאס לאנד איבער דעם שונא, וועלכער האט זיך גערעכנט פאר אז אומבאזירט בארן זיין אין פארגלויך מיט דער קליינער, געפאנגענער יהודה. יהודה המכבי קערט זיך אום מיט זיין איימי פון שלאכט-פערל צו זייער ואסילפלאץ קיין מודיעס. צום ערשטן מאל נאך פיל יאָרן טרויער, זענען די הויכע בערג פון יהודה פארהילכט געווארן מיט די טראומה-געוואנגענע פון די זייערע שיידישע קעמפער.

יורדישע בירא
S. SKORNICKI
26, Rue Beaubourg - PARIS-IIIe
Tél. : ARC. 55-72
אלע יורדישע אָטן, פראצעסן,
פייסקאלע, עקספערטיוו
און אייער אדמיניסטראטיווע
אנגעלעגנהייטן
נעמט אן יעדן טאג פון 5 ביז 7

מאָרע
זאָהרים פון פאריז און פראווייז
איר געמינט א גרויסן אויסוואל
פון מענער-קאנפעקציע
קאמפלעס און הויז
צו מעס-קע פרייז
MAURICE
240, rue de Courcelles
PARIS-17e
(Métro Pèreire) Tél. : GAL. 58-23

Grand choix de
CUIRS
pour Maroquins, Tapissiers,
Fabricants de Chaussures
et de Manteaux de Cuir
WILLY RICKNER
7, Rue Taylor - PARIS-Xe
(Anc. 10 ter, Rue Bisson)
Tél. : BOT. 47-43

Ces meubles
DANIC
פראמיט
פון אונזער
גרויסן אויסוואל
פון די
עלענטע
מעבל
11 rue Ferdinand Duval - ST PAUL TEL. TUR. 31-15

- וועגן אייער קאמבאטאנט-קארטע,
וועגן אייער מיליטעריש ביכל,
וועגן אייער אינוואליד-פענסיע
וועגן אייערע דעקאראציעס
און אלע אנדערע אויסקונפטן
ווערט אייך אין אונזער בירא, 18 רי דע מעכאזשערי
אדער אין אייער ארגאניזשאן, וו עס קומען פאר
פערמאנענט
יעדן זונטיק פון 10 ביז 12
— Bureau de Tabac, 12 Bd de la Villette;
— Café, 94, boulevard Barbès;
— Restaurant « Chez Armand », 50, rue des
Francs-Bourgeois;
— Café, 128, boulevard Voltaire.
— Restaurant Kali, 31, rue de Trévise.
יעדן פרייטיק פון 9 אונט
— 5, rue Chaumont.

די צייטונג פון די יידישע קאמ-
באטאנטן ווערט געלייענט פון
טויזנטער יידן פון אלע שיכטן

אז אנאנס אין „אונזער חיל"
ברענגט א זיכערן רעזולטאט
גיס אן אנאנס אין אונזער צייטונג

FABRIQUE DE BOUTONNIERES
מיר נעמען ארויס צו
ש ל י פ נ ל ע כ ע ר
אלערי וועט, טריקא, הויזן, בלוזאן
Maison LEON LAMSKI
59, passage Brady - PARIS-Xe
Métro : Strasbourg-Saint-Denis ou Château-d'Eau

אכטונג מארשאנעס פון פאריז און פראווייז
איר באקומט א גרויסן אויסוואל פון
א מ פ ע ר מ ע א ב ל א ו נ ש א ר מ ו
פאר דאמען, מענער און קינדער
צו זייער אינטערעסאנטע פרייזן אין פאבריק
RACHE 13, Rue Bleue Paris 9e, PRO 00-05
קומט און איר וועט בלייבן אונזער קליענט אויף שטענדיק

№ 5 (18) 1949

NOTRE VOLONTE

Bulletin de l'Union des Engagés Volontaires Anciens Combattants Juifs 1939-1945

N° 6 (19). — Mensuel. — Octobre 1949

18, Rue des Messageries - PARIS-X* - Tél. : PRO. 44-69

Au seuil de la sixième année de l'existence de notre Union

DEVELOPPONS notre Service Social

DANS ce mois d'octobre notre Union fête un petit jubilé : cinq années de son existence. C'est peu pour une organisation comme la nôtre, qui est appelée pour de très longues années à servir la cause des anciens combattants juifs, et à occuper une place d'honneur dans la vie sociale juive en France. Mais cinq années d'existence suffisent pour prouver la vitalité d'une organisation et sa raison d'être.

Or, il suffit de jeter un regard sur le bilan de nos activités depuis la création de notre Union pour constater que notre organisation est loin de ressembler à des quantités d'amicales d'anciens combattants, qui vivent surtout dans le souvenir de leur passé militaire, seul lien qui les réunisse de temps à autre.

Ce bilan prouve que les responsables, aussi bien que la masse de nos camarades sont animés du désir sacré de souligner par une activité accrue d'année en année le rôle prépondérant que notre Union joue et doit jouer de plus en plus dans l'ensemble de la vie juive en France.

Il serait trop long d'énumérer ici tous les détails de nos réalisations. Contentons-nous d'en citer les faits les plus saillants. Si la première année a été marquée surtout par les secours apportés à nos camarades déportés et

prisonniers rentrés de captivité, et par les innombrables démarches accomplies en faveur de nos camarades spoliés, ainsi que de ceux qui avaient des difficultés au sujet de leurs papiers, la deuxième année a vu la créa-

tion d'un foyer de combattants juifs, et qui a exigé un effort considérable de la part de tous nos camarades.

Au cours des années suivantes, un caveau pour les camarades tombés sur les différents champs de bataille, a été acquis, et sur leur tombe un monument a été érigé à la mémoire de tous les combattants juifs morts pour la France.

Par une anticipation massive dans la campagne pour la paix et contre l'antisémitisme, par les procès inten-

tés par nous contre les journaux et films antisémites, par une campagne éclatante en faveur de la Haganah, nous avons suffisamment prouvé qu'aucun aspect de la vie juive en France ne nous laisse indifférents. La poursuite active de toutes ces campagnes n'a pas ralenti un seul instant notre travail quotidien, à savoir : obtentions de naturalisations, pensions de guerre, cartes de combattants, carte de mutilés, décorations, etc.

Un domaine de notre activité a été peut-être légèrement négligé : c'est celui du service social. Ce n'est pas que nous ayons jamais refusé quelque demande que ce soit, mais trop absorbés par d'autres campagnes, nous n'avons malheureusement pas eu la possibilité de faire en sorte que ces demandes soient déjà satisfaites sans même qu'elles aient eu besoin d'être formulées.

Aussi avons-nous décidé, au seuil de la sixième année de l'existence de notre Union, de marquer cette année par une vigoureuse campagne en faveur de nos œuvres sociales. En faveur de nos invalides, nos veuves et orphelins de guerre.

Cette campagne d'une très grande envergure nécessitera dans les semaines à venir la mobilisation de tous nos militants, et, d'autre part, l'accueil bienveillant réservé à ces militants par tous nos camarades, comme d'ailleurs par tous les Juifs de France.

Nous sommes persuadés que, comme par le passé, nous pourrions compter sur la discipline et le dévouement de tous nos camarades, dans cette campagne que nous lancerons très prochainement, et dont la réussite prouvera que dans ce domaine également notre Union a une tâche importante à accomplir.

Nous sommes convaincus que tous nos adhérents et l'opinion publique tout entière soutiendront l'action de notre Union pour faire revenir les autorités sur cette mesure.

LE COMITE DIRECTEUR.

DIX ANS APRES

Chaque année la fin de l'été nous rappelle cette date tragique de septembre 1939, date à laquelle l'hitlérisme barbare a précipité l'humanité dans ce cataclysme entré dans l'histoire sous le nom de deuxième guerre mondiale.

Dix années se sont déjà écoulées depuis le commencement de ce terrible cauchemar, qui se solda par des dizaines de millions de victimes, de mères endeuillées, d'enfants sans parents, qui a rasé tant de villes, détruit d'innombrables monuments et trésors culturels et laissé l'Europe pantelante et à demi détruite.

Au cours de cette guerre 1939-1945, les hommes libres se sont levés pour un combat sublime contre le nazisme et le fascisme.

Ces hommes se sont levés contre ceux qui proclamaient la doctrine de « la race des seigneurs », l'antisémitisme et le racisme.

Ils se sont levés contre les vandales qui s'étaient assignés comme but de transformer le monde en un immense four crématoire, dont les flammes servaient comme décor à leur hideuse sarabande sur les ruines de la civilisation.

La guerre contre l'hitlérisme était une guerre sacrée. Elle était mille fois sacrée pour nous, Combattants juifs, mobilisés ou engagés volontaires, pour défendre le sol français contre l'invasion et pour dresser un barrage au plus terrible des fléaux de l'histoire humaine.

Cette guerre était mille fois sacrée pour nous, car il s'agissait d'annuler les barbares qui déclaraient la France leur ennemi héréditaire et qui avaient juré l'anéantissement de tous les Juifs, en préparant les chambres à gaz et les fours crématoires, où ont péri dans d'atroces souffrances, brûlés et gazés, 6 millions de Juifs, hommes, femmes et enfants, innocents et sans défense.

Nous avons combattu contre les forces de guerre et de barbarie. Nous avons combattu pour libérer nos familles, pour sauvegarder nos enfants, la France et l'humanité entière du spectre de la mort et de l'anéantissement.

Nous nous sommes battus pour une cause juste. Nous étions — avec d'autres millions — les Combattants de la Liberté et de la Paix.

Et, dix ans après la date tragique de septembre 1939, il importe de poursuivre ce combat pour la liberté et la fraternité des peuples.

par **G. KOENIG**

Il est de notre devoir de le poursuivre avec une force accrue :

Alors que le souvenir des champs de bataille, où nous avons combattu, où nos camarades sont tombés, reste gravé dans notre mémoire.

Alors que les souffrances endurées pendant cinq ans de captivité dans les stalags hitlériens ne sont pas encore guéries.

Alors que les visions dantesques des atrocités commises sur nos proches martyrisés, brûlés et anéantis par les bandes de S.S., nous privent de tous repos.

Voilà que des dangers nouveaux se dressent devant nous.

De l'autre côté du Rhin se relève une nouvelle Allemagne qui crie revanche, une Allemagne où les nazis occupent les plus hauts postes de commandement, où la jeunesse hitlérienne se reconstitue, où le mot « réparations » est banni, où il n'est plus question de payer les crimes nazis commis sur les victimes innocentes.

Une Allemagne se dresse où la dénazification est officiellement écartée.

Après l'acquiescement de « la chienne de Buchenwald » à eu lieu le pogrom de Munich — et suite logique des choses — la possibilité est donnée pour la réparation du « Sturmer » et 105 autres journaux nazis. Et puis — chaîne ininterrompue — nous apprenons la honteuse nouvelle de la profanation des ossements des déportés assassinés à Dachau.

Le « Deutschland über alles » et le « Horst wessel Lied » tonnent à nouveau dans les rues de l'Allemagne.

Des synagogues et des cimetières juifs sont profanés.

Le spectre de la croix gammée hante à nouveau l'Europe.

Le monstre nazi relève à nouveau la tête et lance un défi à ses victimes d'hier.

Face à ce terrible danger.

Face au plus grand blasphème au souvenir de millions de victimes.

Face à la menace qui pèse sur le bonheur et la vie de nos enfants.

Face à ces dangers renouvelés.

Nous, les anciens combattants, nous ne pouvons rester indifférents et calmes.

Notre devoir est de réagir et de réagir vite, avant qu'il soit trop tard.

Nous qui avons combattu pour apporter la paix au genre humain en luttant contre les forces du mal et de la guerre.

Nous devons nous mobiliser de concert avec tous les hommes de bonne volonté pour sauver la paix avant qu'il ne soit nécessaire de le faire sur les champs de bataille, aux prix de terribles souffrances, de larmes et de sang.

La lutte pour la paix est la lutte la plus noble.

Dans cette lutte, les volontaires juifs se placeront parmi les premiers et les plus actifs.

Par décret du 18 août 1949

La nationalité française est retirée à notre camarade GROMB-KOENIG
membre du Bureau de notre Union

Nos membres apprendront avec indignation la nouvelle d'après laquelle le gouvernement vient de retirer la nationalité française à Gromb-Koenig, membre du Bureau et militant actif de notre Union, depuis son retour de captivité en 1945.

Notre camarade Gromb est en France depuis 1931. Dès septembre 1939, quand la 2^e guerre mondiale éclate, il s'engage dans l'armée française et combat contre l'envahisseur nazi, dans les rangs du 22^e RMVE.

Il est fait prisonnier le 6 juin 1940 et n'est libéré qu'en 1945.

En août 1948, il obtient, ainsi que son épouse et ses deux enfants, la nationalité française.

Les anciens combattants juifs protestent énergiquement contre la mesure prise envers un de leurs camarades.

Notre Union a sollicité audience à M. le ministre de la Santé publique et de la Population pour lui demander la révision de cette injuste décision.

Il est vraiment abusif qu'un ancien combattant, qui

a volontairement risqué sa vie pour la France, une fois naturalisé soit exposé à des décisions aussi injustes.

Nous sommes convaincus que tous nos adhérents et l'opinion publique tout entière soutiendront l'action de notre Union pour faire revenir les autorités sur cette mesure.

LE COMITE DIRECTEUR.

LE MERCREDI 2 NOVEMBRE, A 20 H. 30

à la Salle Lancry, 10, Rue de Lancry

Assemblée générale Annuelle

A L'ORDRE DU JOUR :

1. Rapport d'activité.
2. Divers.

JUDA MACCABI

par Ing. Gilderman

A PRES la mort du vieux Matisyahou, son fils Juda Maccabi prit la tête de la révolte, ainsi que son père l'avait désiré. A partir de ce moment la résistance prit un caractère plus offensif. Juda Maccabi fut un héros sans pareil dans l'histoire du peuple juif.

Son âme héroïque rayonna une force telle qu'elle enflamma tous ceux qui se trouvaient sous son commandement, et qu'elle remplait de courage même les plus faibles. A cette qualité s'ajouta un sens aigu de la stratégie. Juda Maccabi sut exploiter les faiblesses de l'ennemi au moment opportun. Il employa à merveille la tactique de la manœuvre de diversion, consistant à attirer l'attention de l'ennemi, par une attaque feinte, sur un certain point, alors que l'attaque véritable est lancée d'un tout autre côté.

Au début, il se contenta d'attaques contre des groupes pas trop nombreux de l'armée syrienne, et en même temps, il s'efforça de grossir ses propres rangs, en attirant tous les Juifs qui n'avaient pas encore renié leur judaïsme et dans les cœurs desquels l'amour de la patrie n'était pas éteint.

Lorsqu'il jugea le nombre de ses combattants suffisant, il décida d'engager une bataille ouverte contre l'armée grecque commandée par Anolionius. Dès le premier engagement, Juda mit l'ennemi en déroute. Les soldats ennemis qui ne furent pas blessés s'enfuirent pris de panique, et Anolionius tomba sur le champ de bataille. Juda lui mit son épee, avec laquelle Anolionius avait combattu jusqu'au dernier souffle. Cette première victoire dans une bataille ouverte encouragea beaucoup les combattants juifs.

Lorsque le roi syrien, Antiochus apprit la défaite d'Anolionius et de son armée, il fut saisi d'une grande inquiétude. Il comprit qu'une force juive était née, susceptible de lui causer de grands soucis, et même d'arracher la Judée à sa tutelle. Et Antiochus envoya contre les insurgés juifs une armée nombreuse et bien équipée sous le commandement d'un général alors célèbre, Héron. Celui-ci fut accompagné de traîtres juifs, qui lui indiquèrent les routes dans

les montagnes de Judée. Le premier engagement entre les Syriens et les insurgés juifs eut lieu dans la région de Beth Haron.

Lorsque les combattants juifs aperçurent cette forte armée d'Héron, ils s'écrièrent :

— Comment tiendrons-nous tête contre une si forte armée !

Mais Juda les calma, et leur rendit courage en parlant ainsi :

— Rappelez-vous que vous avez à défendre votre vie, vos enfants et votre thora !

Juda n'attendit pas qu'il fût attaqué, mais c'est lui qui, brusquement, lança une attaque violente contre l'ennemi. Et ce fut si rapide et adroit, et les combattants juifs firent preuve d'une telle force et d'une telle abnégation, que l'ennemi fut complètement anéanti. Huit cents hommes d'Héron sont restés sur le champ de bataille, et les autres s'enfuirent au-delà de la frontière chez les Philistins.

Cette première victoire complète sur une si forte armée ennemie fit grandir dans les cœurs juifs l'espoir que la révolte sera victorieuse, et chez les peuples voisins elle fit naître admiration et peur de la puissance héroïque des Maccabées.

L'Association des Anciens Combattants Volontaires Roumains organise, à l'occasion du 10^e anniversaire de l'Association, un

GRAND GALA

DE L'AMITIE FRANCO-ROUMAINE

suivi de Bal

qui aura lieu le
SAMEDI 15 OCTOBRE 1949
à 21 heures

AU CERCLE MILITAIRE
Place Saint-Augustin
Tombola gratuite
Entrée : 250 francs

Réservez votre soirée du 10 Décembre 1949

pour le

5^e Bal Annuel

de votre Union

qui aura lieu comme tous les ans

dans les Salons du Palais d'Orsay

DEUX GRANDS ORCHESTRES

Cabaret avec attractions

Buffet

Tombola

Dîner

36.300 fr. ALLER-RETOUR **36.300 fr.**
pour

ISRAËL

par le paquebot moderne S/S MARE LIGURE

DATES DE DEPART DE MARSEILLE :

LE 5 ET LE 19 OCTOBRE

PRIX : Marseille-Haïfa, aller et retour 1^{re} classe : 89.100 fr.
— Classe cabine A : 59.400 fr. — Classe cabine B : 49.500 fr. — 3^e Classe, aller et retour : 36.300 fr.

Renseignements et inscriptions dans toutes les Agences de voyages

AGENTS GENERAUX

"POLOBRIS"

"LLOYD OUTREMER"

23, Rue Taitbout - PARIS (9^e) 3, Rue des Mathurins, PARIS-9^e
Tél. : TAI. 89-40 et 39-41 Tél. : OPE. 98-10 et 87-33

A l'appel du M. R. A. P.

des milliers de Parisiens protestent

à la Mutualité contre la réparation de la presse nazie

Le Mouvement contre le Racisme et l'Antisémitisme et pour la Paix a organisé, le 13 septembre dernier, au Palais de la Mutualité, un meeting public pour protester contre la levée de l'autorisation préalable pour les journaux allemands de zone américaine, qui rendra possible la parution de 105 journaux nazis dont la plupart ont conservé le directeur, la rédaction et même le titre qu'ils avaient sous le régime hitlérien.

M. Pierre-Roland Lévy, qui présidait la séance en remplacement de M^r André Blumel, réfuta la politique étrangère des Etats-Unis qui, malgré la Charte des Nations Unies, la Déclaration des Droits de l'Homme, etc., permet et même encourage la renaissance du nazisme et de l'Antisémitisme en Allemagne.

Mme G. Archimède, député de la Martinique, rappela que Hitler confondait dans la même haine Juifs et nègres et ajouta qu'il n'était pas étonnant que les Etats-Unis, qui pratiquent une politique de discrimination raciale contre les nègres sur son propre territoire, autorisent de nouveau le racisme en Allemagne. Elle termina par un appel à la solidarité des peuples.

M. Henri Bulawko, au nom de l'Association des Anciens Déportés et Internés Juifs, souligna la nécessité d'organiser la défense et de reconstituer l'union de toutes les forces qui se dressaient dans la Résistance.

M. Jean Guignebert voit dans l'autorisation, dans la réparation de journaux nazis, une flagornerie par les Etats-Unis, des Allemands dont on peut avoir besoin pour faire la guerre à l'Union Soviétique.

M. Isi Blum, secrétaire général de l'Association des Anciens Combattants et Engagés Volontaires Juifs, dénonça à son tour la politique systématique consistant à remettre le nazisme sur pied.

M. Pierre Paraf demanda que soit recréée l'unité de la Résistance. Il dit, entre autres : « L'amnistie d'un crime est encore plus grave que l'amnistie des coupables. »

Mme Marie-Claude Vaillant-Couturier rappela d'abord les récents événements de Munich, où les membres de la police allemande ont tiré sur des Juifs qui manifestaient devant le bureau d'un journal, contre la publication d'une lettre réclamant l'extermination des Juifs.

Rappelant les discours de tendance nazie, de Schumacher et d'Adenauer, elle s'éleva contre l'admission, réclamée par M. Schuman, de cette Allemagne-là au Conseil de l'Europe. Elle déclara à son tour l'union en affirmant qu'il n'est pas possible de lutter contre l'antisémitisme en soi, mais qu'il faut lutter contre son origine.

M. L. Lerman, du secrétariat du M.R.A.P., montra que rien n'était changé en Allemagne et que les mêmes doctrines étaient prônées par les mêmes hommes.

M. Jules Duchat, secrétaire de la C.G.T., apporta l'appui de cet organisme dans la lutte antiraciste.

M. Alfred Grant, secrétaire général adjoint du M.R.A.P., lança un appel

pour que ne soient pas recommencées, vis-à-vis de l'Allemagne, les erreurs de 1918. Il ajouta que dans la zone orientale, où la dénazification a été effectuée, les événements de Munich n'auraient pas pu se produire.

M. Yves Farge, ancien ministre, dit que le nationalisme allemand cherche à effacer le souvenir des crimes nazis, et que, cinq ans après, Hitler a gagné la partie jusque dans les rangs des Alliés. Il déplorait, par contre, que l'on essaye d'opposer à la doctrine de la « race élue » celle de la « race maudite. »

Il accusa les Etats-Unis d'avoir répudié les accords de Yalta et de Potsdam et de renflouer l'Allemagne nazie. « Il faut lutter, conclut-il, non pas contre le peuple allemand, mais contre les forces industrielles et militaires en Allemagne. »

Une résolution fut adoptée, protestant contre la réparation de la presse nazie en Allemagne et demandant la mobilisation des forces démocratiques pour la lutte contre le nazisme.

Contre la parution du "Sturmer"

Nous publions ci-dessous la lettre que nous avons adressée au ministère des Affaires étrangères en lui faisant part de l'émotion et de l'indignation profondes qu'a soulevées parmi nous la nouvelle incroyable que « Le Sturmer », la feuille de propagande antisémite enragée de Streicher, pendu comme grand criminel de guerre, serait autorisée à reparaitre, ainsi que la réponse du ministère :

Paris, le 6 septembre 1949

Monsieur le Ministre des Affaires étrangères, 37, quai d'Orsay, Paris.

Monsieur le Ministre.

Les Anciens Engagés Volontaires et Combattants Juifs sont émus par le fait que la presse nazie et antisémite en Allemagne et, entre autres, « Le Sturmer », peut de nouveau paraître.

Nous vous serions infiniment reconnaissants, si vous vouliez bien, Monsieur le Ministre, accorder une audition

ce à une délégation de notre Union, qui désirerait vous entretenir à ce sujet.

Dans l'espoir que vous voudrez bien prendre en considération notre demande, veuillez agréer, Monsieur le Ministre, avec nos remerciements, l'expression de notre plus haute considération.
Le président, Le secrétaire général,
J. ORFUS. Isi BLUM.

République Française
Commissariat général
aux Affaires allemandes
et autrichiennes

Service des Affaires
politiques et culturelles

Paris, le 22 septembre 1949

Monsieur le président,
M. le Ministre des Affaires Etrangères m'a transmis votre lettre du 6 septembre, par laquelle vous appelez son attention sur un renouveau de la presse antisémite en Allemagne.

Il entre, ainsi que vous le savez sans doute, dans les attributions de la Haute Commission Alliée d'observer et, éventuellement de redresser ou de sanctionner l'orientation de la presse allemande. J'ai donc fait suivre votre communication à M. le Haut Commissaire de la République Française en Allemagne, en lui demandant de bien vouloir lui donner la suite qu'elle comporte et de vous en tenir informé. Veuillez agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

Pour le Commissaire général
et par autorisation,
Le chef de bureau
de l'information,
C. LAUX.

Conseil National de l'U.G.E.V.R.E. à Grenoble

Par décision du Comité directeur de l'U.G.E.V.R.E., le prochain Conseil National, se tiendra à Grenoble, les 3 et 4 décembre 1949, où sera organisée à cette occasion une grande manifestation des Anciens Volontaires et Résistants Etrangers.

Congrès d'amitié et d'union entre les Français et les immigrés organisé par le C.F.D.I.

Les 19 et 20 novembre prochains aura lieu à Paris, un grand Congrès d'amitié et d'union entre les Français et les immigrés.

Le Congrès est organisé par le Comité Français de Défense des Immigrés.

Dans notre prochain numéro nous publierons le programme et l'ordre du jour du jour du Congrès.

Contre la réparation de la presse nazie

(Lettre adressée à l'Ambassade des Etats-Unis)

L'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs proteste énergiquement contre l'autorisation, par les autorités d'occupations américaines, de la réparation de la presse nazie et antisémite en Allemagne, et, entre autres, du « Sturmer ».

Les volontaires juifs se sont engagés, ont combattu et payé de leur sang et du sang de leurs familles, exterminées dans les camps de la mort, pour que la haine raciale et la propagande disparaissent à jamais.

Le « Sturmer » et d'autres journaux antisémites ont préparé, sur le plan idéologique, l'extermination de six millions de nos frères et sœurs.

La réparation de cette presse non seulement constituerait une justification de la propagande antisémite et un outrage à la mémoire des victimes, mais encore encouragerait les criminels à poursuivre leurs exploits monstrueux.

L'Union des Anciens Combattants Juifs, au nom de ses milliers d'adhérents, demande que les autorités d'occupation interdisent toute réparation de la presse nazie-antisémite.

FABRIQUE DE TRICOTS
EN TOUS GENRES

Ets Tricolat

AISENBERG

3, Rue Borda - PARIS (3^e)
(près du 65, Rue Turbigo)
Métro : Arts-et-Métiers
Tél. : ARC. 19-53

Réduction aux membres de l'Union

FABRICANT
CONFECTIONS

pour hommes et jeunes gens
Gros - Demi-Gros

M. PIETRUSZKA

226, Rue Saint-Denis, 226
PARIS (2^e)
Métro : Strasbourg-Saint-Denis
Tél. : CENTRAL 62-33

Réduction aux membres de l'Union

Notre Union condamne la participation des anciens combattants juifs d'Amérique à une manifestation raciste

L'Union des Anciens Combattants Juifs de France apprend avec indignation que d'anciens combattants juifs d'Amérique ont participé, avec les bandes du Ku-Klux-Klan, aux troubles racistes qui avaient pour but d'empêcher le concert du chanteur noir Paul Robeson et qui devait avoir lieu près de New-York.

Au lendemain de l'anéantissement d'un tiers du peuple juif, anéantissement dû aux théories et discriminations racistes hitlériennes, et à l'heure où menacent de nouveaux dangers de racisme et d'antisémitisme, les anciens combattants juifs du monde entier ont le devoir de se trouver à la pointe du combat contre l'antisémitisme contre le racisme et pour la démocratie et la paix.

L'Union des Anciens Combattants Juifs en France condamne donc énergiquement l'action raciste du groupe mentionné, et elle est persuadée qu'elle exprime par là l'opinion de l'écrasante majorité des anciens combattants juifs aux Etats-Unis.

Sur les tombes des volontaires du 22^e R.M.V.E.

C'ETAIT le dimanche 28 mai 1949, une journée grise et pluvieuse. Quelques dizaines d'anciens volontaires du 22^e régiment se sont donné rendez-vous au métro Chapelle. Il y a aussi quelques officiers français, et des veuves et des orphelins de soldats tombés.

Un autocar nous emmène vers la ville de Besson, sur la Somme, où nous visiterons les champs de bataille sur lesquels, en juin 40, nous avons laissé tant des nôtres, et où nous ornerons leurs tombes de fleurs.

Nous voici à 150 km. de Paris. Nous roulons en Picardie entre des champs riches, des jardins fleuris, à travers des villes et des villages aux maisons en briques et aux clochers pointus. Il est visible que cette région n'a pas encore pansé les plaies que la guerre lui a causées.

Villes et villages connus. Routes connues. C'est là, qu'en mai 40, nous avons marché des dizaines de kilomètres à la rencontre des nazis. Tout le monde est silencieux. Chacun est plongé dans ses souvenirs. Il pleut tout comme pendant ces journées historiques de mai 1940, comme si la nature voulait pleurer, elle aussi, avec la maman aux cheveux argentés qui, assise dans un coin de notre autocar, sanglote doucement.

De temps en temps, le lieutenant rompt le silence : « C'est là, dans cette forêt que nous avons été bombardés pour la première fois... » « Dans cette maisonnette, il y avait le P.C. du colonel... »

La pluie a un peu cessé. Nous approchons de Marche-les-Bains. A l'entrée, il y a une sorte d'arc de triomphe, orné de verdure et de fleurs, et qui porte cette inscription :

« Soyez les bienvenus volontaires du 22^e », et, un peu plus loin, une autre banderole : « Souvenez-vous. »

Par I. BELLER

Toute la ville nous accueille. Les vieux et les jeunes sont réunis sur la place. Il y a des paysans endimanchés, aux visages bronzés. Voici le maire, le curé, des rangées d'écouliers. Précédés de la fanfare, nous allons à la mairie. Le maire prononce une allocution au nom de la ville entière : « Je ne suis pas un grand orateur. Je suis un simple paysan, mais nous savons comment vous avez combattu pour défendre notre terre, pour chasser l'Allemand détesté. Chaque enfant de notre petite ville sait l'histoire de votre régiment. Votre sang a coulé dans nos champs ; c'est là le lien le plus fort qui puisse exister entre les hommes : le sang versé en commun dans la lutte pour la liberté. Vous êtes nos frères. Chaque anniversaire de la bataille sera pour nous un jour sacré du souvenir »

Notre lieutenant lui répond : « Quand les Allemands ont rompu le front, notre régiment fut lancé contre l'ennemi. Notre mission était double : 1) empêcher l'ennemi d'utiliser la route Lille-Paris ; 2) permettre à la 1^{re} armée française de se retirer en bon ordre, afin d'éviter

une répétition de Dunkerque. Nous avions l'ordre de tenir à tout prix. »

Et nous avons rempli ces deux missions. Nous étions mal armés, au lieu de courroies nos fusils étaient attachés avec des cordes ; il y avait une seule grenade pour six hommes. Mais nous avons tenu. Chaque heure a compté. Les autres régiments sont partis. Nous étions cernés, des dizaines de canons et des centaines de tanks allemands ont tiré sur nous. Des centaines des nôtres sont tombés ; des centaines des nôtres furent blessés jusqu'à la date du 6 juin 40. Quand, sans munitions et sans nourriture, nous avons cessé le combat, les Allemands ont fait prisonniers, d'un régiment qui avait compté 3.000 hommes, 350 camarades en état de marcher.

Un chœur de jeunes filles chante ensuite des chansons patriotiques.

A l'église, le curé prononce une allocution tout particulièrement adressée à nos volontaires.

Plus tard, nous allons, accompagnés de toute la ville, au cimetière, où des croix de bois forment de longues rangées. A côté de chaque croix est posé un casque rouillé, et sur les croix sont écrits des noms, dont beaucoup sont espagnols. Qui pourrait bien s'occuper de ceux-là, puisque leurs familles croupissent dans cette prison qu'on appelle l'Espagne franquiste ?

Puis il y a des noms juifs, des noms bien connus. Chaque nom représente pour nous un jeune garçon heureux de vivre, et avec qui on avait passé de longues années. Voici une croix un peu penchée, déjà à moitié pourrie. Le commandant s'en approche, la redresse. Une inscription : « Melsner Adolf. » Qui ne l'a pas connu ? Un ouvrier teneur, jeune, plein de charme, de l'avenue Secrétan. Il est tombé, le 4 juin 1940. Sa femme a été déportée. De sa famille n'est restée aucune trace.

Le caporal Eugène Kälisch, un Juif hongrois, est tombé le 6 juin, le dernier jour, quelques heures avant la fin de la bataille. Et voici d'autres tombes sur les croix desquelles sont inscrits ces noms : « Soldat Klein, Wisenbaum, Altman, Markovitch, Perlmutt, Truchmann, Weiss, Posner, Wachsmann », et combien d'autres.

Et ensuite des croix portant cette inscription : « Inconnu. »

L'orchestre joue la « Marche funèbre », une minute de silence est observée. Puis les écouliers viennent couvrir les tombes de fleurs, des paysannes pleurent, la gorge serrée.

Et la même scène se répète dans toutes ces petites villes des environs, où les batailles se sont déroulées :

Partout la population nous accueille avec affection et reconnaissance.

Pendant le voyage de retour, nous sommes plongés dans nos pensées. Des souvenirs surgissent de la période appelée « drôle de guerre ». Nous revoyons des milliers de volontaires juifs dans les baraquements pleins de sable de Barcarès, près de Perpignan. Trois régiments s'étaient formés là-bas : le 21^e, le 22^e et le 23^e régiments de marche de volontaires étrangers. Sur ces 10.000 soldats, il y avait au moins 6.000 Juifs.

Et, pour ces volontaires, la lutte contre les nazis, contrairement à certains hommes politiques et à certains généraux vendus, n'était point une « drôle de guerre ».

Trahis et livrés, ils ont combattu comme des héros.

Nous informons nos membres que le journal « Notre Volonté » ne sera plus adressé à ceux qui n'ont pas acquitté leurs cotisations.

Le 2^e Congrès National de l'U.G.E.V.R.E.

Pendant trois jours, du 17 au 19 juin 1949, plus de 400 délégués, venus de tous les départements de France, ont pris part au deuxième Congrès National de l'U.G.E.V.R.E.

Le Congrès s'est ouvert en présence des représentants des ministres des Anciens Combattants et de la Santé Publique, du président Edouard Herriot, de M. le général Devincq, commandant la 1^{re} région militaire, de M. le général Dejussieu-Pontcarra, de M. le général Moulair, M. le général Stehle ; les attachés militaires de Pologne et de Tchécoslovaquie, du représentant du Bureau de l'U.F.A.C., de l'A.R.A.C., de M. Nazare-Aga, président de la Fédération des Engagés Volontaires de 1914-1918, des représentants de la Fédération des Déportés et du colonel Robert, des F.F.I.-F.T.P.F., M. Léo Hamon, sénateur.

Le président fédéral de l'U.G.E.V.R.E., M. Vinciguerra, dans un discours d'ouverture, après avoir souligné les résultats positifs et négatifs de l'activité de la Fédération depuis sa création, a particulièrement insisté sur la justesse de notre cause en luttant contre la xénophobie, pour la défense des droits des anciens combattants étrangers et pour la Paix. « Nous estimons que c'est notre fierté et notre honneur, a déclaré M. Vinciguerra, d'avoir eu le courage de dire tout haut combien il est honteux et scandaleux de voir certains Français, encore abusés par la propagande hitlérienne, arborer des mots d'ordre et des attitudes qui sont la honte de l'humanité. »

Le président Vinciguerra a énuméré les points positifs dans l'activité de l'U.G.E.V.R.E., comme suit :

1. Admission de l'U.G.E.V.R.E. à l'U.F.A.C. ;
2. La représentation de l'U.G.E.V.R.E. au conseil d'administration de l'U.F.A.C. par deux délégués.

Résolution générale

ADOPTÉE A L'ISSUE DU CONGRES

Le Congrès National de l'U.G.E.V.R.E., réuni à Paris les 17, 18 et 19 juin 1949, constate avec satisfaction les progrès réalisés dans tous les domaines grâce à l'unification des forces d'Anciens Combattants Etrangers, Engagés Volontaires et Résistants.

Le Congrès National appelle à multiplier les efforts, en vue de développer toujours davantage avec foi et enthousiasme la grande organisation qu'est l'U.G.E.V.R.E.

La lutte pour nos revendications et la Paix ne saurait se concevoir sans une U.G.E.V.R.E. puissante et forte, condition essentielle pour le rassemblement de tous les Anciens Combattants Etrangers.

Le Congrès National constate que l'action développée par l'U.G.E.V.R.E., depuis le premier Congrès pour la défense des droits des Combattants Etrangers et contre la xénophobie, lui a attiré des sympathies toujours plus grandes.

L'U.G.E.V.R.E. entend poursuivre son action dans cette voie, jusqu'à l'aboutissement de toutes les revendications.

Faisant leur doctrine de l'U.F.A.C. et particulièrement face à la préparation d'une troisième guerre mondiale, à la renaissance d'une Allemagne agressive, et au danger immense dont est menacée l'humanité par l'emploi d'engins modernes de destruction, les anciens combattants d'origine étrangère considèrent comme leur devoir sacré de s'unir et de combattre de toutes leurs forces, tous les ennemis de la Paix.

Les Anciens Combattants d'origine étrangère qui entendent servir la France dans la Paix avec le même esprit de sacrifice que celui dont ils ont fait preuve pendant les dures années de l'occupation nazie, entendent également jouer une partie active et constructive dans la Paix.

Ils proclament que la Paix ne peut être assurée que par les mesures reposant sur la disparition progressive de toutes les forces de guerre, favorisant ainsi l'épanouissement de la personne humaine et le développement de la coopération entre les peuples, dans le respect de l'indépendance politique de chaque pays, l'autonomie de son génie et le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

Avec l'U.F.A.C. ils dresseront la force immense de tous ceux qui veulent la Paix, face à ceux qui préparent la guerre. Avec tous les Anciens Combattants ils peuvent et doivent sauvegarder la Paix.

Le Congrès National estime qu'il est urgent de poser le problème sur la situation créée aux Anciens Combattants Etrangers et de son devoir de faire connaître aux Pouvoirs Publics les doléances légitimes de tous les engagés volontaires, résistants, prisonniers de guerre, veuves, orphelins, et mettre tout en œuvre pour que soient accordées aux étrangers victimes de la guerre, des conditions dignes du sacrifice qui a été accompli.

Les Anciens Combattants Etrangers se joignent aux Combattants Français dans leur lutte pour la revalorisation de la retraite des Combattants, les pensions, etc...

Ils demandent la délivrance rapide de la carte de combattant 1939-1945, et que soit prise en considération la

3. La reconnaissance officielle de l'U.G.E.V.R.E. par le gouvernement comme le groupement le plus représentatif de tous les anciens combattants étrangers et la présence de délégués de l'U.G.E.V.R.E. au sein des commissions pour l'attribution de la carte de combattant ;

4. L'adhésion à l'U.G.E.V.R.E. de nouvelles associations de combattants étrangers.

Le Congrès a marqué une étape importante dans l'activité de l'U.G.E.V.R.E. Il a servi à vérifier la justesse de l'action menée depuis la création de cette grande organisation, qui a abouti à populariser l'apport des étrangers dans la défense des libertés françaises, par leur participation à la lutte du peuple français.

Le deuxième Congrès a également confirmé que l'U.G.E.V.R.E. représente l'organisation susceptible d'englober toutes les organisations d'anciens combattants étrangers grâce à son programme très large et sa position au sein du mouvement combattant français.

Les décisions du deuxième Congrès, tant dans le domaine des revendications, que dans celui de la sauvegarde de la paix, ouvre la voie d'un grand travail de recrutement et d'élargissement de l'U.G.E.V.R.E., dans l'intérêt de tous les combattants étrangers.

Il est indispensable d'étudier attentivement les résolutions votées à l'unanimité par le deuxième Congrès national et de les populariser au sein de nos associations, ainsi qu'en dehors afin de les faire connaître aux larges masses des combattants étrangers, ce qui aura comme effet de relever le prestige de l'U.G.E.V.R.E., de renforcer ses rangs et de servir la paix.

Nous publions ci-dessous la résolution générale adoptée à l'unanimité par le deuxième Congrès.

DE L'U. G. E. V. R. E.

notion du risque encouru et du volontariat pour les Anciens Combattants Etrangers, la reconnaissance pour les résistants de la qualité de combattant après 45 jours d'appartenance et que soient accélérées les opérations de délivrance de certificats F.F.C., F.F.I., et R.I.F.

Les événements des derniers mois montrent en particulier combien les Anciens Combattants Etrangers doivent veiller à la défense de l'œuvre pour laquelle ils ont fait le sacrifice de leur vie.

Ils rappellent que les Anciens Combattants et Résistants étrangers se sont battus aux côtés de leurs frères français sur les divers fronts, dans les rangs de l'Armée et de la Résistance, pour le respect de la personne humaine, sans distinction de race, d'origine et de religion.

Ils dénoncent les campagnes de xénophobie et d'antisémitisme nuisibles aux intérêts de la France.

S'élèvent contre les mesures de rigueur, les expulsions et les condamnations qui frappent plusieurs immigrants honnêtes et loyaux anciens combattants, contre la restriction de leurs droits acquis après la Libération, ainsi que les atteintes à la liberté d'association.

Soulignant que les campagnes et les mesures qui les accompagnent sont contraires à toutes les traditions de liberté et d'hospitalité de la France.

Le Congrès National demande que cessent les expulsions et les condamnations des immigrants, anciens combattants et résistants, que leur soit donnée la liberté d'exercer leurs droits d'association garantis par la tradition française et par la Constitution.

Le Congrès National proclame que seule l'union de tous les Combattants étrangers permettra de créer un fond solide et vaillant, prêt à défendre les droits de tous nos camarades, à combattre la xénophobie et également à remplir le devoir de la Paix, semblable à celui que ses adhérents ont rempli au prix de lourds sacrifices dans la guerre.

Le Congrès National des Anciens Combattants Engagés Volontaires et Résistants d'Origine Etrangère affirme leur attachement indéfectible à la France, à ses grands idéaux de démocratie, de liberté et de fraternité et leur volonté d'œuvrer au relèvement de leur Patrie d'adoption avec le même élan et le même esprit de sacrifice qui les animaient au cours des combats pour la Libération.

Vive l'Union de tous les Anciens Combattants Français et Etrangers.

Vive l'U.G.E.V.R.E.

Vive la France.

Vive la Paix.



100.000 prisonniers manifestent

Après la grandiose manifestation du 3 septembre dernier, la Fédération Nationale des Prisonniers de Guerre a publié le communiqué suivant :

« La Fédération Nationale des Combattants Prisonniers de Guerre constate, avec la plus grande satisfaction, le succès total de la manifestation nationale par laquelle a été marquée la journée du 3 septembre, à Paris.

« Elle regrette que par des mesures qui évaluent la brimade, le ministre de l'Intérieur, saisi pourtant d'un projet techniquement exécutable, ait paru rechercher une épreuve de force que nos camarades ont eu la dignité de lui refuser.

« Elle salue le sang-froid et le bon sens des milliers de participants devant l'attitude systématiquement d'opposition et d'hostilité du ministre de l'Intérieur. Elle constate que ce dernier a manqué aux engagements qu'il avait spontanément pris, en faisant exhiber inutilement des encoins blindés et des forces imposantes d'avant des manifestants résolus à conserver toute la dignité désirable à cette journée.

« La Fédération exprime à nouveau sa ferme volonté de faire aboutir ses revendications essentielles touchant l'honneur et les droits matériels des combattants prisonniers de guerre. »

NATURALISATIONS

Les camarades de notre « Union » dont les noms suivent viennent d'être naturalisés français. Nous leur adressons, à cette occasion, nos fraternelles salutations

A. CHENBAUM Ieek ;	GLUCKMAN Isaac ;	PLUSKWA Ieekok ;
A. EXANDROWICZ	GRYNSZPAN Jochil ;	ROTERMAN Mordecha ;
Yria ;	GERSZANOWICZ	REICH Paul ;
Mme ASCHER ;	Maurice ;	REDER Chaim ;
BAUM Alexandre ;	GETLICHERMAN	SAUER Georges ;
BONK Aron ;	Majer ;	SCHACHTER Benjamin ;
BRAJTSZTAJN Joseph	GRZYWACZ Symcha ;	SZTAJN Szantim ;
BERNAT Chaim ;	GOLDSZTEIN Majer ;	SZUCHENDLER Ella ;
BERKOWICZ Izidor ;	GRINTUCH Jacob ;	SZMULEWICZ Sral ;
BRAVERMAN Sral ;	Mme CRUBSZTAJN ;	SLAWKOWSKI Herman ;
BUTMAN vel BULVA	Mme GOLDSZAL ;	SAWICKI Léon ;
Jacob ;	HIRSCH Marcus ;	SZMULEWICZ Hirs ;
BORENSZTAJN Jacob	Mme ICKOVIC ;	SZYLT Ieek ;
BRUZY Mordka ;	JAKUBOWITZ Abraham ;	Mme SZYLIT ;
Mme BERKOWICZ ;	JOSZEFI Karl ;	Mme SOTENBERG ;
CYNGISER Symcha ;	KRAWIEC Refagel ;	VAISBERG Mordechai ;
CHAIMOWITZ Ieekok	KOSZKIEWICZ Majer ;	WAINSZTOCK Pejsach ;
CHAZE Pinkos ;	KAUFMAN Hermann ;	WOLICA Jehuda ;
EPSZTEIN Chaim ;	Mme KLAINERMAN ;	WEISSBART Isak ;
FROHMAN Aron ;	LERMAN Serge ;	WISNIA Abram ;
FRENKIEL Moszek ;	LANJESBERG Max ;	WAYS Moszek ;
FRYDE Ieek ;	Mme LATO ;	ZAMECKOWSKI
FREIREICH Joseph ;	MER Schaia ;	Ruwen
FINKELSZTAJN Ieek ;	Mme MATUSZEWSKI ;	ZAJAC Moszek ;
Mme FRYDBERG ;	NATHUSIUS Fritz ;	ZYLBERWASSER Noech ;
GRINBERG Michel ;	PODLOUBNY Moïse ;	ZYLBERBERG Gawril ;
GOLDFINGER Elie ;	POMERANC Israel ;	

Ce que vous devez savoir

L'Assistance Judiciaire

par **F. KOENIG**
licencié en droit

Le souci majeur de notre rubrique étant l'utilité et non l'originalité, je n'hésite pas à traiter, pour nos lecteurs, d'une institution classique que l'on trouve décrite dans tous les manuels : l'assistance judiciaire. En fait tout le monde sait d'une façon abstraite, ce qu'est l'assistance judiciaire, mais l'expérience a prouvé que bien peu de personnes tirent de cette connaissance générale une appréciation exacte et concrète de leurs droits et savent s'en servir dans la pratique.

Le principe proclamé par la Déclaration des Droits de l'Homme de la grande Révolution française, le principe de la Constitution actuelle : c'est l'égalité de tous devant la loi, c'est-à-dire l'égalité devant la justice. Cela suppose une justice également accessible à tous les citoyens, quelles que soient leurs ressources, donc une justice gratuite !

Peut-on dire que ce principe est réalisé en France ? Certes, non. Il est pourtant vrai que les juges ne sont pas payés par les plaideurs et émarquent au budget de l'Etat. Mais les procédures judiciaires n'en sont pas moins très formelles, très longues, très coûteuses. Un homme à ressources modestes doit réfléchir longuement avant d'engager un procès. Il lui faut tenir compte des frais de procédure qu'il devra avancer, et dont il ne récupérera qu'une partie en cas de succès, ainsi que des honoraires de son avocat ou conseil, qui lui incombent quelle que soit l'issue de l'instance. En fait, il arrive souvent que les frais de justice dépassent largement l'intérêt en cause.

Ainsi le principe de l'égalité de tous devant la loi s'est transformé, dans la pratique, en son contraire : l'inégalité devant la loi.

L'assistance judiciaire cherche dans une certaine mesure (très faible) à remédier à cet état de choses. Dans le répertoire Dalloz nous trouvons la définition suivante de l'assistance judiciaire :

« L'A.J. a pour but de permettre à ceux qui n'ont pas les ressources nécessaires de faire valoir leurs droits en justice sans avancer aucun frais. »

En partant de cette définition examinons le mécanisme de l'A.J.

1° Qui peut bénéficier de l'assistance judiciaire.

L'A.J. peut être accordée à toutes les personnes physiques capables d'ester en justice, ainsi qu'à toutes les personnes morales, notamment aux associations privées ayant la personnalité civile.

Elle ne leur est accordée que lorsque ces personnes justifient que l'insuffisance de leurs ressources les empêche d'exercer leurs droits en justice, soit en demandant soit en défendant. Il n'est pas nécessaire que les demandeurs de l'A.J. soient des « indigents » au sens absolu du terme, ni même des « économiquement faibles ». Il est vrai que ces derniers en

bénéficieront sinon d'office, du moins plus facilement.

Toutefois il faut noter que l'A.J. étant accordée en bloc pour toute une procédure, il est aussi tenu compte du coût de l'instance. Ainsi tel individu se verra refuser l'A.J. pour une action en justice de paix, peu coûteuse, et l'obtiendra, par contre, pour une action devant le tribunal civil.

Par ailleurs, l'A.J. est refusée si le procès apparaît comme peu sérieux, ou comme ayant peu de chance de succès.

A l'origine, seuls les nationaux français pouvaient bénéficier de l'A.J., mais une série de traités et de conventions diplomatiques ont permis de l'accorder à de nombreux étrangers et notamment aux Polonais, Russes réfugiés, Roumains, Tchécoslovaques, etc.

2° Comment obtenir l'assistance judiciaire.

Une demande sur papier libre doit être adressée en franchise postale au procureur de la République près le tribunal du domicile du demandeur, ou bien au maire de la commune qui la transmettra au procureur. A cette demande doivent être joints : 1) un certificat de non imposition ou un extrait du rôle que l'on demandera au percepteur ;

2) une déclaration visée par le maire attestant qu'en raison de ses faibles ressources le demandeur ne peut aller en justice, et donnant une énumération détaillée de ces ressources ;

3° Si le demandeur de l'A.J. est défendeur au procès, une copie de la demande de l'adversaire.

Dans la lettre doivent, en outre, être indiqués les noms et adresses des parties au procès, ainsi que l'objet du litige.

3° La procédure de l'A.J.

Les demandes sont examinées par les bureaux de l'A.J. existant auprès de chaque catégorie de tribunaux (justice de paix et tribunal civil ; cour d'appel, cour de cassation). Ces bureaux, ainsi que celui de la chancellerie, sont composés de membres des

professions judiciaires, ou d'anciens membres de ces professions. En général, un rapporteur est nommé par le Bureau et enquête sur les ressources du requérant. Puis les parties sont convoquées pour « entendre leurs explications et les concilier si faire se peut ».

Le Bureau rend alors une décision de laquelle seul le procureur peut faire appel. En pratique si les protestations d'un demandeur écarté par le Bureau apparaissent fondées le procureur n'hésite pas à faire appel.

4° Effets de l'assistance judiciaire.

Comme l'indique la définition du Dalloz, le bénéficiaire de l'assistance n'a plus à « avancer aucun frais ». Cela ne veut toutefois pas dire qu'il n'aura jamais rien à payer. Ce qui n'est exact que si son succès est complet et que tous les frais sont mis par jugement à la charge de l'adversaire.

Par contre, si les frais sont mis à sa charge par un jugement défavorable, le bénéficiaire de l'A.J. paiera tous les frais de l'adversaire, ainsi qu'une petite partie de ses propres frais.

Il est évident que le bénéficiaire de l'A.J. n'aura pas à verser d'honoraires d'avocat et d'avoué, ces auxiliaires de la justice sont désignés d'office par une procédure spéciale.

5° L'A.J. et les victimes de la guerre.

Un des inconvénients de l'A.J. est la lenteur de la procédure pour l'obtenir. Pour y obvier, la loi du 18 mars 1946 a reconnu aux prisonniers de guerre 1939, aux déportés et internés politiques, aux travailleurs requis et réfractaires du S.T.O. ; aux conjoints, ascendants et descendants à la charge desdites personnes décédées ou disparues, le droit à l'assistance judiciaire provisoire d'urgence. Celle-ci est prononcée de droit par le président du Bureau de l'A.J. sur justification de la qualité du demandeur et affirmation sur l'honneur de l'insuffisance de ses ressources.

La loi du 18 mars 1946 n'est applicable qu'aux actions introduites dans les six mois de sa publication ou dans les six mois du retour définitif des bénéficiaires dans leur foyer.

Pour donner rapidement une appréciation générale et résumée sur l'A.J. disons que l'utilité de cette institution ne saurait être contestée, mais qu'une réforme hardie est nécessaire pour mettre vraiment la justice à la portée de tous.

Certificat de nationalité française pour pensions de victimes de guerre

La circulaire du ministère des Anciens combattants datée du 17 mai 1949, n° 240, précise que les postulants à pension au titre de victime civile de la guerre ne sont pas tenus de produire le certificat de nationalité française chaque fois que cette qualité sera justifiée par les documents suivants :

— l'acte de naissance du pétitionnaire joint à l'acte de mariage de ses parents si lui-même et l'un de ses parents sont nés en France ;

— l'acte de naissance du pétitionnaire et une copie certifiée conforme de son livret militaire, s'il est né en France de parents nés à l'étranger ;

— une copie certifiée conforme du décret de naturalisation où figure le nom du pétitionnaire ou une copie de déclaration de nationalité à ce nom ;

— la copie certifiée conforme du décret de naturalisation de son père ou d'une déclaration de nationalité au nom du père si ce document est antérieur à la naissance du pétitionnaire.

Les intéressés ne rentrant pas dans les catégories ci-dessus doivent produire ledit certificat établi par le juge de paix suivant les

conditions prévues par les articles 149 et suivants le code de la Nationalité Française.

Consultations juridiques auprès de notre Union

Dans quelques jours, un avocat donnera des consultations juridiques gratuites au siège de notre Union.

Toutes les questions ayant trait aux pensions d'invalidité, pensions aux veuves de guerre, pupilles de la nation, et d'autres, y seront examinées et réglées.

Spoliations

Si vous rencontrez des difficultés au ministère de la Reconstruction au sujet du dédommagement qui vous est dû pour vos meubles spoliés, adressez-vous à notre Union.

Nous sommes en mesure d'intervenir en votre faveur, parce qu'en votre qualité d'ancien combattant vous bénéficiez du droit de priorité.

Livret militaire

Nous rappelons une fois de plus à nos membres qui ne sont pas encore en possession de leur livret militaire qu'ils peuvent le recevoir contre l'envoi au siège de notre Union d'une copie légalisée de leur fiche de démobilisation.

Menuiserie Ebénisterie

INSTALLATION GENERALE DE MAGASINS
EBENISTERIE - VERNISSAGE
Prix modérés - Travail soigné

ETABLISSEMENT KREMSKI

Remise de 5 % aux membres de l'Union
9, rue Victor-Lefebvre
PARIS-20°
Métro : Mémilmontant
Tél. : MEN. 79-96

MANUFACTURE D'ARTICLES

pour Maroquinerie
Chaussure - Carrosserie
Automobile - Ameublement
Passepoils - Jones d'ailes
Bordures, etc...

"LA PARFAITE"

86, Rue du Fbg-Saint-Denis
PARIS-X°
Tél. : PRO. 47-38
(Métro : Gare de l'Est)

Le Gérant : S. APPEL

Imprimerie S.I.P.N.
14, rue de Paradis
PARIS-X°

TOUJOURS MOINS CHER

AGENCE SPECIALISEE POUR ISRAEL EXCURSIONS POUR ISRAEL (Aller - Retour)

En AVION : 102.000 fr.
Paris-Lydda (direct)
Départ tous les samedis

En BATEAU : 36.000 fr.
Deux départs en juillet

Places immédiatement disponibles en avions et bateaux pour :
AUSTRALIE, AMERIQUES, CANADA et toutes directions

AGENCE DE VOYAGES

EUROPA

46, Rue de Rivoli - PARIS (4°)
(Agent officiel « Air-France » et toutes Cies d'Aviation et de Navigation)
TELEPHONE : ARCHIVES 21-21 METRO : HOTEL-DE-VILLE
TURBigo 69-09 (Sortie : Lobau)

"OCEANIA" AGENCE DE VOYAGES

pour toutes destinations
4, rue de Castellane - PARIS-VIII°
(Métro : Havre-Caumartin)
Tél. : ANJou 16-33 et 16-34
— par avion
— chemin de fer
— bateau
Départs fréquents pour
la Palestine
et l'Amérique du Sud

RESTAURANT

Chez KALI

SALLE SPECIALE pour
BANQUETS - MARIAGES

TOUTES SPECIALITES
YDDISH

Prix spéciaux aux membres
l'Union

31, Rue de Trévise
PARIS-IX°
Tél. : TAITbout 50-26
Métro Cadet et Montmartre

Le restaurateur bien connu

Joseph

fait savoir à sa fidèle clientèle
qu'il vient de rouvrir son
RESTAURANT
57, r. N.-D.-de-Nazareth
PARIS-3°
Tél. : ARC. 55-10
(Métro : Strasbourg-Saint-Denis)
Spécial. russes et polonaises

Affaires fiscales, juridiques, commerciales, artisanales,
rédaction actes sociétés, fonds de commerce, gérance,
baux, registres du Commerce, des Métiers, déclarations
fiscales, etc...

Simon FELDMAN

CONSEIL JURIDIQUE ET FISCAL
132, Rue Montmartre - PARIS-2°
Tél. : CENTral 27-68

Consultations tous les jours, sauf dimanche, de 18 h. à 19 h. 30
Samedi de 15 à 18 heures et sur rendez-vous

Maison I. LIPSKI

42, Bd du Temple, PARIS (XI°)
M° République. — Tél. Rq. 32-17

Vous trouverez, comme toujours, un grand et beau choix de :
Vêtements pour Hommes et Cadets
ainsi que de
Pantalons golf

JACQUES BANATEANU MARCEL MOURIER
MARBRIERS
Directeurs-Propriétaires de

LA MARBRERIE DE BAGNEUX

122, Route Stratégique, Montrouge (Seine)
Face à la porte principale du Cimetière de Bagneux
Téléphone. Jour : ALExia 20-16 - Nuit : MONTmartre 24-74
Entreprise générale de convois
Transports funèbres et tout ce qui concerne les travaux de cimetière
Fournisseurs des Sociétés de Secours Mutuels Israélites et de l'Union
RENSEIGNEMENTS GRATUITS MAISON RECOMMANDEE

LE PAPRIKA

Restaurant hongrois

Angie 14, rue Chauchat et
28, r. de la Grange-Batelière
Métro : Richelieu-Drouot
Tél. : PRO. 19-01

Déjeuners d'affaires
à des prix très étudiés
Tous les soirs à partir de 20 h.,
musique tzigane avec la célèbre
violoniste RETHY ROZZI et son
orchestre au cymbalom Michel
VILLAS.

LES MEUBLES DANIC

CREENT...
FABRIQUENT...
VENDENT...

Les meilleurs meubles
Aux meilleures conditions

1, Rue Ferdinand-Duval, 11

PARIS-IV°

Métro : St-Paul - Tél. : TUR. 81-13
Maison de confiance

מיד מעדן אונזערע מאגליכקייטן
צו די צייטן, "אונזער ווילד וועט
מער נישט געשטאם ווערן די אלטן
וועלכע האבן נישט רעגורט ווי-
ער מיטגליד-אפטייל.

דעגידונג ציט צוריק
די נאטוראל יזאציע
פ"ג. ג. קעניג

העכער 100.000 קריגס-געפאנגענע
האבן מאניפעסטירט, דעם 3-טן סעפטעמבער
פאר זייערע פאדערונגען אז פאר שלום

וואלדן, קונסירטומס און אל-
מנות זאלן זיין העכערע.
די פאדערונגען קענען רעאל-
זיט ווערן בלויז אין די ראמען פון
שלום-פאליטיק.
ער ענדיקט, מאכנדיק אן אפעל
צו פארשטארקן די איינהייט און
אויסדריקנדיק די האפענונג אז
דאסמאל, "אונזער שטימע,
אונזערשטעמט דורך דער נויטער
מאגיסטראציע, געהערט ווערן, און
אז דער זיג, וואס וועט זיין אונזער,
וועט זיין דער זיג פון אונזער אייג-
הייט".
עס רעדט דאן פערען, גענעראל-
סעקרעטאר פון נאציאנאלן פאר-
באנד.
ער שפרייכט אונטער אויף וויפל
די פאדערונגען פון די געפאנגענע
זיינען בארעכטיקט. און אויף די
ארומגעבטן, וואס די רעגירונג רוקט
ארויס, אז עס זיינען נישטא די
פינאנציעלע מעגלעכקייטן, ענדט
פערען דער רעדנער פאנגענדיקעס:
"מיר, וואלטן אפשר געווען מס'
כיום, ווען מיר וואלטן נישט געווען
(סוף אויף זייט 4)

נאָלן פאַרבאָרד, לעבעלעכע, ווען
ער גיט איבער די פאַרזאמלטע וועגן
באַשלוס פון אינערלייגסטער,
לויט וועלכן די געפאָונענע וועגן
זאָרפן, נאָכן מייניג, פאָרן מיטן
מעכטאָרד אָדער אויסבוֹסן, וואָס זיך
נען געשטעלט געוואָרן צו זייער
רעפּאָזיציע און נישט גיין צופּוס
ביז צום עטוואָ, צום קער פון אומ-
באַקאַנטן פאָדראַט, ברעכט אים אַ
שטורעם פאַרזעט און די פאַר-
זעמלטע שרייען: „צו פּוה, צו פּוה!“
ווען דער פּרעזידענט פּרוּווט וויד-
ער צו פאַרטיידיקן דעם פאַרבאָר-
דן דער רעגירונג צו דעפּולירן ביזן
טראַומאַטישער, שטעלט זיך דער
עולם אויף און לאָזט דערנעבן
מער נישט פאַרזעצן.

דאָס וואָרט באַקומט דאן בוזשאַ,
פּרעזידענט פון דער סענעט פּענע-
ראַציע, וועלכער באַגרייבט די צענד-
ליקער מווינגסטער פאַרזיגנער דעל-
גאט, וואָס האָבן מיט זייער קומען
נאָכן פאַרזיג, געוואָסן אינערלייך,
זייער ווילן צו פאַרטיידיקן דעם
בבּוד פון די קאָמפּאַטאַנטן און זיך
ער אַנטשלאַסן קייט אַרױסצוויי-
טן רעאַליטעט פון זינער שטעלע.

אויפן דור פון דער נאציאנאלער
פערזאנלעכקייט פון די נעו-
פאנאנע, זיינען צאָרדרייבן דעלעגא-
ציעס פון אנאָר פאָרשטעלונגן
זיין פארוואָרן און די טויזנטער
דער מאַניפעסטאציע פון 3-טן
טעמבער, צום 10-טן יאָרצייג
דעם אויסברוך פון דער לעצטער
מלחמה.
זינט פיר יאָר, פאָרעלן די געפאָר-
גענע און אַנטשטעלונג פון 400 פּר-
פּאָר יעדן חודש, וואָס זיי זיינען גע-
ווען הינטער דעם שטעלדורג, זיי
אָרעלן אויך, אַז זיי אַנטשטעלונג
קאָרטע זאָל אַרויסגעבן וועלן
יעדן געפאָנענעם, ביי אַיצט האָט
נאָך די דערוואַנדן נישט באַווייזט
צו באַפריידיקן די בון נאָך גערעכט-
טע פאָרעלונג.

דער נאציאנאלער פארכאנד האט
זיך דעריבער אנטשלאָסן איבערצו-
גייט זי א מער וויקטאָריאָסע אַקציע
און די מאַניפעסטאציע פון 3-טן
טעמבער האָט געדאַרפֿט זיינען
אַלס אַנהויב.

נאָך קיינמאָל האָט פאָרוואַנדן נישט
געווען אַזאַ מאַסע פון געוועזענע
אומבאַפֿריידיקטע 8,000 פּערזענען פון

עם ווערט איצט פונג יאָר זינט עס איז גע-
שאפן געוואָרן דער פארבאנד פון די יידישע
פראנטקעמפער.
אין משך פון איר קורצער נעקסטעניג האט
י ארגאניזאציע באוויזן דורך איר פארשידע-
נארטיקער אקטיוויטעט ויך צו דערווערפן אן
אנגעזעענע ארט אין יידישן געזעלשאפטליכן
לעבן.
א וויכטיק געביט איז אבער פארגאבלעסיקט
געוואָרן. עס האנדלט ויך וועגן דער סאציאלער
הילף.
די לעצטע מלחמה האט איבערגעלאזט א
גרופע צאל אינוואלידן, קריגס-אלמנות און
יתומים. די מאטעריעלע לעגן פון דער קאמפ-
גארע מענטשן איז וויער נישט קיין גינסטיקע.
פיל אינוואלידן געפינען ויך נאך חיינט אין
די שפיטאלן, אדער סאנאטאריעס; עס זענען
פארגאן נישט ווייניק יידישע אלמנות מיט קי-
דער, וואס האבן נישט מער ווי די מאגערע
דעגירונגס-פענסיע צום לעבן.
סאנאטעלעך קומען אן ווענדונגען אין אונ-
זער ביורא נאך הילף.
אונזער פארבאנד האט שמענדיק געהאלטן,
אז עס איז דער חוב פון די געוועזענע פראנט-
קעמפער ויך ערנסט צו פאראינטערעסירן מיטן
אנגעווייסיקטן פארבאנד.

רענדיק ווען דעם, וואס עס
 בימבאלירט דער וועלאדראם ד'היי
 ווער, דערמאנט ער ווען די מיינע
 טער און מיינעמער פארזען, וואס
 זיינען פון דאנען אדעמפירט גע
 ווארן אין די מיינעלאנדערן.
 דער רעדנער שטעלט זיך לענגער
 אפ ווען די פארדינסטן פון די
 רייכענעמאנענע, ווען זייער פאט
 רייכטישער האלטונג אין דער גע
 פאנעטשאפט און ווען די רעכטן,
 וואס זיי האבן אויף דער קאמפא
 נענטראקט פון.
 ער ווייזט אויך אן אויף די מיט
 לען אנטווענדן, כדי די רעזירונג
 זאל קענען אויסצאלן די אנטשע
 יקונג, וואס עס קומט די געפאנענע
 גע, און כדי די פענסיעס פאר אינ-

אונזער פארבאנד האָן איבערגע-
שקט אַ פּראָטעסט־בריוו צום אמער-
יקאַנער אַמבאַסאַדאָר אין פראַנק-
רייך.
דער פארבאנד פון די יידישע
פּראָטעסטפער דריקט אויס ווין
שארפסטן פּראָטעסט קעגן דער
לויבן דורך דער אמעריקאַנער אָמ-
פּאָזיטאָמאט דאָס ווידער־דערשיי-
נען פון די נאַצי־פּריוויטעט און צוויר-
שען ווי דעם אַנטיסעמיטישן אָר-
גאַן פון וויליס שטרייכער, ״דער
שטימער״.
די יידישע פּריווייליקע האָבן וויד-
אַנאַשורט, נעקעמפט און באַצאָלט
מיט וויער בלוט און מיטן בלוט פון
אונזערע האַרציקסטע ווונטשן
דעם אַנטיסעמיטימליד
חבר ושעזשער און פרוי
צום געבורט פון וויער טעכטערל.
דער קאָמיטעט פון געוועזענע
פּראָטעסטפער פון 20 יאָר

אונזער פארבאנד האָ איבערגע-
שיקט אַ פּראָטעסט־בריוו צום אמע-
ריקאנער אַמבאַסאַדאָר אין פראַנק-
רייך.
דער פארבאנד פון די יידישע
פּראָטעסטער דריקט אויס זיין
שארפטן פּראָטעסט קעגן דער
לויבן דורך דער אמעריקאנער אַמ-
פּאָזיטאָנט דאָס ווידער־דערשיי-
נען פון די נאַצי־פּאַרטימאנען און צוויי
שען זיי, דעם אַנטי־סעמיטישן אָר-
גאַן פון וויליס שטרייכער, ״דער
שמידעך״.
די יידישע פּריוויליגע האָבן זיך
אַנאַלוגיש, נעקעמפט און באַצאָלט
מיט זייער בלוט און מיטן בלוט פון
אונזערע האַרציקסטע ווונטשן
דעם קאָמיטעט־מיליוד
חבר ושעזשער און פרוי
צום געבורט פון זייער טעכטער.
דער קאָמיטעט פון געוועזענע
פּראָטעסטער פון 20טן

מיטוואך, דעם 2טן נאוועמבער, 8.30 אונט פֿינקסטלעך
אין טעאטער וואָל לאַנקריי, 10 רי לאַנקריי
יֵערלעכע אלגעמײנע פארזאמלונג
אויף דער טאָג-אָרדענונג :
(1) מעמיקייט-באָריכט ; (2) קאָסע-באָריכט ; (3) וואָלן פֿון קאָמיטעט

וונמייך דעם 2-טן אקטאבער
האבן מיינע פאריזער יידן
אפגעטוישט
דעם געפאלענעם יידישן פראנט-קעמפער

פון סאידא (אלזשיר) ביז נארוויק (נארוועגיע)

בריו פון א העלדיש-געפאלענעם יידישן לעגיאנער

אברהם עדעלשטיין איז געבוירן אין יאר 1910 אין ווארשע, אין אן ארעמער יידישער משפחה. איה פאטע גאט. אין זיינע קינדער יארן מאכט ער מיט דאס שווערע לעבן פון דער ערשטער וועלט-מלחמה. יארן פון נויט, הונגערי און עפידעמיעס פירן אים אריין אין זיין יוגנט-עלטער. זיין בילדונג באקומט ער אין א יידישער פאלקס-שול, אונטער-קורסן און אין "יונגט-ארגאניזאציע". צו פערצן יאר ווערט ער א "פארדינער" און הויבט אן ארבעטן אלס מעטאל-ארבעטער, כדי צו פארדינען אויף זיין לעבן. ווי א סך פון זיינע חברים אין יענע יארן, מוז ער אבער באקלדי איבערגיין צו מער יידישע פאכן און שפעטער איז ער געוועזען צו פארלאזן פוילן. אין יאר 1937 קומט ער קיין פראנקרייך. דא דערפילט ער שוין דעם טעם פון זיין א פרעמדער, פאר נישט זיין אין ארדנונג מיט די פאפירן (נישט ווייל ער האט אזוי געוואלט), ווערט ער באשטראפט מיט תפיסה און באקומט אן אויסווייז. אלס צוגעבן די שטראף, בלייבט אברהם אבער ווייטער אין פראנקרייך, אומלעגאל, הייסט עס. צוויי יאר דויערט עס אזוי, ביז סעפטעמבער 1939, ווען עס ברעכט אויס דער צווייטער וועלט-קריג.



דעמאלט אנגאזשירט זיך דער "אומלעגאלער אויסלענדער" אין דער ארמיי, צו פארטיידיקן דאס לאנד קעגן שונא. צוליב זיין אויסווייז, מוז אברהם עדעלשטיין גיין אין לעגיאן און אונטערשרייבן א פינף-יאריקן קאנטראקט. ער ווערט איבערגעשיקט קיין אלזשירע און אינסטרוקציע. דארט בלייבט ער 10 חדשים און אין יוני 1940, בעתן דייטשן אנגרייף אויף נארוועגיע, ווערט ער צוגעטיילט צו דער דרייצנטער האלב-בריגאדע און ווערט געשיקט קיין נארוויק. דארט איז געוועזען, באטייליקט ער זיך אין שווערע קאמפן. ביים דעקן א פאזיציע, פאלט ער העלדיש אין קאמף קעגן די נאציס. אברהם עדעלשטיין איז אזוי באליבט געווען ביי די זעלנער, אז זיינע מיטקעמפער האבן זיין טויטן קערפער מיטגענומען מיט זיך 11 קילאמעטער, ביים צוריקציען זיך, און אים מקבר געווען אין נארוויק. די פראנצויזישע רעגירונג האט פאר זיינע העלדנשאפטן אים דעקארירט מיט דעם "קרוז דע גענעראל".

פון די עטלעכע בריוו, וואס מיר פארעפנטלעכן אין "אונזער ווילן", לאזט זיך דערקענען די אייגנארטיקייט און ערנסטער אופן פון טראכטן און רעזאגירן אויף די פארשידענע דעשיינונגען אין טאגטעגלעכן לעבן. מיר באקענען זיך מיט אינטערעסאנטע באשרייבונגען פון די רייזעס, שמועסן, איינדרוקן און אבסערוואציעס פון זעלנער-לעבן א. א. וו. מיר דרוקן זיינע בריוו, ווייל זיי זענען אינטערעסאנט, אבער אויך כדי ווירדיק צו באערן דעם אנדעק פון ייגן, געפאלענעם אברהם עדעלשטיין. די בריוו זענען געשריבן געווארן צו זיינע קרובים, וועלכע געפינען זיך נאך היינט אין פאריז.

ער האט מיר דערציילט, אז אלע פוילישע רופט מען שוין אין לעגיאן. ער האט זיך אליין אויסגעקליבן צו גיין אונטער דער פראנצויזישער פלאן. איך האב זיך דע-צירירט אזוי צו טאן, איך גלויב, אז-דו וועסט מיר נישט באדויערן. "קיין געלט דארף איך דערווייל נישט. אין נאדמאלע טעג, ווען מען שיקט נישט איבער פון איין ארט אויפן צווייטן, גייט מיר גארנישט איין, האב איך נישט גענוג וואס מען גיט אין די קאשארן. שטעל זיך פאר, וונמיט ברענגט מען מיר צו דעם בעט א קאפע מיט א קיבעלע, ד. ה. "זשי" און א קאסקרוט... גלויב מיר, עס איז היינט דא בעסער, ווי אין ציוויל.

39. 10. 23. "שוין אויף דעם זעקסטן אדרעס שרייב איך צו דיר. נעכטן אונטער דא אנגעקומען און דא בלייב איך שוין לאנג. איך האב געזען א סך שטעט. די שענסטע האט מיר געפאלן אראן. דורך דעם מאנאט בין איך אלץ געלעגן אויף שטרוי אין סטאדאלעס. די גאנצע צייט האב איך נישט געהאט קיין איבונג גען, נאר גערופן פון צייט צייט אויף א "זכורטע". (דא הייסט עס "ראסאמבלעמאן").

... איך בין שוין געוועזן אין דער שול פון אלזשיראנער יידן, וווּ ווי האבן געדאוונט מנחה. אין דער שטאט זענען דא עטלעכע שיינע דעקאמפלער. (המשך אויף זייט 4)



פון בארקארעס קיין עלזאס

שמיכלען, קליינע מיידעלעך לויפן ארום מיט ווייסע צעפ און די מע-נער טרינקען גרויסע גלעזער ביר און קלאפן אונזערע באקלדאטן איר בער די פלייצעס. זיי קענען נישט קיין ווארט פראנצויזיש, נאך דייטש. איינער, מיט אן אפראזירטן קאפ, און א גראבן האלדז, הויבט אים דאס גלאז און שרייט צו די איינוווייר נער פון דערפאל: "רעדראמע! זאל-כע פראנצויזישע סאלדאטן האב איך נאך נישט געזען, אלע פאר-שטייען דייטש". די אנוועזנדע קוועלען פון דער שארפזינקייט פון דעם גראבן.

אזוי היינט דער אנהויב פון דעם שענסטן חודש, מאי. די נאטור וויל גארנישט וויסן פון דעם מוראדיקן קריג, אין וועלכן מיר געפינען זיך. וואס פאר א קאנטראסט צו דעם זומערדיקן בארקארעס.

פון אילעקס בעלער

עלזאס, אין דער געגנט פון אלט קירש. מען קען נישט זאגן, אז די איינוווינער נעמען אונז אויף מיט צופיל ענטוואזעס.

אונזער סעקציע בלייבט אין דעם דערפאלע אויפן שפיץ בארג. מיר וועלן שלאפן ביי א פויער אויפן בוידעם, מיט שטרוי. אנדערע סעקציעס וווינען אין די דערלעכנדיקע דערפאלעך.

אין אונטער מארשירן דורך סאל-דאטן פון א ברעטאנישן רעגומענט. זיי דערציילן, אז מיר קומען זיי אפ-לייזן. מיר געפינען זיך פאר דער מאזשינג-לייניע, א פאר קילאמעטער פון דייטשלאנד.

דערווייל מעג מען ארויסגיין פריי אין דערפאל.

דאס האט הערשט פון דער צ. א. אויסגעפונען די קנייפע, וווּ א גר-פע יידן האבן זיך צוזאמענגענומען אין אונטער. א האלב דערפאל איז גע-קומען זיי באוונדערן. די ווייבער שטייען אין ווינקל, מיט די הענט אין די קעשענעס פון שירץ און

דער צוג האט זיך אפגעשטעלט אויף א סטאציע, מען האט אפגער-רוקט די טורן פון לאסט-וואגאן. עס איז נאך האלב-פויגלעך. ווי די הערינג איז מען געלעגן צוואר מענעקעוועטשט. מען שלעפט צו-זאמען דאס ביסל ביינער און ארויב אויף דער פרייער לופט. עפעס א צעשטאנענע סטאציע. מען וויל נישט זאגן וווּ דאס איז. מען זאמלט אונז צוזאמען און מען מארשירט אפ מיט די "בארדאס" און געווער אויף די פלייצעס. עס טאגט. אויפן האריוואנט צייט-נען זיך קיילעכדיקע בערג. דא און דארט, צווישן די בערג-פאלדן, הייזלעך, ארומגענומען, צוגעטור-ליעט צו א פלייסטער, וועלכער שניידט זיך אריין אין הימל מיט זיין שפיציקן דאך.

עס איז שוין גוט מאג. מיר מאר-שירן אויף שלענגלדיקע וועגן צווי-שען בערג און טאלן, באדעקט מיט העלדגרינע לאנקעס, באשיט מיט ווייסע און גאלדענע בלימעלעך. עס שמעקט מיט טויזנט ריחות. דאס

בערל קישנער

פרייטיק, דעם 12-טן סעפטעמבער, בערל איז פארגעקומען די לוויה פון בערל קישנער. אין יוני 1940 ווערט ער געפאנגען אין דער שלאכט פון דער סאט-מיטן 22-טן ר. מ. וו. ר.

צוליב זיין ווירדקער האלטונג אין דער קריגס-געפאנגענשאפט,



ווערט ער דורך אן ס. ס. - וואכ-מאן אויף א בארבריישן אופן דער-מאדעט אין סטאלאג "א-7". זיין קערפער איז איצט צוריקגע-בראכט געווארן פון דייטשלאנד. א גרויסע צאל חברים פון זיין סטאלאג, זיינע באקאנטע פון פאר דער מלחמה, ווי אויך א גרעסערע דעלעגאציע פון אונזער פארבאנד, האבן אפגעגעבן דעם לעצטן כבוד בערל קישנער, וואס איז געפאלן פאר דער פרייהייט און וועמענע צוויי קינדער זיינען דעפארטירט גע-ווארן אלס ווידערשטענדלעך.

א סקאנדאל, וואס שטייגט איבער אלע גרענעצן

די צייטונג "לע פיגארא" עפנט אירע שפאלטן פארן לעצטן "בעפעלס-האבער" פון פאריז, פאן שאלטיי

דאס וואלט געהויסן ריינוואשן די פארברעכער און מאכן פארגעסן זייערע גרויל-טאטן און פארשווערן דעם אנדענק פון אונזער קרושים.

ספאליאסאן

אויב איר האט שוועריקייטן אין מיניסטעריעס פון רעקאנס-טרוקציע ביים באקומען די אנט-שעדיקונג פאר אייער צוגערויב-טע מעקל, ווענדעט אייך צו אונ-זער פארבאנד. מיר קענען פאר אייך אינטער-וועגירן, ווייל אלס געוועזענע פראנט-קעמפער האט איר די פריאריטעט.

גלייך ווי אונזער פארבאנד האט זיך דערוואקסן, אז די פארזייער פראנ-צויזישע טאג-צייטונג, "לע פיגארא" עפנט אירע שפאלטן פאר די מע-מוארן פון לעצטן "באפעלס-האבער" פון פאריז, פאן שאלטיי, האבן מיר אוועקגעשיקט א פראטעסט-בריוו צום שעהיד-דעאקמאר פון דער דא-זיקער צייטונג.

די יידישע קאמבאטאנטן, וואס האבן פארגאסן זייער בלוט אין קאמף קעגן היטלעריזם, קענען נישט בלייבן גלייכניטליק. קיום 4 יאר נאך היטלערס מלחמה, ווען זיי זע-ען, אז זיינע משתתפים, די וואס טראגן די דירעקטע פאראנטווארט-לעכקייט פאר אזויפיל פארברעכנס, זאלן קענען פראנס און פריי, אין א פראנצויזישער צייטונג, פארעפנט-לעכן זייערע מעמוארן.

די אוואנטורעס פון 'אנקל וואלאנטער



אנטווישט! נאך דער קאפיטולאציע, ווערן די געזונטע די ערשטע באפרייט.



ער איז שוין באַר א סקעלעט און זיכער אין זיין באפרייאונג.



ער באקומט נעקלעך, אבער רירט זיי נישט אן און חלומט...



ער באשטימט זיך צו צערן, כדי צו ווערן באפרייט פון געפאנגענ-שאפט.

Weg (19) octobre 1949 (3)

די מאניפעסטאציע פון די קריגס-געפאנגענע

(סוף פון זייט 1)

קין ערות פון א טרויערדיקן ספעקטאקל, וווּ רויזקע פארמעגט האָבן זיך אַקומולירט אויף די רואינען און חורבות פון דער מלחמה. מיר וואָלטן אפשר אויך געווען מסכים, ווען פראַנקרײַך וואָלט געמאכט צאָר לען דייטשלאַנד דאָס, וואָס זי קומט אונז אלס רעפּאַראַציעס!

פערען ענדירט אויך זיין רעדע מיטן ווונטש, אז די געפאנגענע זאָר לען בלייבן געאייניקט.

די לעצטע רעדע האָלט פערען, דער פרעזידענט.

ער ווייזט אויף מיט וואָניקע אַר-גומענט, אז די קריגס-געפאנגענע האָבן רעכט אויף דער קאָמבאַטאַנטן קאַרטע. און אז עס איז נישט זייער שולד, אויב אין די שלאכטן פון 1940 האָבן די סאָלדאַטן נישט לאַנג געקענט האַלטן. ער דערציילט וועגן אַ פראַנצויזישן אָפיציר, וואָס איז באַגאַנגען זעלבסטמאָרד דעם 25-טן מאַי 1940 אין מאָן, נאָכדעם, וואָס ער האָט געשיקט אַ פאַכט קאַרטל צום פּרעמיער-מיניסטער און אַט וואָס דער אָפיציר האָט גע-שריבן:

„איך באַגיי זעלבסטמאָרד, כדי אייך צווייטן צו געבן, הער פּרעזידענט, אז אלע מיניע סאָלדאַטן זיי נען געווען בראַווע. מען שיקט אָבער נישט קיין מענטשן פאַר צו שלאָגן מיט קאַנגען און ביקסן קעגן מאָר דערנעם מאַכן.“

נאָנצע מחנות פּאָליציי און צ. ר.

די קריגס-געפאנגענע זיינען אָבער דעצידירט זיך נישט צו קאָן. זיי רייכן זיך אַדורך די באַריקאַדן, וואָס די פּאָליציי האָט אויפגעשטעלט מיט אַלטע פאַנצעראַויטאָס, קאַמ-יאָנען און אַנד. עס קומט אויף געדויער ערשט צו צוזאַמענשטויסן, אָבער עס איז נישט געלונגען דער פּאָליציי צו צעברעקלען די ריזן מאַניפעסטאציע.

אין די צענדליקער טויזנטער האָ-בען די קאָמבאַטאַנטן מאַניפעס-טירט אויף די עליווייפּעלדער. זיי האָבן אלע קאָמענטירט מיט אויפ-רעגונג די פרווון פון דער רעגירונג צו שטערן זייער צוזאַמענערע, אַ דאנק אָבער זייער צוזאַמענערע, אַ דאנק זייער דיסציפלין, איז דער מאַג אַדורך אַן גרויסע אינצידענט.

דער 3-טער סעפטעמבער האָט גורם געווען נאָך מער צו צעמען טירן די איינהייט צווישן די געווע-זענע קריגס-געפאנגענע און די הונדערטער דעלעגאצייעס האָבן זיך צוריקגעקערט אין זייערע פראַנ-צויזישע פראַווינצן אַדורכגעדורכט גען מיטן פעסטן ווילן און אַנט-שלאָסנקייט פאַרצוועגן דעם קאַמף זייענדיק זיכער, אז אזוי אַרום וועלן זייערע פאַדערונגען רעאליזירט ווערן.

אונזער פארבאנד פאר אורטיילס

ראסיסטישע האנדלונג פון די יידישע

פראנט-קעמפער אין אמעריקע

דער פארבאנד פון די יידישע פראנט-קעמפער אין פראנקרײַך נעמט אויף מיט דערשטוינונג דעם פאקט, וואָס אין דעם ראסיסטישן איבערפאל ביי ניריאק, אויפן קאָנ-צער פון נעגער-זינגער, פאַל ראָב-סאָן, האָבן זיך צוזאַמען מיט די באַנדרעס פון קורקוס-קלאָן, באַר-טיליקס אויך געוועזענע יידישע קאָמבאַטאַנטן אין אמעריקע.

נאָך דעם, וואָס די היטלעריסטי-שע ראַסן - מעאַריעס און ראַסנדייט-קרימינאציעס האָבן געברענגט צו דער פאַרייניקטער פון אַ דריטל פון יידישן פאָלק און אין מאַמענט, ווען עס דראָגן נייע געפאָרן פון

ראסיס און אַנטיסעמיטיזם, דאַרפן די יידישע קאָמבאַטאַנטן אין דער גאַנצער וועלט שטיין אין שפיץ פון קאַמף העגן אַנטיסעמיטיזם, ראַסניזם, פאַר דעמאָקראַטיע און שלום. די יידישע פראַנט-קעמפער אין פראַנקרײַך פאַראורטיילן דעריבער שאַרף די ראסיסטישע האנדלונג פון דער גרופע און זיינען איבער-צייגט, אז זיי דריקן אויך אויס די מיינונג פון דעם ווייטערעסטן טייל געוועזענע יידישע קאָמבאַטאַנטן אין די פאַראייניקטע שטאַטן.

צענטראַל-קאָמיטעט פונעם פאַרבאנד פון די יידישע פראַנט-קעמפער.

די צייטונג פון די יידישע קאמ-באַטאַנטן ווערט געלייענט פון טויזנטער יידן פון אלע שיכטן

אז אנאנס אין „אונזער היילן ברענגט א ויכערן רעוולוטאם

גייט אן אנאנס אין אונזער צייטונג

פון סאידא ביז נארוויק

(המשך פון זייט 3)

...איך בין דאָ דעם צווייטן טאָג און ווייס נאָך נישט ווי אזוי די אייבונגען וועלן אויסזען. דערווייל זענען זיי נאָך נישט שווער. איך קען זיי נאָך אַלץ נישט פאַרגלייכן צו די שוועריקייטן אין פּוילישן מיר ליטע. נישטאָ קיין שענקעס, קיין פאַל און הייב זיך (פאַרני, פאַרני סטאַן). אין אַלגעמיין איז דאָ נישט שווער, ווי עס דערציילן אַל-טע לעגיאָנען.

...עס איז אַלץ דאָס צו זען... וואָס זאָל איך דיר זאָגן, עס איז אַ טייערער פּרויז, אָבער אַ ווערטפולער. וויפּיל וואָלטן מענטשן געגעבן דאָס אַלץ צו זען, אַן אַריינטאָליר שער פּילם. דאָ האָבן איך אים געדען, ווי אַ לעבעדיק בילד פאַר מיר נע אויגן.

...איך מוז מודה זיין, אז אַמ-מיינסטן, נאָך וועמען איך בענק שטאַרק, איז דער קליינער יונתן. עס רוכט זיך מיר נאָר אויס, אז ער שטייט לעבן מיר און רופט מיר: אַראַל!

...עפעס מוז שטענדיק פעלן. ...עס איז דאָ היינט אַ גאַנץ פיר נער עקעמענט, אין פאַרשיידענעם עלטער, צו וועמען מ'קען זיך זייער נאָם צופאַסן. איינער וועט מיר צוויי כענען, וועל איך איך דאָס אַהיימ שיסן.

39.11.9

איך גלויב, אז איך בין זיך נישט טועה, ווען איך מיינ, אז היינט איז דין הנהלע אַלט געוואָרן אין קאַנאַס. ווען איך וועל אַהיימקור מען, וועט ער שוין זיין אַ גרויסער „לאָבן“.

...זייער אָנהויב איז אינטערע-סאַנט. מען זעט דאָ וואָס מען האָט נאָר געזען אויפן פּילם — די אַראַל בער אין זייער קליידונג, זייער אַרט לעבן, זייערע געבעט-היזער — קליינע, קייכעדיקע, געמויערטע, ווייסע געביידעס, ווהן עס איז זייער ער שווער אַריינצוקומען. דער סימ-באָל אויף זייערע הייזער, אַ האַל-בעל בלחנא און אַ שטערן. פאַרביר גייענדיק, זעט מען זיי ויצן אויף דער ערד, אויף שטרויענע טעפיר כער. זיי בויגן דעם קאַפּ צו דער ערד, זייערע „לבנה'ס“ רייסן זיך צום הימל. — זיי בעטן אזוי אַרום צו דער ווין.

39.11.4

...דאָס מיליטערישע לעבן האָט זיך אָנגעהויבן צו נאָרמאַליזירן. איך קוק אויף אַלץ, ווי פון אַלמער געווינהייט. איך טו דאָס, וואָס מען פאַדערט פון מיר, ווי פון יעדן איינעם — מ'פאַדערט פון מיר דאָס, וואָס איז מענטשלעך מעגלעך צו טאָן און איך בלייב אזוי ווי געוועזן.

...דאָס וויכטיקסטע אין מילי-טער, עס איז שווער צו זאָגן, אז די אייבונגען זענען צו שווער. געווען פון אָנהויב זענען זיי שטענדיק שווערע, שפעטער איבט מען שוין נישט אזויפיל, ווערן אייבונגען פון געווינהייט, שוין זייער לייכט. מען לויפט אַכטלעך, עס לאַכט זיך אַביסל און מען איז זאָרגלאָז, אַחוץ יואט עס טוט פון צייט צו צייט אַ פּיס די בענקשאפט נאָך דעם, אָדער יענעם.

...עס איז צום באַדויערן, וואָס איך קען קיין אורלויב אזוי שנעל נישט דערוואַרטן.

...אין שטאַט גיי איך ווייניק. נישטאָ ווי צו גיין, אויסער אין מיר געמא, אָדער איך דער יידישער שול, נישטאָ.

וועגן אייער קאמבאַטאַנט-קאַרטע, וועגן אייער מיליטעריש בילד, וועגן אייער אינוואַדירן-פענסיע וועגן אייערע דעקאָראַציעס אז אלע אנדערע אויסקונפטן

ווענדעט איך אין אונזער ביורא, 18 די דע מעסאזשערי אדער אין אייער אַרעאָריסמאן, וווּ עס קומען פאַר פערמאַנענצן

יעדן זונטיק פון 10 ביז 12

- Bureau de Tabac, 12 Bd de la Villette;
- Café, 94, boulevard Barbès;
- Restaurant « Chez Armand », 50, rue des Francs-Bourgeois;
- Café, 128, boulevard Voltaire.
- Restaurant Kali, 31, rue de Trévise.

יעדן פרייטיק פון 9 אונט

- 5, rue Chaumont.

יורדישע ביורא
S. SKORNICKI
26, Rue Beaubourg - PARIS-III
Tél.: ARC. 55-72

אלע יורדישע קאָפּ, פראַצעסן, פּיסקאַלע, עקספּערטיזן און אלע אַדמיניסטראַטיווע אָנגעזענעדיקטן

נעמט אַ יעדן טאָג פון 5 ביז 7

די בעסטע שטאַפּן
און אלע צוואַנגן ביי

ZAJDEL

89, Rue d'Aboukir
Métro: Saint-Denis, Réaumur et Sentier
Tél.: GUT. 78-87

באַמערקונג: אַנאָנימיק אַפּן

Grand choix de CUIRS
pour Maroquinières, Tapissiers, Fabricants de Chaussures et de Manteaux de Cuir

WILLY RICKNER
7, Rue Taylor - PARIS-X
(Anc. 10 ter, Rue Bisson)
Tél.: BOT. 47-43

לויב ריוועט
אויסגעדאַמטע און איבערפירט פון פראַווינצן אין אויסלאַנד

LEVI-RIVET
24, Rue Notre-Dame-de-Nazareth PARIS (3e). Tél.: ARC. 54-97 et 59-96

FABRIQUE DE SOUTONNIERES
מיר געמען אַרויס צו

ש ל י פ ו ל ע כ ע ר

אלערליי וועג, טריקא, הויזן, בלוזן

Maison LEON LAMSKI
59, passage Brady - PARIS-X
Métro: Strasbourg-Saint-Denis ou Château-d'Eau

אכטונג מאַרשאַנעס פון פאַרן און פראַווינצ
איר באַקומט אַ גרויסן אויסוואַל פון

א מ פ ע ר מ ע א ב ל א ון ש א ר מן
פאַר דאַמען, מענער און קינדער

צו זייער אינטערעסאַנטע פרייזן אין פאַבריק

RACHE 13, Rue Bleue Paris 9e, PRO 00-05

קומט און איר וועט בלייבן אונזער קליענט אויף שטענדיק

וועלכע איז אָפּן פון 6 ביז 7 אונט. ..איך האָב נאָך צו „מאַכן“ אַכט און פּופּיצע הדישים — אַן אַפּערע, האַל אָבער איך באַדויער נישט.

סידי בעלאַבעס, 20. 12. 39.

סאַידאַ. איך האָב שוין אַ סך געשריבן וועגן סאַידאַ. איך וויל נאָר פאַרצייענען מיין שטיין אויף דער וואַך אין סאַידאַ, ווי איך האָב סאַלומיט פאַר אַ טויטן, ווען עס איז אַדורכגעגאַנגען אַ פראַנצויזישע לוויה. אין אונטערשיד צום פּויר לישן מיליטער, פּרעזענטירט מען נישט דאָ דאָס געווער פאַרן קרוציר פּיס, נאָר פאַרן טויטן. זעלבסט פאַרשיטענדלעך, דער פאַרדאָר דער זעלבער ווי אומעטום.

איך האָב אויסגענוצט די געדענטיקטע צו זען דאָס פראַנצויזישע בית עולם, שיינע מצבות. מער ווי אַלץ האָבן מיר זיך צוגעקוקט אז די קברות פון דער געגאָנער, אָפיציר אין אַן אַרענעם ערשטער וועגן איינעם דערציילט מען אַ לע-גענדע אז אַ זעלנער האָט אים אָפּ-געדאַכט דעם קאַפּ. זי דאָס איז ריכטיק, ווייס איך נישט.

דאָס געהערט צו סאַידאַ. איצט געפין איך זיך אין בעלאַבעס. וואָר-שיינדלעך, וועל איך פאַרן קיין טלעמ-סען היינט-מאָרגן, אָבער דאָס אַלץ, וואָס מען שמועסט אין „שמעלע“, קיינער ווייסט גאָרנישט...

בעלאַבעס, אַ שיינע שטאַט. אַ זעלנער האָט מיר געזאָגט, אז דאָס איז קליין-פאַרן. עס פעלט נאָך צו דעם, אז זי וואָל זיין קליין-פאַרן. די שיינקייט פון דער שטאָט קען מען דאָך נישט צונעמען. שיינע טראַסוואַרן, אַליינע, קאַפּעס; גרוי-סע, שיינע געשעפטן. עס איז אַ פאַרגעניגן צו שפּאַצירן אין דער שטאָט. זי איז פיל שטער און גרע-סער ווי סאַידאַ.

אַ שיינעם וואָקסאַל האָט די שטאָט. דאָס איז נאָר אויסגעדערט. אינערלעך, אז מען קומט אַהין, פאַרגעסט מען שוין די אויסער-לעכע שיינקייט. עס פעלט געשמאַק, שווער צו זאָגן אז דאָס איז אַן אַראַבישע געגענט. מען דערקענט עס ערשט, אז מען קומט אַהין אין אַראַבישן קוואַרטאַל, וווּ מ'זעט שוין קליינע פּרומיטיווע הייזלעך. זיי זענען אָנגעטאָן אין זייער קליי-דונג. די אַראַבישע קינדער, וואָס לויפן אַרום באַרוועסע, בעטן אַ „ווי“ מ'זעט זיי אַמאָל אין פאַרן, אָבער מען ווייסט נישט מער ווער דאָס זענען.

(המשך קומט)

פאַבריק פון טריקאַ
אלע קאַרטן

E^{re} TRICOLAT
AISENBERG
3, Rue Borda, PARIS (3e)
(près du 65, rue Turbigo)
Tél.: ARC. 19-53
Métro: Arts-et-Métiers

הנחות פאַר מיטגלידער פון אונזער פאַרבאנד.

מאַרשאַנעס פון פאַרן און פראַווינצ
איר באַקומט אַ גרויסן אויסוואַל פון מענער-קאַנזעקציע קאַמפּלעס און הויזן צו מייסע-פרייזן

MAURICE
240, rue de Courcelles PARIS-17
(Métro Pèreire) Tél.: GAL. 56-23

Les meubles DANIC
פאַרמיטל פון אויגער גרויסן אויסוואַל שטוב-טעלע-מערב

11 rue Ferdinand Dural - PARIS - 17e

19-6 (19) Octolme 1949 (4)

NOTRE VOLONTE

Bulletin de l'Union des Engagés Volontaires Anciens Combattants Juifs 1939-1945

N° 7 (20. — Mensuel. — No vembre et Décembre 1949.

18, Rue des Messageries - PARIS-X* - Tél. : PRO. 44-69

L'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs Fête le 5^e ANNIVERSAIRE de sa FONDATION

CINQ ANS

Il nous semble que c'était hier. Le canon tonnait encore en Alsace et dans le Nord. Dès la tombée de la nuit les lumières étaient toujours camouflées dans Paris à peine libéré. Pas d'autobus, peu de lignes de métro. Nous avions du mal à croire que le cauchemar nazi fut enfin fini.

Subitement une nouvelle : deux initiatives prises simultanément cherchant à regrouper les engagés volontaires juifs rescapés de la dernière guerre. Chacun des deux groupes qui avaient pris ces initiatives étaient peu nombreux. Après quelques semaines de discussion on décide de s'unir :

« L'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs 1939-45 » était née.

Le premier Comité provisoire est créé. D'abord, une certaine méfiance règne au sein de ce Comité, mais le travail presse. Chaque jour amène de nouvelles et nombreuses adhésions. Sans cesse de nouveaux problèmes se posent. Les intéressés viennent de plus en plus nombreux frapper à notre porte. Les uns sont sans carte de séjour, de travail d'artisanat ou de commerce. Les autres, spoliés, demandent notre aide pour la réintégration dans leurs logements ou fonds de commerce. D'autres encore, sans travail, malades, veuves de guerre, demandent des secours. Il faut continuellement intervenir auprès des administrations et auprès des différents organismes. Il n'y a pas de temps pour des discussions stériles. C'est tout juste si nous arrivons à nous pencher sur les problèmes les plus urgents. Dans la plupart des cas, les décisions sont prises à l'unanimité. Sans même qu'ils s'en rendent compte, le travail et les soucis communs rapprochent nos camarades les uns des autres. Une confiance mutuelle s'établit. L'amitié se fait tous les jours plus étroite.

Huit mois passent. Les prisonniers et les déportés commencent à rentrer. De nouveaux problèmes se posent concernant l'accueil de nos camarades survivants, et les secours à leur apporter. Et, à nouveau, nous sommes submergés par le travail. Ce sont toujours les mêmes, c'est toujours, avec peu de changement, l'équipe de la première heure.

Le temps passe, les années s'écoulent, mais le travail ne se ralentit pas un seul jour. Au contraire, le champ de nos activités devient de plus en plus étendu. C'était le Foyer, c'était l'U.G.E.V.R.E., dont nous fûmes l'un des promoteurs. Cet organisme étant affilié lui-même à l'U.F.A.C., nous faisons partie ainsi de la grande famille des Anciens Com-

tre solidarité agissante à l'égard du Yichouv combattant pour son indépendance.

Aucun aspect de la vie juive ne nous a laissé indifférents. C'est comme si un souffle sacré, un dévouement sans bornes, pour toutes les détresses de la vie juive, s'étaient emparés d'une poignée d'hommes, dont plusieurs avaient été complètement étrangers à ces problèmes avant leur entrée dans notre Comité.

Qu'il me soit permis aujourd'hui, à l'occasion de ce cinquième anniversaire, de rendre hommage à notre équipe qui a bien mérité de notre Union.

Qu'il me soit permis de me faire le porte-parole de tous en exprimant des féli-

par J. ORFUS

citations à mes camarades et collaborateurs, dont l'inlassable effort a abouti à la réalisation d'une organisation qui occupe aujourd'hui une place d'honneur dans la vie juive en France, et qui sont liés entre eux par des sentiments de solidarité fraternelle indestructibles.

Et je voudrais adresser un appel à tous nos camarades de resserrer les liens qui les unissent entre eux et à notre Comité Directeur, pour que nous soyons toujours à la hauteur des tâches qui se posent devant nous, et pour que, d'un commun effort, nous puissions aller de l'avant dans le chemin que nous nous sommes tracé.

Il y a 10 ans, nous étions à Barcarès, à la Valbonne, quelque part en France...

Nous nous rencontrerons donc tous, avec nos familles, à cette occasion.

à notre

5^e BAL ANNUEL

pour passer quelques heures agréables, dans une atmosphère de joie et de camaraderie

LE SAMEDI 10 DECEMBRE 1949, A 21 HEURES AU PALAIS D'ORSAY

Orchestre Jazz-Tango - Orchestre Tzigane
Nombreuses Attractions

Nos anciens chefs saluent LES COMBATTANTS JUIFS

Général COCHET

14 novembre 1949.
Je n'ai jamais mis de différence entre combattants, que celle qui résultait de leur manière de servir. Qu'ils aient été catholiques, juifs, protestants, musulmans ou sans religion, ce dont je ne me suis jamais inquiété, je les appréciais selon le courage, l'in-



Lieutenant-Colonel VILLIERS-MORIAME

Suivant l'exemple de leurs aînés de 1914, des milliers de volontaires, originaires de toutes les nations, se sont engagés en 1939 dans les rangs



de l'armée française pour défendre la France, leur pays d'adoption.

Animés d'un excellent esprit, formés et conduits par des cadres énergiques dont eux-mêmes fournirent un certain nombre, ils montrèrent au feu une belle ardeur combattive, prouvée par le grand nombre de leurs morts, leurs blessés et leurs disparus, par les élogieuses citations et les nombreuses décorations qu'ils ont obtenues.

Je félicite les Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs d'être restés unis dans la paix comme ils l'étaient dans leurs régiments, et de l'activité dont leur organisation fait preuve en faveur des anciens combattants, des veuves et des orphelins de guerre.

Je souhaite à leur Union, à l'occasion du 5^e anniversaire de sa fondation, une longue existence et une grande prospérité, en souvenir des volontaires qui ont vaillamment servi sous mes ordres, auxquels j'envoie l'assurance de ma chaleureuse sympathie.

VILLIERS-MORIAME,
Lieutenant-colonel
ex-commandant du 22^e R.M.V.E.

telligence et l'activité déployés dans la lutte contre l'ennemi.

Je trouve pourtant naturel et heureux que d'anciens combattants aient voulu se grouper par famille spirituelle : ils peuvent ainsi plus aisément détruire de fausses légendes et rétablir la vérité.

Cela leur fournit également le moyen d'offrir, au sein même de cette famille spirituelle, un exemple de patriotisme.

Notre époque verra sans doute le triomphe de la grande idée de Fédération, capable de grouper peu à peu les peuples qui s'efforcent de demeurer prudents et forts, pour un idéal de progrès moral et matériel, de puissance aussi, sans laquelle il n'est pas de sécurité.

Je crois que les nations resteront le fondement de l'entente internationale, comme la famille reste celui de la nation elle-même.

C'est pourquoi, votre Association fera œuvre d'autant plus féconde qu'elle saura mieux maintenir et rayonner toujours davantage autour d'elle, l'idée de la patrie.

Une France forte et unie, dans le monde troublé et menaçant, sera le meilleur rempart de la liberté. Cette liberté dont, plus que d'autres, vous avez pu éprouver la valeur et qui est nécessaire au développement de la personne humaine.

Aux Engagés Volontaires et Combattants Juifs, j'adresse un cordial salut.

Général COCHET.

Commandant DE BUSSON

Thuir, le 13 novembre 1949.

Mes chers amis,

Je vous envoie tous mes vœux de bonne fin d'année 1949 et de bonheur pour 1950.

Une France forte et unie, dans le monde troublé et menaçant, sera le meilleur rempart de la liberté. Cette liberté dont, plus que d'autres, vous avez pu éprouver la valeur et qui est nécessaire au développement de la personne humaine.

Aux Engagés Volontaires et Combattants Juifs, j'adresse un cordial salut.



marades tombés pour la défense de la Patrie et de la Liberté.

Mes pensées les plus affectueuses vont vers vous tous. Bon courage et soyez persévérants. Restez unis.

DE BUSSON,
Cd. en retraite.

Aux cérémonies du 11 novembre

Le 11 novembre, une délégation de notre Union, drapeau en tête, est montée à 9 heures de la statue de Clemenceau jusqu'à l'Arc de Triomphe avec toutes les organisations d'A.C. adhérentes à l'U.F.A.C.

A 10 h. 50, M. Vincent Auriant s'est incliné devant les drapeaux. Puis, dans un silence poignant, s'est déroulée la cérémonie officielle.

L'après-midi, au défilé traditionnel des Anciens Combattants devant la dalle sacrée, les Anciens Combattants Juifs de la dernière guerre étaient venus nombreux à l'appel de notre Union, et défilèrent au coude à coude avec les Anciens Combattants de l'U.G.E.V.R.E. et toutes les organisations groupées dans l'U.F.A.C. venues rendre le traditionnel hommage aux morts des deux guerres.

CONGRES d'amitié et d'union entre Français et immigrés

Le Congrès de l'Amitié et de l'Union entre Français et Immigrés a eu lieu samedi 19 et dimanche 20 novembre, à la Salle des Conférences, à la Mairie d'Ivry.

M. Justin Godart, ancien ministre, président du Comité Français pour la Défense des Immigrés, a présenté un rapport moral sur le thème : Renforcer l'union et l'amitié entre Français et immigrés pour la défense de leurs intérêts communs et de la Paix.

Après avoir rappelé la part courageuse prise par l'immigration dans la lutte pour la libération de la France et rendu un solennel hommage aux héros français et immigrés tombés dans cette lutte, M. Justin Godart a dénoncé les méfaits de la campagne xénophobe qui sévit depuis deux ans et qu'il a notamment qualifiée de « xénophobie sélective ».

M. le président Godart s'est écrit :

« Alors même que des travailleurs immigrés honnêtes et loyaux, et dont les sentiments de fidélité à la France ont subi l'épreuve du feu, sont poursuivis et expulsés, le gouvernement accorde toute protection aux aventuriers et aux résidus des régimes fascistes qui mènent ouvertement campagne pour une nouvelle guerre. »

« A l'heure où par tous

les moyens les impérialistes redoublent d'efforts pour parvenir à lancer la France et le monde dans un nouveau carnage, les Français et les immigrés sauront démontrer qu'ils sont résolus à s'opposer à leur folie.

« Nous ne voulons pas laisser traquer les Juifs et l'immigration italienne, polonaise, espagnole, roumaine, hongroise, yougoslave, grecque, allemande, bulgare, tchécoslovaque, portugaise en France, parce que nous savons que les gouvernants s'en prendront ensuite à la liberté de presse, d'associations, d'aller et venir de tous les Français attachés à la démocratie et à la Paix.

« La France humaine, la France hospitalière et généreuse, la France amie de l'immigration saura être la France conséquente et clairvoyante. »

De nombreuses personnalités sont venues saluer le Congrès.

M. Vinciguerra, au nom de l'U.G.E.V.R.E., et M. J. Orfus, au nom de notre Union, ont apporté leur salut et soutien à l'action entreprise par le C.F.D.I. dans son œuvre efficace qu'il s'est tracée dans la lutte contre la xénophobie et l'antisémitisme et pour la fraternité entre Français et immigrés.

Les déportés Juifs saluent notre UNION

Monsieur le Président, L'Association des Anciens Déportés et Internés Juifs salue fraternellement l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs à l'occasion du cinquième anniversaire de leur organisation.

Les Anciens Déportés se sont toujours trouvés aux côtés de leurs camarades de souffrances dans les hommages rendus aux frères disparus.

Ils ont, comme eux, le même souci et la même volonté de défendre et d'aider les victimes de la guerre.

Ils seront toujours avec eux dans la lutte contre le retour des horreurs du racisme et de l'antisémitisme.

Ils souhaitent, Monsieur le Président, en ce cinquième anniversaire, un travail fécond à votre organisation et une influence grandissante dans la Communauté Juive.

Tous les ans, le 9 mai



Chaque année, le 9 mai, les Anciens Combattants Juifs remontent les Champs-Élysées en cortège et vont ranimer, sur la tombe du Soldat Inconnu, à l'Arc de Triomphe de l'Étoile, la flamme du Souvenir.

1.000 camarades à notre Assemblée Générale du 16 novembre 1949

L'assemblée générale annuelle de notre Union, qui coïncidait avec le cinquième anniversaire de sa fondation, a été suivie par des centaines de camarades.

La grande salle de la rue de Lancry était archi-comble lorsque le Comité Directeur a pris place à la tribune.

En déclarant la séance ouverte, J. Orfus, président de l'Union invitait à prendre place à la tribune les délégués des sections de Lyon, Roanne et Lens, ainsi que M^{rs} Vinciguerra, président de l'U.G.E.V.R.E., et le docteur Kaganoff qui représentait M. Vanikoff, président de la Fédération des A.C. Juifs.

J. Orfus a exposé en quelques mots l'importance de cette assemblée générale et les questions qui figuraient à l'ordre du jour, puis il a passé la présidence à M. Minc et au docteur Jacob.

M^{rs} Vinciguerra et le docteur Kaganoff ont adressé à l'assemblée quelques paroles de chaleureuses salutations, puis Isi Blum, secrétaire général, a exposé son rapport d'activité dans lequel il a souligné le rôle joué par l'organisation dans la défense des droits des Anciens Combattants Juifs et de toutes les victimes de la guerre et son activité pour la lutte contre l'antisémitisme, pour la Paix et pour la solidarité avec Israël.

Il a également démontré que des résultats que toute la Communauté apprécie ont été obtenus grâce à l'unité.

En terminant, il a appelé les Anciens Combattants Juifs à se grouper toujours plus nombreux au sein de l'organisation et affirmé sa certitude de voir figurer au

bilan de la prochaine année des résultats plus importants encore.

Après le rapport financier, présenté par le camarade Appel, de nombreux camarades ont pris la parole dans la discussion.

Et notamment Gliksman, Bergman, Garbarz, Vilner, Zajdenweg, Mme Pfefer, Grinberg, Rikner, Martine (Roanne) et Cymbaliste (Lens).

Toutes les interventions étaient inspirées par une grande volonté de conserver l'unité, gage du succès de l'Union dans toutes les tâches qu'elle assume.

L'assemblée s'est séparée après le vote à l'unanimité de la résolution dont nous publions ci-dessous le texte intégral et après qu'elle eut procédé à l'élection du nouveau Comité.

RESOLUTION GENERALE ADOPTÉE A L'UNANIMITE

I. — Les Anciens Combattants Juifs présents à l'assemblée générale annuelle de leur Union, le 16 novembre 1949, à la salle Lancry, expriment leur confiance et leur reconnaissance au Comité sortant pour son activité fructueuse au cours de l'année écoulée.

II. — L'assemblée générale donne mandat au nouveau Comité de poursuivre l'activité de l'Union dans la défense des droits des Anciens Combattants Juifs et, notamment :

- a) Carte du Combattant,
- b) Pension d'invalidité,
- c) Pensions de veuves de guerre,
- d) Pécule pour les prisonniers de guerre,
- e) Indemnité aux spoliés,
- f) Non-application aux Anciens Combattants des articles 98 et 111 du Code de nationalité.

III. — Devant le danger d'une nouvelle guerre, la renaissance du nazisme, la recrudescence de la propagande antisémite, l'assemblée décide de poursuivre plus que jamais la lutte contre l'antisémitisme et pour la Paix, en commun avec les organisations adhérentes au M.R.A.P.

IV. — L'assemblée élève un vif appel au gouvernement français afin qu'il intervienne et obtienne des autorités israéliennes la cessation de ces persécutions.

V. — Fidèle au sentiment de solidarité envers l'Israël, l'assemblée générale décide d'entreprendre une action en sa faveur, pour un but qui sera déterminé en accord avec « l'Aide à Israël ».

VI. — Les Anciens Combattants Juifs protestent énergiquement contre le retrait de la nationalité française de Gromb-Kanig, engagé volontaire, combattant authentique et ancien prisonnier de guerre, et demandent que celui-ci soit rétabli dans ses droits.

VII. — Les Anciens Combattants Juifs, parmi lesquels un grand nombre d'anciens prisonniers de guerre, demandent que Scapini, ambassadeur de Pékin, ayant jadis joué pour mission de représenter en Allemagne le gouvernement de trahison de Vichy, soit châtié de la plus sévère façon.

GLOIRE A NOS HÉROS

Tombés au Champ d'Honneur

LEGION D'HONNEUR



PFEFFER Fisel
Lieutenant dans les Forces Françaises de l'Intérieur (Bataillon Carmagnole, à Lyon), arrêté au cours d'une action importante contre l'ennemi, le 17 mars 1944, et fusillé le 27 du même mois.

MEDAILLE MILITAIRE

BERNACK Elias, légionnaire au 32^e Régiment d'Infanterie, né à Buenos-Ayres en décembre 1918, disparu dans un engagement de son unité à Nogent-sur-Seine (Aube), le 18 juin 1940.

BRAUNSTEIN Marcel, soldat au 12^e Etranger, né le 19 août 1919, à Varsovie, a été cité à l'ordre du jour de la division en ces termes :

« Très jeune soldat d'un magnifique courage, s'est particulièrement distingué pendant les combats de l'Aisne. A été tué à son poste de combat le 8 juin 1940, dans les environs de Soissons (Aisne). »

CUKIER Jankiel, légionnaire au 11^e Etranger, né le 26 décembre à Radom (Pologne), engagé volontaire, tué au combat à Ourches (Meuse), le 18 juin 1940.

FAJNSTAIN Léon, légionnaire au 21^e R.M.V.E., tué par un bombardement le 17 février 1945, au Stalag XVII B, en Autriche.

RYMLAND Lechech, légionnaire au 12^e Etranger, mort au champ d'honneur en juin 1940.

Sous la dalle du Monument élevé au cimetière de Bagneux pour conserver aux siècles futurs la mémoire des Anciens Combattants Juifs morts pour la France sur divers champs de bataille au cours de cette guerre, reposent quelques-uns de ceux dont le sacrifice atteste la part prise par les Juifs de France dans la lutte contre l'hitlérisme et le sang versé par eux pour la victoire commune sur l'ennemi monstrueux.

A quarante et un de ces héros, le gouvernement a décerné la Médaille militaire à titre posthume. Un autre a pris rang de chevalier de la Légion d'Honneur. Les médailles ont été remises aux veuves, parents et orphelins des glorieux disparus au cours d'une cérémonie émouvante et solennelle qui a eu lieu le mercredi 19 octobre dans les locaux de l'Union, 18, rue des Messageries.

Prenant tour à tour la parole, J. Orfus, président de l'Union; Isi Blum, secrétaire général, et B. Pons, membre du Bureau, ont exalté l'héroïsme des engagés volontaires, combattants et résistants juifs au cours de la dernière guerre.

Après une minute de silence observée en l'honneur de tous les combattants morts pour la France, le président a procédé à la remise des décorations.

Nous publions ci-dessous le nom des quarante-deux combattants, nos amis et nos frères qui resteront toujours vivants dans nos cœurs et dont le sacrifice inspirera toujours notre action.

FICHTENBAUM Icek, légionnaire au 22^e R.M.V.E., né le 24 août 1904, à Deblin (Pologne), tué le 5 juin 1940, un corps à corps à l'arme blanche, à Berny-Santerre.

FRANT Abram, légionnaire au 21^e R.M.V.E., né le 11 décembre 1904, à Bédobrow (Pologne), mort au champ d'honneur à Noiral (Ardennes), le 4 juin 1940, d'une balle en plein cœur.



Boris SILCROT

Tombé à Fresnes-Mezencourt (Somme), le 5 juin 1940, inhumé dans le caveau de l'Union le 17 octobre 1949.

FEFERLING Wolf, légionnaire au 23^e R.M.V.E., né le 19 mai 1906, à Varsovie, engagé volontaire, tué le 6 juin 1940, à Juvigny, en accomplissant une mission dangereuse.

FRIEDMANN Bernard, Franc-Tireur et Partisan Français, né le 31 décembre 1886, à Varsovie, fusillé comme otage à Caen (Calvados), le 15 décembre 1941.

GELBART Samuel, soldat au 41^e Compagnie à la Valbonne, né le 25 septembre 1910, à Lertanin (Pologne), tué le 16 juin 1940, à Orléans.

GIVITZA Simon, légionnaire au 12^e R.M.V.E., mort au champ d'honneur en juin 1940.

GOTKOVSKI Raymond, sergent au 16^e Bataillon de Chasseurs à pied, né le 6 novembre 1913, à Paris (XII^e), tué d'une balle dans la tête par mitrailleurs d'avion dans la défense du canal des Ardennes au combat des Petites-Armoires, à Pont-de-Bar.

GRAUDENS Isaac, légionnaire au 23^e R.M.V.E., né le 22 septembre 1907, à Dona (Pologne), tué en mission de reconnaissance à Vic-sur-Aisne, le 7 juin 1940.

GRYNBERG Joseph, légionnaire au 12^e R.E.I., né le 30 janvier 1906, à Tarnassé (Pologne), tué au combat le 8 juin 1940, près de Soissons (Aisne).

GROSBURG Robert, légionnaire au 2^e Bataillon de zouaves, mort au champ d'honneur.

HORWITZ Rodolphe, F.F.I., né à Hambourg, le 27 avril 1926, tué au combat pour la libération de la France, le 8 août 1944, au cours d'une mission de parachutage.

JANOVER Félix, né à Paris le 8 août 1925, cavalier au 2^e Régiment de Hussards (1^{re} armée française), tué au combat le 20 octobre 1944, dans les Vosges, d'une balle au cœur.

KANE Abraham, caporal au 117^e R.I., né le 26 août 1910, à Plonsk (Pologne), mort au champ d'honneur à Cambreux (Loiret).

KINDRESCH Samuel, légionnaire au 12^e Etranger, né le 17 mai 1908, à Varsovie, mort au champ d'honneur le 27 juin 1940, à Montreuil (Seine-et-Marne).

LEIBOWITZ Lucien, F.F.I., tué au combat pour la libération de la France.

LICHTENSTEIN Mosceck, légionnaire au 23^e R.M.V.E., engagé volontaire, mort au champ d'honneur.

NEIMETZ Wladimir, cavalier au 4^e groupe de reconnaissance divisionnaire, né le 5 décembre 1907, à Paris, tué sur son camion le 13 mai 1940, près de Valenciennes, au cours d'une attaque aérienne des lignes françaises.

PLATTNER Herman, légionnaire au 23^e R.M.V.E., tombé le 9 juin 1940, à Missy-aux-Bois (Aisne).

PESKIN Marc, engagé volontaire au 1^{er} Bataillon de pionniers, F.F.I., tué le 8 mai 1944, à Montreuil (Seine-et-Marne), au cours d'un engagement avec une colonne allemande.

ROZENBLUM Ruwen, légionnaire au 12^e Etranger, né le 15 septembre 1906, à Plock (Pologne), engagé volontaire, tué le 7 juin 1940, à Nogent-Aucour (Aisne), d'une balle au cœur.



ROZEN MEIER
Du 12^e R.E.I. Résistant arrêté en 1944. Tué le 23 mars 1944, à Courtrai (Belgique), au cours d'un bombardement. Inhumé dans le caveau de l'Union, le 9 novembre 1949.



GOLDBERG David, adjudant-chef F.F.I., tué au combat pour la libération de la France, le 24 août 1944, à Buisles-Baronnies (Drôme).

PU'ERMILCH Marcel, légionnaire au 21^e R.M.V.E., né à Lodz (Pologne), tué par mitrailleurs d'avion le 18 mars 1945, à Olsbrücken (Palatinat).

SANBLARZ Chaïm, légionnaire au 21^e R.M.V.E., né le 1^{er} janvier 1909, mort au champ d'honneur, mortellement blessé le 30 mai 1940, à Vienne-le-Château (Marne).

SLUCKI Gedalia, légionnaire au 21^e R.M.V.E., mort au champ d'honneur le 11 juin 1940.

SMOLINSKI Max, soldat au 124^e Régiment d'Infanterie, mort au champ d'honneur en juin 1940.

SZPANIN Jacob, canonnière au 34^e Régiment d'Infanterie, tombé au champ d'honneur le 9 juin 1940, à Gaillon-sur-Eure.

SZWARGBERG ICKO
Né le 15 octobre 1903, à Varsovie. Engagé volontaire au 12^e R.E.I. Tombé le 7 juin 1940, au cours d'un combat près de Soissons.

SZYLER MOSZKO
Né en 1914, en Pologne. Engagé volontaire au 21^e R.M.V.E. Tombé le 23 juin 1940, à Colombe-les-Belles.

TARNEGUL Lazare, cavalier au 7^e dragons, mort au champ d'honneur.

TURKELTAUB Raphaël, soldat à la 1^{re} division des Forces Françaises Libres, né le 28 décembre 1922, à Varsovie, évadé de France en 1940, évadé d'Espagne en 1943, tué au combat, en Tunisie, le 27 décembre 1943.

WAJNRYB Chaïm, légionnaire au 23^e R.M.V.E., né en 1904, tué au champ d'honneur le 7 juin 1940, à Soissons (Aisne).

WAJNSTOCK Jankiel, légionnaire au 23^e R.M.V.E., né le 12 août 1902, à Lodz (Pologne), tué le 8 juin 1940, à la Ferme de Saint-Amand, à Saucoulin (Aisne), dans une embuscade.

WIZEL Pinkus, légionnaire au 12^e Etranger, engagé volontaire, tombé au champ d'honneur le 8 juin 1940, à Acy (Aisne).

ZBERCZUK Mayer, légionnaire au 21^e R.M.V.E., engagé volontaire, mort pour la France en juin 1940.

ZELKOVITCH Bernard, F.F.I., mort pour la libération de la France.

ZLOTOGORA Mayer, soldat au 21^e R.M.V.E., engagé volontaire, mort au champ d'honneur le 31 mai 1940.

UN PEU D'HISTOIRE

JUDA MACCABI

Par Ing. GILDEMAN

Juda Maccabi savait que le grand ennemi des Juifs, l'Assyrie, ne serait pas découragé par la défaite de l'un de ses généraux, et que, sans doute, il ne tarderait pas à recommencer la guerre. Pour cette raison, l'armée juive fut maintenue sur le pied de guerre. Et, en effet, un an plus tard, l'Assyrie a envoyé une armée puissante contre les insurgés juifs dont le nombre avait atteint, déjà à cette époque, dix mille hommes.

Juda Maccabi va à l'encontre de l'Assyrie qui s'est retranché à Beth-Tour — à cinq heures de Jérusalem. Un combat violent se déchaîne: l'héroïsme et la détermination des Juifs s'avèrent plus forts que l'art guerrier des Assyriens, et l'Assyrie quitte le champ de bataille en vaincu, se rendant compte ainsi, une fois de plus, que les Juifs sont prêts, non seulement à la lutte, mais aussi à la mort. Le pays est à nouveau libéré, et Juda se rend, à la tête de ses troupes, dans la capitale, Jérusalem, qui se trouve dans un état chaotique. Les insurgés ne se laissent pas gagner par des sentiments de tristesse, mais se mettent tout de suite à nettoyer la ville des idoles et de leurs autels, et à l'entour-

rer de fortifications. Ils remettent le Temple en état et érigent autour de lui un puissant mur de protection. De même, ils construisent des fortins autour de Beth-Tour, transformant ainsi cette ville en une position de défense contre les Iduméens. Les grandes victoires des Maccabéens ont suscité, chez les peuples voisins, beaucoup de jalousie, augmentant ainsi encore la haine contre les Juifs, ce qui s'est manifesté par des persécutions contre les Juifs qui habitaient dans leurs pays. Au sud-ouest, les Philistins, au nord-ouest, les Phéniciens, de l'autre côté du Jourdain, les Ammonéens — tous ont conçu une haine profonde à l'égard du peuple juif. Les Edomites ont, plus encore que les autres, persécuté les Juifs habitant chez eux.

Juda Maccabi décide de donner une leçon à ces ennemis des Juifs. Il commence par envahir le territoire des Edomites et après une victoire éclatante, il lance une attaque rapide contre Ammon, dont le chef était Timotheus, ennemi tenace des Juifs. Par ces campagnes victorieuses, Juda a consolidé la situation des Juifs qui habitaient dans les pays voisins, et il a inspiré la terreur à tous ses ennemis,

les forçant ainsi à respecter la force juive. En dehors de ses ennemis de l'extérieur, Juda avait aussi des adversaires à l'intérieur, à savoir les Hellénistes avec leur grand prêtre Menelaos qui se sont retranchés à Ekro où ils ont continué leurs attaques contre les nationalistes. Maccabi s'apprête à lancer l'assaut contre cette fortification. Quand les Hellénistes ont senti qu'ils ne pourraient pas résister à l'attaque, ils ont envoyé des émissaires chez Ottern, le successeur d'Antiochus — pour lui demander du secours. Ils lui ont expliqué que si Ekro tombait entre les mains des insurgés, la Syrie perdrait le reste de son influence en Palestine.

Une nouvelle guerre éclate entre les Maccabéens et les Syriens. Lysias s'avance, accompagné du dauphin Ottern, à la tête d'une grande armée composée d'infanterie, de cavalerie et d'éléphants. C'était au cours d'une année de « Chimita », alors que le roi lui-même, s'est glissé sous l'animal et l'a percé de sa lance. L'éléphant tomba mort, écrasant son cavalier, mais aussi Eliezer. Cette fois encore, les Juifs ont gagné la guerre et ils ont conclu avec les Syriens une paix honorable.

L'histoire raconte que l'un des frères de Juda Maccabi, Eliezer, apercevant un chevreuil richement vêtu, assis sur un éléphant, et croyant que c'était le roi lui-même, s'est glissé sous l'animal et l'a percé de sa lance. L'éléphant tomba mort, écrasant son cavalier, mais aussi Eliezer. Cette fois encore, les Juifs ont gagné la guerre et ils ont conclu avec les Syriens une paix honorable.

Les insurgés devaient encore soutenir de nombreux combats sous la conduite du héros, Juda Maccabi. Pendant cette période, les Hellénistes et leur grand rabbin ont joué un rôle très nuisible. Ces traitres ont voulu, à tout prix, gagner de l'influence sur les masses populaires qui sympathisaient avec les insurgés. Les Hellénistes avaient qu'ils ne pourraient conquérir le pouvoir grâce à l'aide des occupants, qu'ils ont soutenu au moyen d'intrigues et même avec de l'argent, et qu'ils ont essayé d'entraîner dans la guerre contre Juda. Il en était ainsi jusqu'à ce que Dimitrios fut monté sur le trône de Syrie. Dimitrios équipa une grande armée qu'il envoya contre Juda, et qui, sur sa route, brûla les villes et massacra les Juifs. Etant donné que les fortifications de Jérusalem avaient été détruites, par Niknor, déjà lors de la guerre précédente, et que, par ailleurs, l'ennemi connaissait déjà tous les réducts dans la montagne, Juda tira son armée vers le sud de la Palestine où il livra bataille. Lorsque les soldats juifs aperçurent la gigantesque armée de Dimitrios, la terreur s'empara d'eux et beaucoup d'entre eux quittèrent le champ de bataille. Un petit groupe seulement de 400 guerriers d'élite resta avec Juda, et c'est près d'Akko qu'eut lieu le choc entre la grande armée syrienne et le petit groupe de héros juifs. La bataille dura de l'aube jusqu'à tard dans la nuit, et enfin l'ennemi réussit à encercler Juda et ses soldats héroïques. Les Juifs combattirent jusqu'à ce que, percé d'une flèche ennemie, tomba, l'épée à la main, le grand héros Juda Maccabi. Les quelques soldats qui survécurent s'enfuirent, seuls continuèrent le combat les frères de Juda. Ils avaient abandonné tout espoir de victoire, mais ils voulaient empêcher que la dépouille de Juda ne tombât entre les mains de l'ennemi qui l'eût profanée.

Après la dernière bataille d'Akko, prit fin l'épopée glorieuse du grand révolutionnaire héroïque Judas Maccabi. Le pays retomba en esclavage, mais les guerres contre les Maccabéens avaient mené pendant des années, n'avaient pas été sans laisser de traces. Le peuple juif avait prouvé qu'entre ses richesses spirituelles et matérielles, il possédait la force physique de défendre ses richesses.

Près de 2000 ans ont passé et, à l'heure de la grande détresse juive, l'esprit de nos héros antiques s'est réveillé chez les Maccabéens de notre époque: les insurgés des ghettos de Varsovie et de Bialystok, les partisans juifs de l'Ukraine et de la Russie Blanche, les résistants juifs des pays occupés par l'Allemand et, dernièrement, tout récemment, l'héroïque Hagannah, sur les lieux mêmes où Juda Maccabi avait lutté contre les armées syriennes, les fils et les filles d'Israël ont combattu contre les bandes arabes qui avaient été armées par les impérialistes anglais et ils ont réalisé par leur sang l'Etat d'Israël.

LETTRE DE L'U.F.A.C.

A MONSIEUR LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE
ET DE LA POPULATION EN FAVEUR DE GROMB-KOENIG

Monsieur le Ministre,

L'Union Française des Associations d'Anciens Combattants a décidé, dans une réunion restreinte de son Bureau, d'appeler toute votre attention sur l'expiration d'une mesure qui vient d'être prise à l'encontre d'un de nos camarades, M. Gromb, domicilié 105, rue Marcadet, à Paris, qui vient de se voir retirer soudainement le bénéfice de sa nationalité, par décision en date du 8 août 1949, publiée au « Journal Officiel » numéro 197 du 21 août 1949.

Le décret de naturalisation était en date du 6 août 1948.

Le retrait a été prononcé peu de jours avant l'expiration du délai prévu par l'article 111 du Code de la nationalité française, délai à partir duquel aucun retrait ne peut être prononcé.

L'attention de l'U.F.A.C. a été attirée sur ce cas tout à fait exceptionnel de retrait par l'Union Fédérale des Groupements d'Anciens Engagés Volontaires et Résistants d'origine étrangère (U.G.E.V.R.), qui est elle-même adhérente à notre Union.

Nous avons étudié la situation particulière de M. Gromb. Ce dernier était en France depuis 1931. Il s'est engagé en septembre 1939 dans l'armée Française et a été incorporé au 22^e Régiment de marche des Volontaires Etrangers. Il a participé à la bataille de la Somme et a été fait prisonnier le 26 juin 1940. D'autre part, il est demeuré en captivité pendant 5 ans.

M. Gromb est marié et père de deux enfants français.

En droit de l'article 14 prévoit, pour des cas évidemment tout à fait exceptionnels, le retrait lorsque : « Il

apparaît postérieurement au décret de naturalisation que l'intéressé ne remplit pas les conditions requises par la loi pour pouvoir être naturalisé. »

Ces conditions sont celles énumérées dans le Code des naturalisations. Notre camarade Gromb les remplit, soit évidemment. Notamment celle de l'article 68, il s'agit d'une résidence habituelle en France depuis 5 ans; articles 62 et 69 : justification d'une assimilation à la communauté française, notamment par la connaissance suffisante de la langue française.

Nous estimons, avec les personnalités qui font partie d'un Comité constitué en faveur de M. Gromb qu'un ancien combattant, engagé pour la France, s'étant battu, ayant subi ensuite 5 ans de captivité pour sa patrie d'adoption, a prouvé d'une façon définitive qu'il était suffisamment assimilé à la communauté française.

En de telles conditions, le Bureau de l'U.F.A.C. estime que le retrait de la nationalité n'est pas justifié et que celui-ci ne peut avoir lieu que dans des cas absolument exceptionnels pour des erreurs flagrantes de l'Administration elle-même lorsqu'elle a prononcé la naturalisation.

En l'espèce, le retrait de nationalité qui aurait été provoqué par une appréciation péjorative de l'attitude de M. Gromb en matière sociale ou politique nous paraît non seulement arbitraire, mais contraire aux prévisions du texte de la loi sur les naturalisations.

Le Bureau de l'U.F.A.C. souhaite que la mesure prise soit reportée, car elle ne nous paraît pas conforme aux traditions que la France doit avoir conservées, celles que soient les circonstances à l'égard de ceux qui se sont battus et ont souffert pour elle. Nous vous remercions d'avance de

l'attention que vous voudrez bien accorder à la présente et vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments dévoués.

Le Président de l'U.F.A.C. :
Léon VIALA.
Le Président de la Commission de Défense des Droits :
Etienne NOUVEAU.

Lettre de remerciement

L'Association des Anciens Combattants et Résistants d'origine bessarabienne nous a adressé la lettre suivante :

Monsieur le Secrétaire Général,

Notre Comité vous exprime sa reconnaissance pour l'aide que vous avez bien voulu nous apporter à l'occasion du transfert du corps de notre regretté camarade Boris Silcrot et pour l'envoi de votre délégation lors de son enterrement.

Nous vous demandons de transmettre également nos vifs remerciements à tous les membres de votre Comité.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Secrétaire Général, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Pour le Président :
A. ZILBERMANN.

Nous leur rendrons des comptes

Les lecteurs de « Notre Volonté » savent déjà qu'ils doivent des comptes aux beaux messieurs de « Aspects de la France » — « l'Action Fran-

çaise » même pas camouflés — admirateurs du sieur Bardèche.

Les Anciens Combattants Juifs de la guerre 14-18 et les Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs de la guerre 39-45 n'ont pas voulu laisser le compte ouvert.

« Les Juifs nous doivent des comptes », dit « l'A.F. ». Bien !

Les Juifs (Anciens Combattants) régleront leurs comptes devant les tribunaux, car ils ont attaqué « Aspects de la France ».

Le procès sera appelé le 3 décembre.

Et nous saurons qui doit des comptes pour les 100.000 Juifs qui ne sont pas revenus des camps de la mort.

Choltitz au « Figaro »

La publication dans « le Figaro » des mémoires du général hitlérien von Choltitz, ex-commandant du Gross-Paris, a fait scandale.

Surtout dans les milieux d'Anciens Combattants où l'on a réagi vivement.

Les Anciens Combattants n'oublient pas. Von Choltitz a du sang sur les mains : fusillades de résistants et d'otages, déportation de Juifs.

L'entreprise du « Figaro » ressemblait fort à un essai de réhabilitation des assassins.

Pour préparer l'alliance avec les bourreaux !

C'est raté.

Julius Streicher pas mort

Voici donc que la presse nazie reparait dans la zone américaine.

Sans doute un jour reverrons nous l'ignoble « Stürmer » de Julius Streicher !

Contre la réparation éventuelle de l'ignoble torchon antisémite, le M.R.A.P. a lancé une vigoureuse campagne de protestations à laquelle l'Union des Anciens Combattants Juifs s'est associée de tout cœur et qu'on appuie de nombreuses personnalités françaises.

Ce qu'on appelle dénazifier

Chaque jour nous apporte de nouvelles preuves de la renaissance du nazisme dans l'Allemagne du chancelier Adenauer. C'est la réapparition de la presse nazie. C'est la création, à Dusseldorf, d'une nouvelle organisation politique qui s'est donné pour tâche de regrouper tous les anciens membres du « Front

noir » et du « Jungdeutscher Orden » et qui fondera son action sur « les principes de rénovation de l'Allemagne » posés par Otto Strasser.

C'est la libération d'Ilse Koch, la « chienne de Buchenwald ». Comme on voit, la dénazification est en bonne voie.

Les P. G. ont jugé

Donc le collaborateur Georges Scapini, créateur des « Cercles Pétain » et promoteur de persécutions antisémites dans les camps de prisonniers en Allemagne, n'a pas voulu comparaître devant la Justice. Il a préféré la fuite. Et a passé la frontière suisse avec un passeport diplomatique. Il a dit qu'il ne voulait pas être accusé par M. Sudaka, commissaire du gouvernement, qui est un ancien prisonnier de guerre.

Il est vrai que les anciens P.G. connaissent bien les crimes de Scapini. Ils savent que l'infâme propagande était celle de son torchon, le « Trait d'Union » et ils ont déjà jugé.

Un Stürmer à Paris

Et voici qu'un Stürmer paraît à Paris ! Un journal dans lequel un homme qui a nom G.-A. Amandru et a écrit un livre pour

défendre les accusés de Nuremberg, ose écrire (en 1949) :

« La décadence morale européenne, savamment dirigée par la propagande judaïque, n'a été possible que grâce aux infiltrations de sang noir et jaune. »

On croit rêver. Le canard s'appelle « La Sentinelle » et il est publié avec l'autorisation préfectorale numéro 141.256.

Il y a là un scandale comme lequel les représentants de notre Union se sont élevés vigoureusement à la Conférence du M.R.A.P. le 6 novembre. Et qui justifie l'appel à la vigilance de tous les Juifs de France contre le renouveau d'antisémitisme et de fascisme.

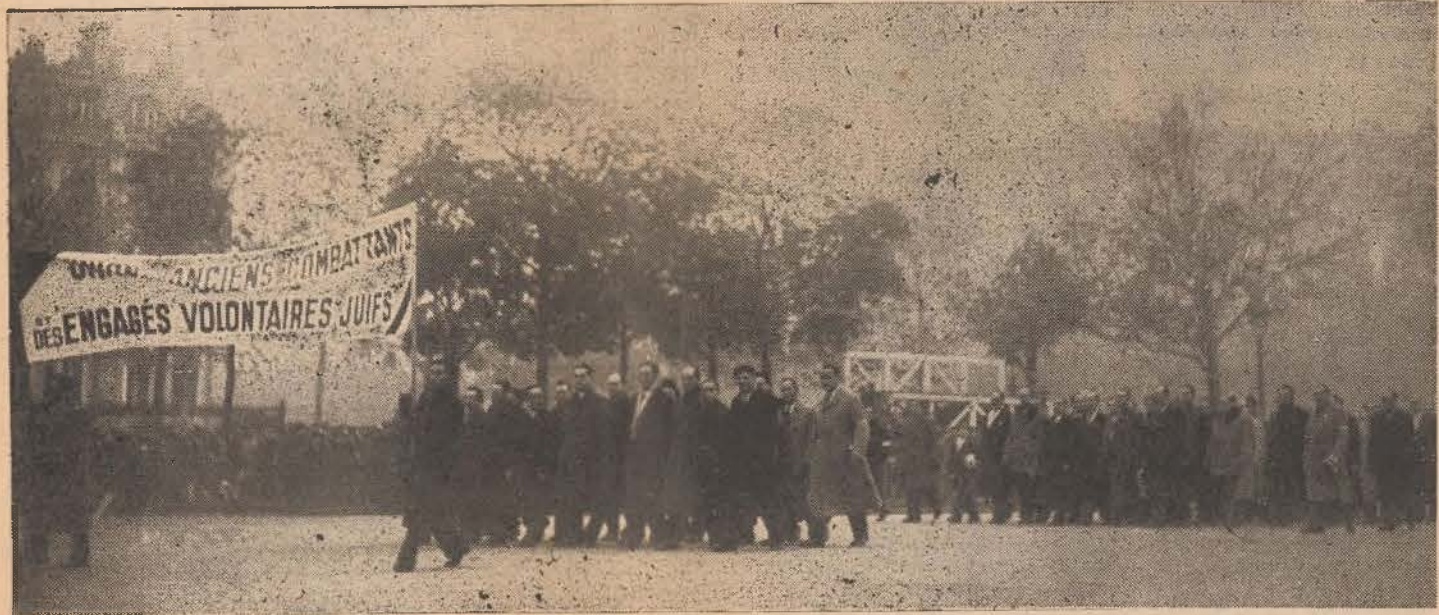
Un dénonciateur sera grâcié

On annonce une mesure de grâce pour Charles Maurras. Charles Maurras fut un des principaux soutiens de Pétain. Il avait salué la trahison de 1940 comme une « divine surprise ».

A son procès, en 1945, il fut élargi qu'il avait, par voie de presse, dénoncé des résistants et des Juifs qui furent livrés à la Gestapo.

Ce que les Anciens Combattants Juifs n'ont pas oublié.

CHAQUE ANNEE, LE 11 NOVEMBRE



Tous les ans, le 11 novembre, les Anciens Combattants et Engagés Volontaires Juifs montent à l'Etoile, avec leurs camarades de l'U.F.A.C., pour rendre hommage au Soldat Inconnu.

Les dessous des pogromes en Irak

Des nouvelles alarmantes nous parviennent d'Irak. Une vague de persécution antijuives, digne des plus pures traditions nazies, vient d'être déclenchée par le gouvernement de Nouri Saïd Pacha. Les 150.000 Juifs irakiens vivent sous une terreur qui nous rappelle les sombres jours du régime hitlérien. Sous le couvert de la loi martiale, proclamée le jour où le gouvernement irakien a donné l'ordre à son armée d'entrer « triomphalement » en Israël, des centaines de Juifs sont jetés en prison sous l'inculpation de sentiments pro-sionistes. Une lettre parvenue d'Israël ou une simple déclaration de deux témoins « de bonne foi » suffisant pour faire condamner les Juifs jusqu'à dix ans de travaux forcés et à des amendes équivalant à la confiscation de tous leurs biens. Tous les fonctionnaires Juifs, se comptant par plusieurs milliers, sont congédiés. Les positions économiques et financières des Juifs irakiens sont brisées par les mesures antijuives. Il est interdit aux Juifs, non seulement de partir à l'étranger, mais même de se déplacer à l'intérieur du pays.

Et à l'instar de leurs maîtres hitlériens, les dirigeants de Bagdad ont choisi le jour de Yom Kippour pour faire cerner les synagogues et les maisons habitées par la population juive, pour faire violer les domiciles, pour faire piller et maltraiter, pour faire briser les meubles et opérer des centaines d'arrestations.

Ces mesures, ou plus exactement ces pogromes, s'expliquent d'un côté par le désir de vengeance du gouvernement de Bagdad, et d'un autre côté ils sont un moyen de chantage pour les dirigeants irakiens coupables d'avoir entraîné leur pays dans une aventure guerrière et économique dont les résultats se font de plus en plus sentir. La défaite cuisante de l'heroïque « armée irakienne sur les champs de bataille d'Israël, est loin d'être oubliée.

Le stupide étêtement du gouvernement irakien de boycotter la raffinerie de Haifa dont le pipe-line, ainsi que celui de la raffinerie de Tripoli, sont les seuls à desservir la production pétrolière de l'Irak, a eu pour résultat de diminuer l'exploitation de pétrole, et d'empêcher le licenciement de milliers d'ouvriers condamnés au chômage, sans parler des revenus qui ont baissé dans la même proportion.

— Et il suffit, pour comprendre les « dessous » de ces persécutions antijuives, de retenir le fait qu'au même moment où les pogromes éclataient en Irak, le gouvernement de ce pays a fait connaître son intention d'échanger 100.000 Juifs irakiens contre 100.000 réfugiés arabes d'Israël, à la condition expresse que les Juifs irakiens abandonnent tous leurs biens estimés à 55 millions de livres sterling, alors que ceux des réfugiés arabes sont équivalents à zéro. D'une part, il s'agit donc pour le gouvernement de Bagdad de se venger sur les Juifs irakiens de sa double défaite et, d'autre part, de se faire rembourser au moyen des biens Juifs extorqués par le chantage et sous la pression des mesures mentionnées plus haut, les sommes engagées dans ses aventures.

Le gouvernement d'Israël a déjà pris la position qu'on connaît. Mais le sort des Juifs irakiens inquiète au plus haut degré les Juifs du monde entier, ainsi que tous les hommes épris de justice et de liberté.

Une vague de protestations doit se soulever dans tous les pays pour stigmatiser les mesures criminelles des sbires nazis au pouvoir à Bagdad. L'O.N.U., si elle tient à conserver le peu de prestige qui lui reste encore, a le devoir de rappeler à la clique féodale de Bagdad que la Déclaration des Droits de l'Homme est obligatoire pour tous les pays signataires en son sein, et de prendre des mesures énergiques pour arrêter les persécutions.

En fuyant ses responsabilités sous prétexte que l'ordre du jour de la session actuelle était clos, elle se déshonore complètement. Quant au gouvernement français, qui a pris l'initiative de faire adopter par l'O.N.U., il y a un an, la Charte des Droits de l'Homme, il ne doit pas, s'il veut rester fidèle à l'esprit même de cette Charte, laisser passer l'occasion de faire entendre la voix de la France, toutes les fois que la dignité, la liberté et la vie humaine se trouvent menacées.

J. O.

LA VIE DE NOS SECTIONS

* LYON *

Les Anciens Combattants et Volontaires Juifs de Lyon réunis en assemblée générale extraordinaire, le 27 octobre, pour la préparation de la remise du drapeau, ayant appris que les autorités ont refusé la naturalisation de leur camarade Gromb (Kenig) élèvent une protestation véhémente contre cette attitude et injustice envers un combattant juif qui, aux heures tragiques de la France, s'est engagé dans l'armée pour la défense du pays.

Les Anciens Combattants et Volontaires Juifs de Lyon demandent avec force la restitution de la nationalité française à leur camarade Gromb et envoient leur salut fraternel et leur solidarité inébranlable au dirigeant et camarade de leur organisation qu'est Gromb.

* METZ *

L'ACTIVITE DE NOTRE SECTION DE METZ

Sous l'impulsion de son actif président, M. Lipsky, et de ses collaborateurs immédiats, un travail fructueux a été accompli jusqu'à présent.

Un procès a été intenté au Cinéma Vox pour la projection du film « Olivier Twist », lequel a été gagné en première instance et perdu en appel, mais dans cette affaire l'honneur des Combattants Juifs de Metz reste sauf, ayant fait ce qu'ils ont pu.

Des interventions, pour des camarades, ont été couronnées de succès et un grand nombre ont été naturalisés. Nous avons réussi à obtenir l'admission dans un sanatorium pour un de nos camarades tuberculeux, qui est en voie de guérison et auquel nous avons envoyé plusieurs colis.

Dimanche 13 novembre, un grand meeting a été organisé, salle Fabert, à Metz, pour protester contre les atrocités commises envers nos coreligionnaires.

CONSEILS JURIDIQUES

LA PROCEDURE D'ATTRIBUTION ET DE FIXATION DES PENSIONS D'INVALIDITE

Je me propose d'examiner en détail, au cours d'une série d'articles, les diverses parties de notre si complexe législation des pensions. Aujourd'hui, pour débiter, je passerai très rapidement en revue le déroulement de la procédure qui aboutit, après une bien longue attente (sous réserve de l'allocation provisoire), au versement de la pension à son bénéficiaire. Plus tard, je reviendrai longuement sur certains points à peine effleurés.

Le postulant à pension doit tout d'abord se demander s'il appartient bien à une des catégories légales de bénéficiaires. Ces catégories sont :

1. Les membres des forces armées (soldats, marins, F.F.I.) atteints de blessures constatées avant leur renvoi dans leur foyer résultant d'événements de guerre ou d'accidents dus au service;

2. Les membres des forces armées atteints d'infirmités causées ou aggravées par le service;

3. Les prisonniers, déportés (politiques, raciaux, du travail), en général les victimes civiles de la guerre. Mais il ne suffit pas d'appartenir à l'une de ces catégories. Il faut aussi être en mesure de prouver cette appartenance. C'est-à-dire de prouver que l'invalidité est imputable au service ou aux faits de guerre. En principe, c'est au postulant de faire cette preuve, soit en présentant un certificat d'origine de blessure ou de maladie, soit par tous autres moyens (écrits, témoignages, expertise, etc.). Toutefois, dans certains cas, les blessures sont présumées provenir du

service et c'est à l'Etat qu'il incombe de prouver le contraire s'il conteste le droit à pension. Ces cas sont au nombre de trois :

1. Lorsque des infirmités sont constatées après quatre-vingt-dix jours de service ininterrompu;

2. Lorsque la maladie a été constatée dans les 90 jours du retour au foyer, ou la blessure de guerre dans les 15 jours de ce retour;

3. Lorsque la maladie ou l'infirmité ont été constatées dans les six mois du retour en France pour les déportés, prisonniers ou internés à l'étranger rentrés avant le 1er mars 1945, ou avant la deuxième visite médicale pour ceux rentrés après cette date.

Les victimes civiles ne bénéficient pas de la présomption d'origine, elles doivent toujours apporter la preuve que leur maladie ou infirmité provient d'un fait précis dû à la guerre.

En cas de blessure, la demande de pension peut être présentée le jour même de la blessure ou de la maladie. La demande de pension pour maladie doit être, sous peine de forclusion, présentée au plus tard cinq ans après la cessation du service.

Le postulant qui est dans les délais, adresse un pli recommandé au médecin-chef du centre de réforme de son domicile, lui demandant d'être convoqué devant la commission de réforme en vue d'établir son droit à pension. Ce pli, qui déclenche la procédure, doit contenir en outre, pour les militaires, l'indication de leur classe, grade et dernier régiment;

pour les victimes civiles, l'énoncé sommaire de l'origine de leur invalidité. A la réception de cette demande, le centre de réforme fait parvenir au postulant une série de questionnaires à remplir. Ce dernier doit les remplir avec soin et les retourner au centre y joignant la copie conforme des pièces en sa possession (ces copies sont certifiées conformes par le centre de réforme).

Lorsque le dossier est complet, l'intéressé est convoqué devant le centre de réforme, afin d'être soumis à l'examen des experts chargés d'évaluer le degré d'invalidité. Un examen complémentaire, par un spécialiste, peut être ordonné par l'expert ou demandé par le postulant.

Après ces expertises, les propositions des experts sont soumises à la signature de l'intéressé. Cette signature a pour but de permettre à la commission de réforme de statuer sur pièces sans obliger le postulant à un déplacement inutile. En cas de résiliation de la commission et peut présenter ses observations.

La commission de réforme est libre d'apprécier le rapport des experts, elle peut l'entériner ou le rejeter; elle se prononce également sur l'imputabilité de la blessure ou de la maladie, et sur l'aptitude au service militaire.

Il importe d'observer que la commission de réforme ne prend pas de décision exécutoire, elle fait seulement des propositions qui sont transmises au ministère pour décision. Mais de cela je vous entretiendrai la prochaine fois;

E. KENIG.

Protection médicale des Pupilles de la Nation

L'état sanitaire des Pupilles de la Nation, notamment dans certaines régions éprouvées par la guerre, est de nature à exiger une intervention extérieure dévouée de la part des Offices départementaux d'anciens combattants et victimes de guerre.

En conséquence, l'Office National, par circulaire B. 1096 du 23 juillet 1949, informe MM. les Préfets sur la nécessité de faire procéder dans chaque Office à l'établissement d'un carnet médical pour chaque pupille de la Nation.

Lorsque les diagnostics conduisent à la nécessité d'un traitement d'une cure, d'un placement dans un établissement spécialisé, les Offices s'interviennent financièrement dans le paiement des frais médicaux exposés par un pupille de la Nation, qu'en complément de la participation légale des organismes de droit commun : Sécurité Sociale, Assistance médicale gratuite, etc.), à laquelle s'ajoutera éventuellement la participation possible des familles.

LES ARCHIVES ET LE MUSEE D'ART POPULAIRE JUIF

12, Rue des Saules, Paris-18^e (Métro Lamarck) sont ouverts, à partir du 1er novembre 1949, les dimanches et jeudis, de 15 à 18 h. Entrée libre.

Conseil National de l'U.G.E.V.R.E.

Le Conseil National de l'U.G.E.V.R.E. est convoqué les 3 et 4 décembre à Grenoble. C'est notre camarade Zeldine, président des E.V. de Grenoble, qui a bien voulu accepter la rude tâche d'accueillir les membres du C.N. et de préparer le programme du déroulement des travaux et du séjour des délégués.

Le Comité Directeur de l'U.G.E.V.R.E. considère que le Conseil National devra étudier les problèmes suivants :

1. L'unité.
2. La propagande.
3. La question financière.

Ces points à l'ordre du jour devront être traités en liaison avec l'activité générale fixée au 2^e Congrès

de l'U.G.E.V.R.E. de juin 1949.

Nous pouvons, en effet, constater que si l'U.G.E.V.R.E. a accru son influence, si certains résultats ont été obtenus, elle n'a pas encore réussi à réaliser les décisions prises au 2^e Congrès.

Des faiblesses sérieuses existent dans notre action en faveur de l'union et de l'unité d'action, dans la propagande et particulièrement du point de vue financier.

C'est là une situation que nous considérons comme anormale et la tâche du Conseil National sera précisément d'en déceler les causes et de trouver des solutions qui permettront à l'U.G.E.V.R.E. de se développer en raison des 3 et 4 décembre à Grenoble — de son activité et des tâches de plus

en plus importantes qui lui incombent.

SAMEDI 3 DECEMBRE

9 heures, à midi : Rapport sur l'unité. Discussion.

14 à 17 heures : Rapports sur la propagande et finances. Discussion.

17 h. 30 à 18 h. 30 : Réception de la presse. Apéritif.

21 heures : Bal avec attractions.

DIMANCHE 4 DECEMBRE

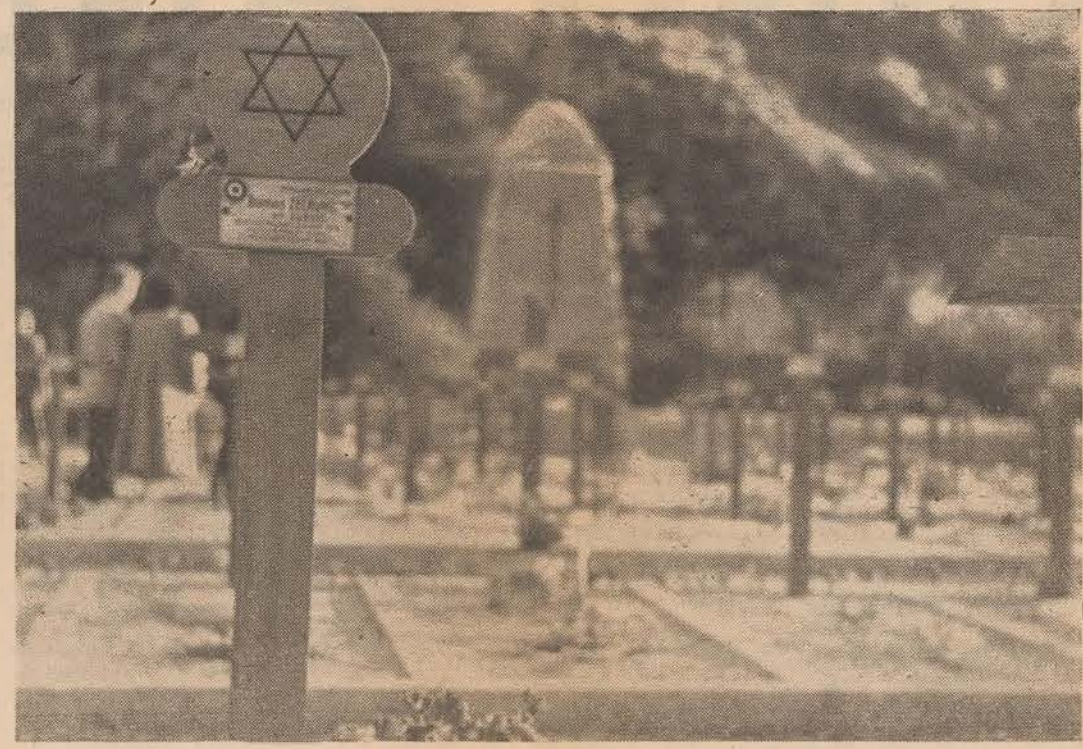
9 h. 30 : Rassemblement.

10 à 11 heures : Réception des personnalités. Discours de clôture. Vote des résolutions.

11 h. 15 à midi : Défilé. Dépôt d'une gerbe.

12 h. 30 : Banquet.

CIMETIERE DES HEROS DES GLIERES



Ce cliché nous montre, au premier plan, à gauche, la stèle de notre camarade ZELKOVITCH Bernard qui repose parmi les 102 héros du plateau des Glières, morts pour la France et pour la Liberté.

Unité, souci constant de l'UGEVR

par M. LAROCHE, Secrétaire Général de l'U.G.E.V.R.E.

démocratique. Qu'ils ne veulent pas des résistants, ni de l'U.F.A.C. Il leur déplaît de voir l'U.G.E.V.R.E. combattre la xénophobie et l'antisémitisme et œuvrer pour la Paix.

Mais l'U.G.E.V.R.E. est consciente de sa mission qui correspond au désir de dizaines de milliers d'anciens combattants qui lui ont donné leur confiance. Elle continuera ses efforts en vue de l'unification de tous les anciens engagés volontaires et résistants.

Le problème reste posé et l'U.G.E.V.R.E. travaillera avec tous ceux qui aspirent à le réaliser dans le respect des conventions intervenues et sur la base d'un programme précis, au mieux des intérêts communs de tous les anciens combattants étrangers au service de la France.

Une réponse aux tentatives de division

On nous communique que l'Union des Garibaldiens et les Volontaires Italiens de l'Armée Française a donné sa démission de la Fédération de M. Nazare-Aga.

LES ORGANISATIONS SALUENT NOTRE UNION

Union des Sociétés Juives de France

Monsieur le Président, L'Union des Sociétés Juives de France a le plaisir de vous adresser ses salutations fraternelles à l'occasion du 5^e anniversaire de votre organisation.

Nous apprécions tout particulièrement la place acquise par votre organisation, ainsi que le rôle à jouer à l'avenir dans la lutte pour le droit des combattants Juifs de France et contre les manifestations d'antisémitisme et de xénophobie.

Nous vous félicitons d'avoir préservé, malgré tous les écueils, l'unité des combattants, unité qui est le gage essentiel dans la bataille contre le fascisme renouveau et le danger de guerre. Ceux qui ont passé par l'épreuve du feu, sauront mieux que quiconque combattre pour éviter un nouveau fléau menaçant l'existence même de notre peuple.

Aussi, nous vous encourageons à l'occasion de votre anniversaire à rester unis — comme au front — en première ligne du combat pour la Paix. Veuillez croire, Monsieur le Président, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Le Président : A. POZNANSKI. Le Secrétaire Général : A. GRANT.

LES GARIBALDIENS

Chers Camarades, Les Garibaldiens de France, à l'occasion de la célébration du cinquième anniversaire de leur naissance, après tant de luttres et de souffrances pendant la période 1939-45, adressent à leurs camarades, LES ENGAGÉS VOLONTAIRES COMBATTANTS JUIFS, toute l'admiration pour leur héroïsme et leur ténacité, concourant ainsi à la libération des nations européennes du joug fasciste, à la Victoire et à la paix.

Le Secrétaire Général : Claude KÉLMAN.

Fédération des Sociétés Juives de France

Monsieur le Président, C'est avec une joie particulière que je vous apporte, à l'occasion du cinquième anniversaire de la fondation de votre Union, le salut fraternel de la Fédération des Sociétés Juives de France.

Il existe une étonnante unanimité dans le sentiment de fierté et de gratitude qu'éprouvent tous les Juifs de France à l'égard des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs. Il est des évidences qu'on ne doit pas craindre de répéter, même si elles sonnent comme des lieux communs.

En se dressant pour la défense de la France, vos camarades ont combattu pour l'honneur et le droit des Juifs de ce pays.

Il est également évident aujourd'hui que sont les 500.000 combattants Juifs de toutes les armées alliées comme de la glorieuse Haganah qui ont, plus que toutes les décisions du forum international, consacré le droit du peuple juif à son indépendance.

Noblesse oblige : l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs a le droit et le devoir de magnifiques responsabilités à assumer. Puis-elle continuer à cimenter l'ancienne fraternité d'armes en vue du combat pacifique pour le développement spirituel de notre communauté et pour la consolidation, la prospérité et le rayonnement moral du jeune Etat d'Israël.

Le Secrétaire Général : Claude KÉLMAN.

N'oubliez pas de venir à notre Grand Bal Annuel le 10 décembre 1949

BERNARD PONS

TAILLEUR POUR HOMMES

239, RUE ST-MARTIN - PARIS
ARC : 43-94

« OCEANIA »

AGENCE DE VOYAGES pour toutes destinations

4, rue de Castellane - PARIS-VIII^e

(Métro : Havre-Caumartin)

Tél. : ANJou 16-33 et 16-34

— par avion

— chemin de fer

— bateau

Départs fréquents pour la Palestine et l'Amérique du Sud

RESTAURANT Chez KALI

SALLE SPECIALE pour BANQUETS - MARIAGES

TOUTES SPECIALITES YDDISH

Prix spéciaux aux membres l'Union

31, Rue de Trévise PARIS-IX^e

Tél. : TAIIbout 50-26

Métro Cadet et Montmartre

JACQUES BANATEAU

MARBRERIE

Directeurs-Propriétaires de

LA MARBRERIE DE BAGNEUX

122, Route Stratégique, Montrouge (Seine)

Face à la porte principale du Cimetière de Bagneux

Téléphone. Jour : ALExia 20-16 - Nuit : MONtmartre 24-74

Entreprise générale de construction

Transports funéraires et tout ce qui concerne les travaux de cimetière

Fournisseurs des Sociétés de Secours Mutuels Israélites et de l'Union

RENSEIGNEMENTS GRATUITS MAISON RECOMMANDEE

Simon FELDMAN

CONSEIL JURIDIQUE ET FISCAL

132, Rue Montmartre - PARIS-2^e

Tél. : CENTral 27-68

Consultations tous les jours, sauf dimanche, de 18 h. à 19 h. 30

Samedi de 15 à 18 heures et sur rendez-vous

TOUJOURS MOINS CHER

AGENCE SPECIALISEE POUR ISRAEL

EXCURSIONS POUR ISRAEL (Aller - Retour)

En AVION : 102.000 fr. En BATEAU : 36.000 fr.

Paris-Lydie (direct) Deux départs en juillet

Places immédiatement disponibles en avions et bateaux pour :

AUSTRALIE, AMERIQUES, CANADA et toutes directions

AGENCE DE VOYAGES

EUROPA

46, Rue de Rivoli - PARIS (4^e)

(Agent officiel « Air-France » et toutes Cies d'Aviation et de Navigation)

TELEPHONE : ARCHives 21-21 METRO : HOTEL-DE-VILLE



LE PAPRIKA

Restaurant hongrois

Angle 14, rue Chauchat et

28, r. de la Grange-Batelière

Métro : Richelieu-Drouot

Déjeuners d'affaires

à des prix très étudiés

Tous les soirs à partir de 20 h.,

musique trépane avec le célèbre

violoniste RETHY ROZSI et son

orchestre au cymbalom Michel

VILLAS.

Faites vos Banquets, Mariages et Réunions

dans les salons historiques du plus somptueux

RESTAURANT de FRANCE

L'« EDEN » PARIS

Restaurant « L'EDEN »

36, Bd Bonne-Nouvelle

Tél. : TAL 09-34

Menu complet depuis 330 francs

D. JAKUBOWICZ

Tailleur sur mesures

Réduction aux Membres de l'Union

21, Rue de Maubeuge (9^e)

Tél. : TRUdaine 47-98

Métro : Cadet

Le restaurateur bien connu

Joseph

fait savoir à sa fidèle clientèle

qu'il vient de rouvrir son

RESTAURANT

57, r. N.-D.-de-Nazareth

PARIS-3^e

Tél. : ARC. 55-10

(Métro : Strasbourg-Saint-Denis)

Spécial. russes et polonaises

Menuiserie Ebénisterie

INSTALLATION GENERALE DE MAGASINS

EBENISTERIE - VERNISSAGE

Prix modérés - Travail soigné

ÉTABLISSEMENT

KREMSKI

Remise de 5 % aux membres de l'Union

8, rue Victor-Letalle

PARIS-20^e

CINQ ANNEES D'ACTIVITE

La défense de nos droits POUR HONORER

Après la Libération du territoire et, dès septembre 1944, de nombreux engagés volontaires sont sortis de la clandestinité, puis sont rentrés de captivité ou de déportation. Rares sont ceux qui ont retrouvé un foyer. Les uns ont appris que leur femme et leurs enfants avaient été déportés, d'autres ont trouvé leur logement occupé par des tiers, les mobiliers avaient été pillés.

RETOUR A LA VIE

C'est essentiellement pour aider ces camarades anciens combattants à retrouver leur place, à revenir à la vie que s'est constituée l'Union des Engagés Volontaires Juifs. L'Union a pris à sa charge toutes les formalités administratives (permis de séjour, droit au travail, logements, spoliations) qui constituaient alors pour chacun de lourds problèmes. Pour ce faire, elle a multiplié les délégations à la Préfecture de Police, au ministère des Anciens Combattants, au ministère de l'Intérieur, au ministère du Travail, etc., et a obtenu des pouvoirs publics, grâce à cette action, un règlement accéléré — et très souvent satisfaisant — des difficultés qu'on lui avait demandé de résoudre.

PENSIONS

Multiplés sont les cas d'invalides de guerre, de veuves, d'orphelins, d'ascendants de victimes de la guerre qui avaient des difficultés pour obtenir l'établissement de leur titre de pension, pour lesquels l'Union a pu efficacement intercéder auprès des pouvoirs publics.

NATURALISATIONS

Par la suite s'est posé le problème de la naturalisation qui revenait de droit à nos camarades ayant combattu sous le drapeau tricolore et désirant acquérir la nationalité française. Dans ce domaine, l'Union a déployé une intense activité, entreprenant non seulement les démarches nécessaires à la constitution de chaque dossier, mais encore exposant, par de multiples délégations, aux ministres de la Justice et de la Population l'intérêt qu'il y avait à hâter les procédures et simplifier les formalités pour ce qui est des Anciens Combattants.

Une amélioration notable a bientôt été enregistrée et, à la suite de cette action, les Anciens Combattants étrangers en voie de naturalisation ont été exemptés du droit de scolar dans le cas où leur situation de fortune ne leur permettait pas de l'acquitter.

Aujourd'hui, la quasi-totalité de nos adhérents ont acquis la nationalité française, ce qui a permis à notre organisation, qui était une association étrangère, de devenir une organisation française.

PAPERS MILITAIRES

Par l'intermédiaire de l'Union, de nombreux camarades ont pu, en outre, recouvrer des papiers individuels — notamment leur livret individuel — volés, égarés ou dont ils avaient dû se débarrasser pour se soustraire aux persécutions nazies.

LA CARTE DU COMBATTANT Avec l'U.G.E.V.R.E., l'Union des Engagés Volontaires Juifs a obtenu

au sein de la commission chargée de la préparation du décret fixant les conditions d'attribution de la Carte du Combattant, que les engagés volontaires bénéficient dans ce domaine de droits égaux à ceux de leurs camarades français.

L'Union s'est chargée de la constitution des dossiers de ses adhérents.

DOMMAGES DE GUERRE Nos démarches au ministère de la Reconstruction pour la reconnaissance et le paiement des indemnités de dommages de guerre et spoliations subis par nos adhérents ont été couronnées de succès.

Etc., etc... C'est pour exposer aux Anciens Combattants Juifs tout ce qu'a entrepris l'Union pour la défense de leurs droits que se sont tenues de nombreuses assemblées d'information

Meeting contre la Xénophobie organisé par l'U.G.E.V.R.E.



CONTRE LE RACISME L'ANTISEMITISME POUR LA PAIX

Avec la capitulation de l'Allemagne hitlérienne et la victoire des armées alliées, on pouvait espérer que l'antisémitisme, la xénophobie, le racisme et le danger d'une nouvelle guerre étaient à tout jamais écartés. Il a fallu, cependant, bientôt admettre que le combat n'était pas terminé par la seule victoire des armes.

sémitisme dans la zone américaine d'occupation.

En France, le non-châtiment des traîtres, dénonciateurs, collaborateurs avec l'ennemi, pilars de la propagande antisémite, a permis la recrudescence d'une propagande antisémite qui, souvent, rappelle le temps de l'occupation.

Les Anciens Combattants Juifs

active à la création du « Mouvement Contre le Racisme et l'Antisémitisme et pour la Paix » (M.R.A.P.), ainsi qu'à la réussite de la magnifique Journée Nationale du 22 mai dernier au Cirque d'Hiver.

A la conférence convoquée par le M.R.A.P. le 6 novembre, salle Lancy, où elle avait invité tou-



Au Cirque d'Hiver, une foule nombreuse et attentive suit les travaux de la Journée Nationale contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix.

On a vu parallèlement à la préparation d'une nouvelle guerre dont la menace plane déjà sur le monde, renaitre le danger allemand, l'antisémitisme et les doctrines racistes. Le non-châtiment des criminels de guerre, la non-dénazification a permis la libération d'Ilse Koch, la « chienne de Buchenwald » la réparation de la presse nazie et anti-

ont compris qu'il leur fallait dénoncer et combattre ces dangers s'ils voulaient rester fidèles à l'idéal de ceux qui sont tombés à leurs côtés.

C'est pourquoi l'Union a participé au Congrès Mondial des Partisans de la Paix. C'est pourquoi aussi elle a pris une part active à la conférence juive de France à s'ouvrir pour combattre

le renouveau d'antisémitisme et de nazisme notre Union a pris une part active.

Pour son action future, qu'elle veut plus nourrie et plus féconde encore que celle qu'elle a menée jusqu'à présent, elle s'inspirera de la résolution qui a été adoptée à cette conférence et dont nous publions le texte par ailleurs.

LA SOLIDARITE AVEC ISRAEL

Dès la naissance du nouvel Etat d'Israël, l'organisation a pris une part active, non seulement de sympathie fraternelle pour honorer nos morts, mais pour saluer la naissance

Nous nous sommes joints à de l'Etat d'Israël. Nous avons l'action entreprise auprès du gouvernement français pour de laquelle le colonel Rescher, mande sa reconnaissance. Dede l'E.-M. de l'Armée d'Israël, ce fait, notre manifestation tra-a déposé une gerbe sur la dalle triomphale du 9 juin a revêtu de l'Arc de Triomphe en pré-er, 1948 un caractère tout par-senée d'une foule considérable.

Notre solidarité s'est exprimée effectivement par une campagne de collecte de vêtements neufs et une large souscription qui nous a permis d'offrir un avion à Israël.

Très prochainement, notre Union commencera, par décision de son assemblée générale, une nouvelle campagne de souscription.



Le 9 mai 1948, quelques jours avant la proclamation du jeune Etat, 5.000 Juifs sont venus, avec les Anciens Combattants Juifs, ranimer la flamme du Soldat Inconnu.

nos Morts

L'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs tient pour son devoir sacré d'honorer dignement la mémoire de tous ceux qui ont donné leur vie dans le combat glorieux pour la France, pour la Liberté, contre le fascisme oppresseur. Elle a été présente avec son drapeau à toutes les cérémonies du Souvenir.

Elle a organisé de nombreuses manifestations commémorant le sacrifice et l'héroïsme des combattants juifs tombés ou Champ d'Honneur dans chacune des phases de la guerre (que ce soit dans les batailles de 1939-40, dans la Résistance intérieure française, dans les camps d'extermination ou dans les stalags ou dans les combats de la Libération et la campagne d'Allemagne).

Déjà, le 11 avril 1945, quand le canon tonnait encore, une grande soirée commémorative réunissait, à la Mutualité, devant la foule parisienne, des représentants de toutes les organisations juives et de nombreuses personnalités françaises.

Notre drapeau était, le 17 juin 1946, à la synagogue de la rue de la Victoire pour honorer les 40 rabbins morts pour la France, ainsi qu'à la grandiose manifestation du 30 juin 1946, pour l'inhumation en terre française de cendres recueillies à Auschwitz.

A l'occasion du retour du premier corps, celui du soldat Weinstein, le 12 octobre 1947, notre Union a organisé une cérémonie à laquelle étaient présentes de nombreuses personnalités officielles civiles et militaires.

Notre drapeau et une délégation de l'Association ont rendu le dernier hommage à plus de 150 camarades morts pour la France, dont les corps étaient ramenés de différents champs de bataille.

A Nancy, à Lille, à Metz, etc., nos sections ont, elles aussi, organisé des manifestations du Souvenir à diverses occasions (inaugurations de plaques commémoratives, soirées de commémoration de l'insurrection du ghetto de Varsovie, etc.).

Chaque année, notre organisation participe à la cérémonie du Vélodrome d'Hiver, commémorant la grande rafle de Juifs de juillet 1942.

L'œuvre la plus importante de l'Union est sans doute l'érection, au cimetière de Bagneux, d'un monument qui gardera pour les générations futures le témoignage éloquent de la contribution des Juifs de France à la victoire commune sur l'ennemi. Il est élevé sur le caveau acquis par l'Union pour qu'y soient inhumés 70 corps de camarades morts pour la France. L'inauguration de ce monument, qui a eu lieu le 5 décembre 1948, a été marquée par une cérémonie mémorable, sous la présidence d'honneur de M. Vincent Auriol et sous la présidence effective des ministres de la Défense nationale et des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre. Plusieurs milliers de personnes et de nombreuses personnalités civiles et militaires avaient tenu à participer personnellement à cette émouvante manifestation.

A cette occasion, le Président de la République et le ministre de la Défense nationale ont reçu des délégations de l'Union. A la suite de ces entretiens, les camarades reposant la dalle ont été décorés à titre posthume de la Légion d'Honneur et de la Médaille Militaire. Ces distinctions ont été remises solennellement aux familles des disparus.

Cl-contre : Le monument couvert de fleurs au moment de son inauguration (5-XII-48). En haut : La tribune officielle.



Notre action pour L'UNITE

Dès sa fondation, notre organisation a compris que pour faire aboutir les revendications et défendre les droits des victimes de la guerre, il était nécessaire de réaliser la plus large union entre toutes les organisations et amicales d'Anciens Combattants Etrangers et avec l'ensemble des organisations des Anciens Combattants Français.

Nous avons, en conséquence, contribué pour beaucoup à la création de l'U.G.E.V.R.E. qui a réussi, au cours de son Congrès d'unification de février 1947, à regrouper la grande majorité des organisations d'Anciens Combattants et Résistants immigrés, notamment à celles dirigées contre la xénophobie et l'antisémitisme.

Nous nous sommes réjouis de l'admission de l'U.G.E.V.R.E. au sein de la grande famille des combattants français, l'U.F.A.C., au mois d'octobre 1947. Soulignons au passage que l'U.F.A.C. a toujours porté grand intérêt aux problèmes qui sont ceux de l'U.G.E.V.R.E. et a grandement appuyé son action.

Notons enfin que notre Union est fédérée avec toutes les organisations d'Anciens Combattants Juifs de la guerre 1914-1918 au sein de la Fédération des Anciens Combattants Juifs des Deux Guerres, présidée par notre ami Vanikoff.

Les Organisations saluent notre Union

LA FEDERATION DES ASSOCIATIONS D'ANCIENS COMBATTANTS JUIFS DES DEUX GUERRES

Il y a dix ans, parmi tant d'autres qui s'efforcèrent dans tous les bureaux de recrutement de Paris et de province, 14.000 volontaires juifs étaient venus s'inscrire à la permanence ouverte, en accord avec le Recrutement central, par le Comité d'Entente des Associations d'Anciens Combattants Volontaires Juifs, 14, rue de Lancy, pour recevoir leurs engagements.

Entre ces deux dates, partout où il fut possible de porter des coups à l'ennemi, sous l'uniforme dans les rangs de l'armée française, sous le masque civil de la clandestinité dans les réseaux de résistance ou les maquis, les volontaires juifs se dressaient, combattant, mourant pour la France. Après la Libération, il fallut cultiver leur souvenir, aider les

veuves et orphelins, reconstruire les foyers, obtenir la reconnaissance de leurs droits. Tâche magnifique, tâche énorme à laquelle l'Union des Engagés Volontaires Anciens Combattants Juifs 1939-45 a su faire face. Aujourd'hui, l'Union est une force, elle a marqué sa place dans la communauté juive et dans le monde combattant.

En ce double anniversaire, notre Fédération apporte à l'Union le témoignage de sa reconnaissance et de son admiration, elle lui transmet le salut fraternel de ses camarades, le sentiment de profonde solidarité de ses associations, et formule ses vœux les plus vifs pour le succès de l'œuvre élevée et généreuse que les camarades de 1939-45 ont si parfaitement accomplie jusqu'à ce jour.

Maurice VANIKOFF
Président de la Fédération des Associations d'Anciens Combattants et Volontaires Juifs

L'UNION DES JUIFS POUR LA RESISTANCE ET L'ENTRAIDE (U.J.R.E.)

L'Union des Juifs pour la Résistance et l'Entraide, née dans les luttes ntre l'occupant hitlérien, s'empresse d'adresser ses salutations fraternelles à ses frères Anciens Combattants Juifs de la guerre 1939-45 à l'occasion du cinquième anniversaire de leur organisation.

Souvent nous nous sommes retrouvés côte à côte dans ces dernières cinq années pour combattre le relèvement d'une Allemagne nazie, pour dénoncer la nouvelle agitation antisémite et pour défendre les droits des victimes au nom de ceux qui n'ont pas hésité à mettre leur personne, dans un moment critique, au service de la France hospitalière.

Nous sommes persuadés que nous continuerons à mener ensemble le bon combat pour nos droits d'hommes et pour sauver la paix si ardemment désirée. Meilleurs vœux de succès dans votre travail.

Le Secrétaire Général :
M. VILNER.

LES ANCIENS COMBATTANTS D'ORIGINE BESSARABIENNE

Monsieur le Président,

Les Anciens Combattants Bessarabiens sont heureux de saluer votre Union à l'occasion du cinquième anniversaire de sa fondation.

Votre activité en faveur de l'ensemble des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs a fortement contribué au rassemblement de tous ceux qui, défendant la liberté, défendirent en même temps le peuple juif et la France.

En vous adressant nos plus chaleureuses félicitations, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à nos sentiments les plus fraternels.

Pour le Président :
A. ZILBERMANN.

L'U. G. E. V. R. E

Il y a cinq ans, à peine sortis de la grande tourmente où ils avaient laissé tant des leurs, les Anciens Combattants Juifs, que nous avions bien connus et appréciés, tant dans le régime étranger que dans la Résistance, se réunissaient pour organiser l'Union des E.V.A.C.J.

Pendant cinq ans, nous les avons

Continuez, camarades juifs, une action si belle et si efficace. Restez unis; plus que jamais l'union est nécessaire. Soutenez votre organisation pour qu'elle puisse bien longtemps continuer à vous défendre et à vous représenter.

Restez fidèles aux idéaux qui furent les vôtres lorsque nous vous avons connus, de 1939 à 1945. Durant cette dure période, vous avez montré votre attachement à la France et aux grands principes que son nom a toujours représentés.

La fidélité du souvenir tend, hélas ! à disparaître. Quelques années à peine après la fin de la guerre, on a tendance à oublier les horreurs de six années qui furent pour vous plus terribles que pour quiconque. Le devoir de tous les A.C. — et de vous plus encore — est de ne jamais oublier que les conflits n'apportent avec eux que désastres de toute sorte, misères et recul de la civilisation, et de travailler sans relâche à la coopération entre tous les peuples pour une amélioration sans cesse accrue de la perfection morale et du bonheur humain.

Camarades juifs, continuez votre combat !
L'U.G.E.V.R.E. est fière de vous !

Maurice VINCIGUERRA,
Président de l'U.G.E.V.R.E.

FEDERATION SIONISTE DE FRANCE

Chers Amis,

organisations juives en France. Aussi, ses obligations ne sont-elles que plus grandes; notamment envers Israël.

La Fédération Sioniste de France vous invite, à l'occasion de votre fête, qui est également la sienne, de rester toujours vigilants pour défendre l'honneur et les intérêts du peuple juif. Vous resterez les ardents défenseurs de l'Etat d'Israël.

Pour la Fédération Sioniste de France :
M. ZAJIDZUR,
Secrétaire général.
Ch. VOLDMAN,
Secrétaire général.

Le Gérant : S. APPEL

Imprimerie S.I.P.N.
14, rue de Paradis
PARIS-X'

CONSEIL REPRESENTATIF DES JUIFS DE FRANCE (C.R.I.F.)

Monsieur le Président,

Chers Amis,

Permettez-moi, au nom du Conseil Représentatif des Juifs de France, d'adresser nos vœux les plus sincères à l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs, à l'occasion du cinquième anniversaire de sa fondation.

Le C.R.I.F. est heureux de rendre hommage à l'Union qui a joué un rôle si actif dans la défense des intérêts des anciens combattants, des veuves et des orphelins, et qui a su manifester un si vif intérêt à tous les problèmes de la vie de la Communauté juive en France.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Secrétaire :
Joseph FISHER.

ORGANISATION DES JUIFS POLONAIS EN FRANCE

Anciens Combattants Juifs,
18, rue des Messageries,
Paris (X').

Monsieur le Président,

En réponse à votre lettre du 8 novembre et à l'occasion du 5^e anniversaire de votre organisation, nous avons l'honneur de vous adresser le message suivant :

Le 5^e anniversaire de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs est un événement important pour toute la Communauté juive de France.

Par votre activité au cours de ces cinq années, vous avez prouvé que la défense des intérêts des anciens combattants juifs, des veuves et orphelins est étroitement liée à la solution des problèmes viraux concernant tous les Juifs en France.

Nous vous souhaitons de continuer les belles traditions de nos combattants de la guerre contre l'hitlérisme, afin que, tous unis et fidèles à la mémoire des héros du ghetto de Varsovie, nous puissions gagner le combat contre le racisme, l'antisémitisme et pour la Paix.

L'Organisation des Juifs Polonais en France,
Le Secrétaire Général :
Louis FEINER.

